
ALAIN LOTTIN.
licence' es - lettres .

L'évolution de la
vie agricole
dans
la région de Plélan
depuis 20 ans.

Diplôme d'Etudes Supérieures de Géographie .

(Décembre 1965)

I N T R O D U C T I O N

Le voyageur qui quitte Rennes par la route de Lorient chemine pendant vingt kilomètres à travers une campagne plantureuse, mais plate et monotone. C'est le bassin rennais, avec son bocage éclairci, ses terres fertiles plantées de pommiers, ses maisons de torchis et ses fermes isolées. Après Mordelles, la côte de Bel-Air gravit une terrasse du Meu. Quelques kilomètres encore, dans une série de virages la route grimpe un abrupt de plusieurs dizaines de mètres. Le paysage est alors tout différent : la roche affleure à nue en maints endroits; la lande est partout présente avec une végétation acidifiante de bruyères, d'ajoncs et de pins. Ecartez-vous de la route, vous découvrirez un ravin où court un ruisseau. L'habitat est groupé en petits hameaux; les maisons de pierre sont les plus nombreuses. Il s'agit d'une région géographique différente : un plateau aux aspects bretons inconnus au bassin de Rennes.

Les mêmes caractères (maisons de pierres dures et sombres, hameaux en désordre, landes d'ajoncs, ravins encaissés en gorge, irrégularité du peuplement) se retrouvent de St Thurial à Plélan, de Maxent à Baulon, de Bovel à Tréffendel. Cette région, c'est la partie occidentale du plateau de Guichen ou région de Plélan. Le relief est moins tourmenté que dans la partie orientale : les rivières y sont plus espacées et les plateaux plus étendus. La région de Plélan est limitée au Nord-Ouest par la forêt de Brocéliande qui donne à l'immense commune de Paimpont, d'une superficie de 11.000 ha, une physionomie particulière caractérisée par une agriculture en clairières et une orientation vers les résidences de retraite. Au Sud, elle domine par un léger abrupt le bassin de Maure qui prolonge vers l'Ouest le bassin de Messac; c'est une région qui se rattache par beaucoup de traits au pays de Redon :

2

pays des boeufs, pays des châtaigniers, paysage agraire différent, contraste entre des petites exploitations et les grosses exploitations des domaines nobiliaires. Vers l'Ouest, au-delà de l'Aff, s'étend le Ploërmelais, très voisin par son aspect du bassin de Maure.

Il est souvent difficile de limiter une région; nous avons essayé de concilier les limites naturelles et les limites administratives de façon à faire un tout homogène. La région de Plélan telle que nous la présentons, est limitée :

au N.O., par la forêt de Paimpont
à l'Ouest, par l'Aff
au Sud, par le bassin de Maure
au N.E., par le bassin de Rennes
au Nord et à l'Est par des limites
communales

Elle comprend dans leur entier les communes de :

Plélan,
Maxent,
Tréffendel,
Baulon,
Bovel,

et une partie des communes de :

St Thuriel,
La Chapelle-Bouëxic : le "Haut" de la chapelle
Campel : le "Haut-Campel",
Maure : Roppenard et le Bois-Benats,
Le Loutchel.

Elle s'étale sur trois cantons :

- le canton de Plélan, dont fait partie Plélan, Maxent, Tréffendel et St Thuriel; jadis de l'arrondissement de Montfort, il est à présent rattaché à celui de Rennes.

- le canton de Maure, dont fait partie Maure, Bovel, la Cha-

pelle-Bouëxic, Campel et le Loutehel; de l'arrondissement de Redon.

- le canton de Guichen, dont fait partie Baulon; de l'arrondissement de Redon.

Cette région, située à l'Ouest de l'Ille et Vilaine, est en plein coeur de la Haute-Bretagne de patois roman.

C'est une région essentiellement agricole. Dans toutes les communes, la majorité de la population vit de l'agriculture :

- 84% à Maxent ¹⁾
- 81% à Bovel et la Chapelle Bouëxic
- 78% à Baulon, St Thuriel et Tréffendel
- 76% à Campel
- 65% à Plélan

Il n'y a pas d'usines; les quelques ouvriers qui y résident travaillent dans les entreprises artisanales des bourgs ou dans les usines de Rennes (particulièrement à Citroën). ^{Or} ~~Here~~, alors que l'agriculture est en pleine transformation dans certaines régions de Bretagne, dans la région de Plélan où elle est l'activité primordiale elle a la réputation d'être attardée. C'est du reste une impression qui se confirme lorsqu'on visite le pays. Ce n'est pas par hasard que les cantons de Plélan, Guichen et Maure ont été placés dans la "zone Spéciale d'Action Rurale". Sur le plan des régions agricoles, le pays de Plélan fait partie de la "région de Redon", qui est la partie la plus pauvre et la plus arriérée du département d'Ille-et-Vilaine.

A un moment où l'agriculture française cherche sa voie et où la Bretagne a plus que jamais conscience de ses problèmes, il nous a paru intéressant d'essayer de dégager à travers l'évolution des vingt dernières années, la physionomie agricole d'une région assez défavorisée. Qui dit "attardé" sous entend souvent "stagnation"; or, comme nous

1) I.N.S.E.E.

le verrons, beaucoup de progrès ont été réalisés, depuis que Mr Biays parcourait le plateau de Guichen en 1943.¹⁾ Certes, comparé à d'autres régions, cela peut paraître minime. Certaines exploitations disparaîtront, d'autres survivront : la région de Flélan a des raisons d'espérer. Cette étude nous fera découvrir un monde rural souvent en marge de la vie actuelle, mais profondément attachant. Ce que nous dirons dans ce mémoire est en grande partie le fruit d'enquêtes à domicile dans les exploitations. Bien que ne comprenant pas toujours la signification de notre démarche, les cultivateurs nous ont partout bien accueillis : ils n'ont pas hésité à nous décrire leur vie et à nous confier leurs soucis. Nous avons visité cinquante exploitations de tailles diverses, réparties de façon à avoir la vue d'ensemble la plus complète :

exploitations de	1 à 5 ha :	5
"	de 5 à 10 ha :	9
"	de 10 à 15 ha :	15
"	de 15 à 20 ha :	10
"	de 20 à 30 ha :	8
"	de + de 30 ha :	3

Le milieu n'est pas sans influencer sur les habitants : il ~~marque~~^{marque} les hommes. C'est pourquoi nous examinerons dans une première partie les conditions physiques et humaines de cette région.

1) Biays P. Le plateau de Guichen D.E.S.

5

LE MILIEU NATUREL
=====

L. R. R. R. L. R. R.

LA RÉGION DE FIDIAN

La région de Fidian est caractérisée par l'affleurement de roches primaires :

- . le grès américain silurien (S¹), tout d'abord, affleure sur de très vastes étendues. C'est une roche perméable, très dure, bien litée, au grain fin et homogène, de couleur blanche bien que parfois parsemée de taches noires sous l'influence de divers oxydes. Souvent très altéré, le grès américain a donné des sols relativement profonds.
- . les schistes pourprés de Pont-Réon caenniens (S²) appelés "pierre de Trépi" à Fidian et "pierre de Val" ailleurs, affleurent à la faveur des vallées. C'est une roche imperméable, dure, stratifiée, de couleur variable suivant l'état du ciel (rouge lie de vin à gris). L'épaisseur des sols varie suivant le faciès : tantôt, la roche affleure à nu, tantôt elle a donné des sols peu épais, d'une épaisseur maxima de 50 cm.
- . les schistes d'Angers (S^{3a}), appelés "la coque" affleurent sur des étendues plus restreintes. C'est une roche friable et tendre, d'aspect très voisin des schistes précambriens, qui constitue les terrains agricoles par excellence.

LE PLATEAU

Dominé par un abrupt bien marqué d'une trentaine de mètres les bords de l'océan et de l'eau, la région de Fidian a une topographie de plateaux accolés en lamelles parallèles par des vallées Est-Ouest (le Serein, la Chère, le Cerat, R^{au} de la Fontaine du Ronay, R^{au} des Landes de Bouv). Jadis comprise dans le "Plateau de Rohan" des vieux géographes, elle forme le prolongement occidental du synclinal de la "Sienne-Vilaine", connu sous le nom de "Plateau de Guichen". Ce plateau doit son originalité au relief apalachien qu'a dérangé l'érosion des affluents de la Vilaine et du S^{au} : les roches dures, qu'elles soient en position anticlinale, synclinale ou monoclinale, ont donné un relief, les roches tendres une dépression. Dans la façon exacte de ce relief, le grès américain s'est comporté en roche dure et, les schistes pourprés de Pont-Réon et les schistes d'Angers, en roches tendres. Les parties les plus hautes (150 m) situées dans la commune de Fidian, se trouvent en position synclinale, tandis que les dépressions

.../.....

.../.....

correspondent généralement aux anticlinaux : c'est un bel exemple d'inversion de relief. La large dépression de Bovel fait exception : elle a été dégagée dans un synclinal de schistes d'Angers (synclinal de Bourg-des-Comptes) ; C'est un "val". La permanence d'altitude du plateau vers 120 mètres témoigne d'une phase d'érosion prolongée en régime tectonique stable qui a donné naissance à une pénéplaine ; comme le montre la lente montée progressive, sur la route nationale de Lorient, de la Beeseleis en Treffendel à Flélan, cette pénéplaine est légèrement inclinée vers l'est. La dénivellation avec le bassin de Rennes se décompose en deux gradins : de la base on monte à un premier palier taillé dans les schistes pourpres cambriens vers 60 - 70 mètres et large de 3 kms.; de là un nouvel abrupt conduit aux plateaux de grès armoricain vers 100 - 120 mètres. Le plus haut de ces deux gradins pas comparables présente les caractères d'une "côte" à pendage des couches vers le sud, la couche supérieure étant légèrement plus dure ; il y a ébauche d'une vallée subséquente sur le plateau intermédiaire (la Chère à St-Hurial). Le gradin inférieur au contraire révèle l'existence de roches broyées, les ^{nitcs} ~~splonnes~~, indice d'un contact anormal entre les couches ; il s'agit d'une faille ayant abaissé le bassin de Rennes par rapport au plateau de Guichen, tandis que postérieurement à cette fracture, l'érosion débarrassait un palier intermédiaire.

Le réseau hydrographique a une allure en espalier : les rivières ne restent pas sur tout leur parcours absolument fidèles à un tracé longitudinal. D'une bande de terrains tendres, elles gagnent brusquement une autre par une "cluse" à travers les terrains durs (le Canut, R^{am} des Landes de Bovel). Le profil transversal des vallées permet de distinguer une différence entre celles qui sont établies dans le grès armoricain et celles qui sont dans les schistes pourpres : les premières ont leurs versants capotés (haute vallée du Canut, ruisseau de la Fontaine du Rosag^y), les secondes leurs versants toujours raides où la roche affleure à nu (le serein, le Rohuet, la Chère, ruisseau de Belouac, ruisseau des Vallées de Leunay). Certaines vallées sont dissymétriques : la vallée du ruisseau, des Vallées de Leunay à Baulon, signalée par Mr. Meynier¹⁾, en est le meilleur exemple. Cette dissymétrie s'explique par le pendage, bien visible ; le versant raide dressé en pente

.../.....

1) A. Meynier. Quelques formes de relief périglaciaires en Bretagne. p. 377. *Notis*, oct. déc. 1958.

.../.....

en sens contraire du pendage, tandis que, sur la rive opposée, le versant parfois exactement structural, correspond à un banc de stratification. Les méandres des vallons s'accroissent ou s'atténuent suivant le pendage. Assez souvent les versants sont coupés par un replat qui domine le fond de la vallée (la Guéholle et Beca, dans la vallée de la Chère). Le profil longitudinal des rivières est marqué par des ruptures de pente auxquelles correspondent des étangs (Pont-Ruward, la Grand'Vierge, Belouze) ; les hautes vallées ont un aspect sénéil tandis que les basses vallées généralement en gorges ont un aspect très jeune.

LA COMPLEXITÉ D'UNE EXPLICATION.

Si les faits structuraux sont facile est expliqués, il n'en est pas de même des formes de détail. Les plateaux de grès armoricain sont recouverts de produits d'altération qui, prolongeant souvent dans leur disposition les couches sous-jacentes, témoignent d'un remaniement sur place ; sur les versants les blocs se disposent sans ordre et sont constitués de matériaux divers. ^{Or} les schistes pourprés ont des empilements beaucoup moins gênants ; la raideur des versants de vallée, l'indigence du sol, supposent une roche particulièrement résistante aux agents d'érosion mécaniques et chimiques, donc "une roche dure". Or une micro-forme fréquente consiste en petites dalles surgissant à la surface des plateaux. Leurs détails s'expliquent par l'interférence de trois lignes de faiblesse dans la roche : les joints de stratification généralement inclinés, les diaclases verticales ou peu obliques, la schistosité en général subverticale et de direction perpendiculaire à celle des diaclases. Mais pour isoler ces dalles, il faut que la roche se décompose et soit exportée. Jamais ces arêtes ne sont préfigurées dans la roche massive : elles dérivent d'une action superficielle. L'attaque de ces roches est aujourd'hui quasi nulle et le sol ne s'y forme pas.

La notion de roche dure est encore plus délicate dans des faits topographiques à plus vaste échelle. Comme nous l'avons déjà signalé, le schiste pourpre ^{tout} est au long du bassin rennais, qui affleure avec des pendages de l'ordre de 30 ° vers le sud, est rebaté en un vaste replat. La pente de grès armo-

.../.....

.../.....

ricain qui le domine est douce, convexe : c'est un modèle de roche tendre. De plus, il y a le "pseudo-bray" de Noca : un anticlinal à très larges rayons de courbure et à pentages latéraux faibles a été privé de sa couverture de grès armoricain. Le schiste pourpre affleure en une magnifique surface structurale épousant exactement la forme de l'anticlinal et aux dépens de laquelle s'est créée la vallée à versants raides où la Chère serpente en méandres "imprimés". L'érosion qui a facilement emporté le grès armoricain n'a pu attaquer le schiste pourpre. Il y a contradiction entre la perfection du replat d'érosion sur schiste incliné et la perfection de la surface structurale sur le même schiste incliné et la perfection de la surface structurale sur le même schiste en position antiforme. Or le grès armoricain qui se comporte en roche tendre se trouve sur les points les plus hauts de la région.

Le grès armoricain présente pourtant toutes les caractéristiques d'une roche dure (roche bien litée au grain fin et homogène), mais il n'affleure presque jamais intact. Cependant il est très périssable : il a fallu un climat beaucoup plus humide et beaucoup plus froid pour le géliver, donc une phase périglaciaire. Extrêmement sensible à la gélivation qui l'attaque très vite et atténue ses pentes, il fut très résistant lorsque se constitua le réseau actuel des vallées, puisqu'il a donné l'ossature même de la topographie en constituant les plateaux d'interfluvies inattaqués ! Il s'est donc comporté en roche dure pendant l'établissement du réseau hydrographique, puis en roche tendre pendant une phase de façonnage et d'évolution des versants. Le "pseudo-bray" a été façonné sous un climat à contrastes saisonniers où se succédaient rapidement des phases de gel et d'écoulement massif.

Le relief appalachien s'est modelé aux dépens d'une pénplaine unique, la pénplaine égène sans doute, qui ne devait guère dépasser 100 m. d'altitude. Il existe une certaine ^{cor}dissonance entre ce relief et le réseau hydrographique. Si les rivières ont un tracé longitudinal, elles ont cependant de courtes sections transversales auxquelles correspondent des "cluses". Le ruisseau des Landes de Noyal coule dans un large "val", mais il le quitte brusquement pour traverser le rebord du plateau par la très encaissée vallée de Nodé. Les "cluses" parcourues par des rivières différentes sont souvent dans le prolongement l'une de l'autre, comme si elles représentaient un ancien cours d'eau Nord-Sud aujourd'hui disparu. On a vu aussi des "cluses mortes" qui s'ouvrent de 10 à 20 m. dans les lignes de

.../.....

.../.....

crêtes : à hauteur du Préquerat en la Chapelle-Bouëxic, il existe ainsi une "cluse morte" qui fait communiquer la vallée du ruisseau de Belouse et celle du ruisseau de la mare des Mardiaux, affluent du ruisseau des Landes de Bovel. Nous avons là les traces d'un ancien réseau hydrographique dessiné dans le sens des méridiens et qui a été peu à peu déformé par un jeu de captures, au profit de rivières longitudinales adaptées aux bandes de terrains tendres.

M. Meynier ^{1/}distingue ainsi les phases suivantes dans la mise en place du relief actuel :

- creusement des vallées dans la surface d'érosion éocène.
- dépôt de sédiments lacustres et marins oligocènes et miocènes.
- transgression marine pliocène remplissant les vallées creusées de 30 à 50 m. Dépôt de sables marins débordant sur les plateaux.
- phase froide qui interrompt la transgression. hémoglobes périglaciaires.
- reprise de la transgression. sables ;
- reprise du creusement des vallées. Déblaiement des dépressions synclinales et monoclinales de roches tendres dans la région après la chienne. Rapacement de grands replats d'érosion dans le cambrien. Dernières captures.
- Simultanément, différenciation tectonique.
- fin de la tectonique
- phase périglaciaire. Déblaiement des "brays" Creusement des vallées au-dessous de la dernière terrasse.

^{1/} A. Meynier. Quelques formes de relief périglaciaire en Bretagne. p. 398. Morsis, oct. déc. 1958.

LE CLIMAT

1ère Partie

CLIMAT GENERAL DE LA REGION

En raison même de sa position géographique dans la presqu'île de BRETAGNE, la région de PLELAN-le-GRAND est soumise à un climat océanique, doux et humide. Mais ce type de climat est par excellence celui des nuances.

Ainsi, si le nord du département d'Ille & Vilaine ou région de St MALO, bordant la mer, a un climat très tempéré favorisant l'implantation de primeurs, la partie occidentale du département à la fois plus élevée (le massif de PAINPONT atteint 255 m.) et plus continentale (PLELAN est à égale distance entre la Manche 70 Km et l'Océan 68 Km) doit pratiquer un système de polyculture varié afin de pallier des variations climatiques plus importantes :

- { Hiver moins tempéré
- { Automne plus humide
- { Eté plus sec .

Les données climatiques que nous interprétons et qui nous fourniront une physionomie d'ensemble du climat de la région de PLELAN, nous ont été fournies par le Laboratoire de M. COLIN, du Centre de Météorologie Nationale de RENNES - St JACQUES. Mais à l'exception des chiffres des précipitations, le Centre possède aucune autre donnée climatique sur la station de PLELAN: les moyennes établies sont donc celles de RENNES-St JACQUES. Il faut alors reconnaître qu'il est difficile d'individualiser les caractères climatiques de la région de PLELAN, faute de chiffres précis.

I - LES PLUIES

HAUTEUR MOYENNE MENSUELLE DES PRECIPITATIONS

RENNES-St JACQUES	: Moyenne	1946 - 1960
PLELAN	: "	1951 - 1964

Janv.:	Fév.:	Mars:	Avril:	Mai:	Juin:	Juill.:	Aout:	Sept.:	Octo.:	Nov.:	Décem.:	Année Moy.
53,27	47,17	45,89	36,59	43,74	46,19	42,59	65,73	60,53	60,13	64,26	72,75	638,85
91,56	66,53	67,13	64,39	49,18	57,66	46,69	76,10	79,16	84,67	104,14	117,46	905,44

HAUTEUR MENSUELLE DES PRÉCIPITATIONS D
1961 À 1964 À RENNES - St JACQUES

1961 :	65,7	:40,9	:44	:73	:47,1	:40	:35,5	:6,1	:21,8	:78,7	:56,3	:64,5	:533,6
1962 :	76,6	:27,1	:58,5	:43,5	:41,2	:0,7	:30,7	:51,8	:37,7	:59,9	:102,5	:48,3	:518,5
1963 :	44	:51,4	:62,3	:50,6	:34,6	:68,7	:24,8	:72,6	:33,4	:47,9	:151,1	:16,6	:658
1964 :	13,7	:63,7	:77,2	:53,1	:41,9	:68,9	:57	:32,7	:34,6	:54,1	:28,5	:99,5	:564,6

NOMBRE MOYEN MENSUEL DE JOURS DE PRÉCIPITATIONS

RENNES-St JACQUES : Moyenne 1946 - 1960
PLELAN : Moyenne 1951 - 1964

RENNES :	16	:14	:14	:11	:13	:12	:10	:12	:14	:14	:15	:18	:163
PLELAN :	15	:11	:11	:10	:11	:9	:8	:11	:12	:13	:15	:16	:142 2)

NOMBRE MENSUEL DE JOURS DE PRÉCIPITATIONS DE 1961
À 1964 À RENNES - St JACQUES

1961 :	12	:11	:2	:17	:11	:9	:13	:10	:13	:18	:15	:12	:153
1962 :	19	:16	:10	:16	:14	:1	:10	:13	:14	:9	:20	:16	:158
1963 :	9	:13	:18	:16	:15	:17	:10	:23	:11	:15	:26	:7	:180
1964 :	7	:14	:16	:13	:16	:12	:5	:11	:7	:14	:12	:18	:145

REPARTITION MOYENNE DES JOURS DE PLUIES PAR

Intensité 3) RENNES-St JACQUES
Moyenne : 1921-1935

	:Janv. :	Fév.:	Mars:	Avril:	Mai :	Juin :	Juil:	Août :	Sept:	Oct.:	Novem.:	Décem.:
1 mm :	6	:5	:4	:5	:5	:3	:5	:4	:4	:6	:7	:7
2 mm :	6	:4	:4	:6	:6	:4	:6	:5	:4	:6	:7	:6
3 mm :	4	:3	:3	:3	:3	:2	:2	:2	:2	:2	:3	:4
4 mm :	3	:3	:2	:2	:2	:1	:1	:1	:2	:2	:2	:2

Les pluies sont fréquentes, régulières et de longue durée, ce qui constitue un élément favorable à l'élevage .

A PLELAN :	L'Automne	reçoit	306 mm. A	}	moyenne 1951-1964
"	L'Hiver	"	225 mm. H		
"	le Printemps	"	172 mm. P		
"	L'Eté	"	201 mm. E		
A RENNES	L'Automne	"	197 mm. A	}	moyenne 1946-1960
St Jacques	L'Hiver	"	146 mm. H		
	le Printemps	"	126 mm. P		
	L'Eté	"	168 mm. E		

- 1) Le centre ne possède pas les hauteurs mensuelles des précipitations à PLELAN pour les années 1946 à 1950, ce qui rend difficile les comparaisons avec RENNES-St JACQUES. Ainsi, pour avoir des périodes assez équilibrées, nous avons établi pour la station de PLELAN les moyennes de 1951 à 1964.
- 2) Il y a moins de jours de précipitations à PLELAN qu'à RENNES et ceci peut paraître étonnant. La station pluviométrique se trouve à la Gendarmerie, c'est seulement à partir de dix dixièmes de millimètres que l'on compte un jour de pluie.
- 3) Le centre n'a pu nous fournir de données complètes pour la période 1946 - 1960

La répartition saisonnière des pluies nous montre un maximum pluviométrique d'Automne, en saison froide, et un minimum de printemps.

Si l'on classe les saisons (désignées par leurs initiales) en ordre de pluviosité décroissante, on voit la formule A H E P l'emporter à PLELAN, s'opposant à la formule A E H P réalisée à RENNES durant la période 1946-1960. Ceci indique une continentalité plus marquée vers l'est.

La proposition reste la même été comme hiver entre la hauteur des précipitations et le nombre de jours de pluie.

PLELAN :	
Eté :	201 = 6
	<u>31</u>
Hiver:	225 = 6
	<u>38</u>

On peut conclure à un régime de pluie assez semblable durant toute l'année, les orages étant epu fréquents en été.

Les pluies tombent fines plutôt qu'en averses violentes, car le nombre des jours de chute est relativement élevé :

163 à RENNES-St JACQUES
142 à PLELAN .

La partie occidentale du plateau de GUICHEN que nous étudions est plus arrosée que le bassin Rennais proche : 905 mm. à PLELAN contre 638 mm. à RENNES-St JACQUES . Ceci est caractéristique du climat breton où la moindre élévation du relief produit une augmentation des précipitations : PLELAN est à une altitude de 144 m, tandis que RENNES ne se trouve qu'à 30 m.

La moyenne des précipitations de PLELAN que nous avons établie grâce aux chiffres des quatorze dernières années (1951 - 1964) est très nettement majorée par la présence d'un maximum pluviométrique annuel de 1.241 mm en 1960. Les services du Génie Rural qui ont effectué une étude climatologique pour le projet de construction de barrages dans le bassin du Meu et de ses affluents ont abouti à une moyenne de 810 mm. calculée grâce aux données de 32 années.

Sur la plateau lui-même, on constate une plus forte pluviosité dans les communes occidentales (PLELAN - MAXENT) proches du massif forestier de PAIN-PONT, point culminant de l'Ille à Vilaine, et affectées par l'isohyète 800 mm. que dans les communes plus orientales proches du bassin rennais (St THURIAL, BAULON).

Comme la station climatique de St THURIAL n'existe que depuis l' Automne 1962, il est difficile de commenter les premiers résultats qui y ont été enregistrés, mais il se confirme que la valeur des pluies ne doit pas être inférieure à celle de PLELAN de plus de 20 %, soit environ : 725 mm.

CONSEQUENCES AGRICOLES

Le maximum de pluie en saison froide et le minimum de printemps expliquent peut être en partie l'absence de culture céréalière de printemps (à l'exception de l'orge), la terre ne pouvant être travaillée l'hiver et les semis, une fois faits, manquent d'eau.

Si les pluies d'été sont nécessaires pour les animaux (repousse des prairies de fauche qui sont les seuls pâturages) et pour le sol, généralement argileux et acide, donc séchant rapidement, elles sont gênantes pour les récoltes qui sont très souvent ramassées humides et mal conservées. Aussi les bonnes années d'herbe sont-elles, le plus souvent, de mauvaises années de grain.

II - LES TEMPERATURES

TEMPERATURE MOYENNE MENSUELLE

(RENNES - St JACQUES)

Moyennes (1946 - 1960)

	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
max	4,31	5,43	8,54	10,27	13,21	16,13	18,25	17,72	16,04	12,03	8,04	6,04	
min	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
max	7,94	8,91	12,28	15,23	18,70	21,54	23,77	23,12	20,85	16,48	11,65	8,98	15,83
min	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	
max	1,53	1,57	3,88	7,97	10,90	12,78	12,74	11,23	7,68	4,65	3,03		6,92
min													

La température moyenne mensuelle maximum est celle de Juillet avec 18°25, la température minimum est celle de Janvier avec 4°31.

Les températures moyennes mensuelles ont un écart moyen d'une année à l'autre beaucoup moindre pour les mois chauds que pour les mois froids. Il s'en suit que les mois chauds sont beaucoup plus comparables entre eux d'une année à l'autre que les mois froids.

L'amplitude thermique, pas très élevée (13°94), est surtout le fait des hivers doux.

TEMPERATURES EXTREMES

RENNES St JACQUES 1946 - 1960

1946:	47	48	49	50	51	52	53	54	55	56	57	58	59	60	:
max	32°	35°2	34°9	38°4	32°	29°5	36°3	32°3	29°7	33°6	31°5	34°	28°8	33°7	30°9
min	Jet	Jet	Jet	Jet	Jet	Jet	Jet	Jet	Jet	Jet	Jet	Jet	Jet	Jet	Jet
max	-9°6	12°7	11°2	6°1	-8°2	-6°	-4°8	-6°4	-10°5	-7°5	-11°1	-8°5	-6°4	-4°	-10°6
min	Janv	Fév	Fév	Janv	Janv	Janv	Déc	Janv	Fév	Nov	Fév	Janv	Déc	Janv	Janv

Sur ces quinze années, les températures les plus chaudes ont été observées :

{ 9 fois en Juillet
 { 3 fois en Août
 { 3 fois en Juin

les températures les plus froides ont été observées :

{ 8 fois en Janvier
 { 4 fois en Février
 { 2 fois en Décembre
 { 1 fois en Novembre

Il faut d'ailleurs remarquer que ces températures extrêmes que ce soient les minima (59 excepté) ou les maxima (49 excepté) ne causent pas de dégâts importants aux cultures par gel ou échaudage.

Le thermomètre ne s'abaisse au dessous de 5° et ne dépasse 30° en moyenne que 4 jours par an.

En 10 ans, de 1945 à 1954, on a constaté que le thermomètre est descendu :

10 années de suite	au-dessous de 0°	en Janvier
7 années	"	au-dessous de 0° en Février
5 "	"	" en Mars
3 "	"	" en Avril
1 "	"	" en Mai
3 "	"	" en Octobre
6 "	"	" en Novembre
7 "	"	" en Décembre

On a donc à craindre très rarement des gelées tardives ou précoces.

De même, de 1946 à 1960 (en 15 ans), le thermomètre a dépassé :

12 années,	la température de 30 °
3 années	" de 35 °

Comme maxima et minima qui ont pris date dans les annales de la climatologie, signalons :

38° 4 en Juillet 1949	: -16°9 en Janvier 1940
40° 6 en Juillet 1904	: -19°4 en Février 1929

III - V E N T S

Les observations très précises faites à RENNES - St JACQUES depuis 1946 font apparaître une dominance très nette des vents de secteur Ouest - S.O pendant toute l'année, à l'exception du printemps où ceux-ci sont de secteur Nord dominant. Les vents S.O, tièdes et souvent violents, amènent la pluie. Ils sont liés au passage des dépressions cycloniques atlantiques, très nombreuses en automne, assez nombreuses en hiver, moins nombreuses en été. Vers la fin de la perturbation, les vents passent au N.O la pluie s'arrête, l'air devient plus froid et le vent moins violent.

Au printemps, les dépressions abordent l'Europe par l'isthme pyrénéen avant de stationner en Méditerranée ; les vents de secteur nord, frais et vifs, sont alors fréquents : ils font du printemps une saison généralement ensoleillée.

RENNES - St JACQUES - 1946 - 1960

Janvier	N	N.E.	E	S.E.	S	S.O.	O	N.O.	Calme	
Janvier	115	79	62	87	149	149	1939	93	127	
Février	126	88	67	61	140	167	126	74	151	
Mars	95	101	125	106	143	153	82	61	134	
Total	336	268	254	254	432	469	347	228	412	
Avril	236	122	61	35	79	116	108	114	129	en fré-
Mai	191	98	64	72	115	121	74	106	159	quence
Juin	203	77	48	39	67	148	135	138	145	pour
Total	630	297	173	146	261	385	317	358	433	mille
Juillet	183	63	27	24	75	164	172	162	130	
Août	130	55	26	29	103	194	138	129	196	
Septembre	104	74	53	60	109	170	130	105	195	
Total	417	192	106	113	287	528	440	396	521	
Octobre	98	69	64	80	138	137	101	89	224	
Novembre	96	64	58	61	181	151	106	80	203	
Décembre	83	52	61	74	195	182	135	71	147	
Total	277	185	183	215	514	470	342	240	574	
22										

IV - ORAGES, GRÈLE ET BROUILLARD

Les orages sont assez peu fréquents et jamais très violents. On compte de 10 à 15 jours d'orages par an avec deux maxima : l'un en Mai et l'autre en Août. Leur passage perturbe la température pendant plusieurs jours.

La grêle est assez rare : les chutes se produisent au printemps et sont toujours très localisées.

Le nombre de jours de brouillard est très élevé car il dépasse une durée de 2 mois (67 jours comme moyenne de 1946 à 1960) c'est un trait fondamental du climat breton.

Moyenne mensuelle de l'insolation (en heures)

RENNES - St JACQUES 1951 - 1960											
Janv.	Fév.	Mars	Av.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Décem.
68	96	159	201	236	227	230	216	168	121	69	48

L'insolation est assez importante puisqu'en moyenne on a 1839 heures et qu'elle a atteint en 1959 le maximum de 2 217 Heures.

2ème PartieCLIMATS LOCAUX

La plateau se trouve à une altitude plus élevée (100m en moyenne) que la station météorologique les températures y sont plus marquées et les variations plus importantes. Les premières gelées d'automne apparaissent dans les fonds 15 jours plus tôt que dans le bassin rennais. De même, les brouillards y sont plus fréquents et plus précoces. L'été on note un retard de maturité de 8 à 10 jours entre le plateau et la région de Rennes où la température est plus uniforme et moins fraîche; les nuits surtout.

Comme nous l'avons déjà vu, il pleut davantage à PLELAN et MAXENT qu'à BOVEL, BAULON et St THURIAL.

De plus, il existe de nombreuses croyances locales difficiles à vérifier.

Les Plélanais affirment que la forêt "attire" les orages et qu'il sont ainsi plus fréquents qu'à MAXENT ou TREFFENDEL.

Les gens de BAULON croient que la forêt de la Musse "attire" la pluie et qu'il tombe plus d'eau dans la partie N.E de la commune que dans la partie S.O. Remarquons cependant que le bourg, situé sur un plateau, voit passer des orages au Nord et qu'il pleut sur le Grand Etang sans qu'il y ait de pluie sur l'étang de Belouse.

A BOVEL, "Pays Haut" reçoit plus d'eau que le "Bas" de la commune.

Automne légèrement plus précoce, printemps un peu plus en retard, pluies plus abondantes, températures plus marquées, telles sont les nuances climatiques qui individualisent la région de PLELAN par rapport au Bassin de RENNES.

CONCLUSIONS AGRONOMIQUES GENERALES

Nous sommes dans une région où la saison froide est très humide rendant les terres argileuses, lourdes, mal drainées et impossibles à travailler.

L'Hiver doux permet le développement rapide de la végétation au printemps, ce qui est intéressant pour l'établissement des prairies temporaires.

L'Été assez pluvieux gêne la récolte des graminées, tout en facilitant le départ des prairies de fauche qui sécheraient sans cela.

SOMME DES TEMPERATURES

Du 15 Novembre au 1er Août, nous obtenons un total de 2 617 °

Si nous comparons ce chiffre avec ceux que réclament certaines cultures, nous voyons que :

le blé d'hiver	a besoin	de	2 320 °
l'escourgeon	"	de	1 900 °
l'avoine d'hiver	"	de	1 711 °
le blé de printemps	"	de	2 000 °
l'orge de printemps	"	de	1 600 °

Ainsi toutes ces céréales peuvent aisément mûrir, à l'exception du blé de printemps qui aura de grandes difficultés puisque l'on compte, en année moyenne, du 1er Avril au 1er Août, une somme de 1785 °

L'Orge de printemps demandant 1 600 ° devra être faite assez tôt, d'une part pour éviter la sécheresse de Mai qui lui est parfois fatale, d'autre part pour pouvoir la récolter aisément.

En conclusion, les conditions climatiques de la région de PLELAN ne sont pas plus mauvaises sur le plan agricole que celles de toute la Bretagne centrale.

=====

PÉDOLOGIE

Mr. le Lannou écrit : 1) " la bigarrure des sols est un des facteurs de la polyculture bretonne et de sa résistance aux sollicitations de l'économie moderne. Le paysan breton fait un peu de tout" parce que ses terres l'y appellent. "Un inventaire pédologique est donc la base de toute étude agricole. Mais avant d'énumérer rapidement les principaux types de sols qui existent dans la région de Plélan, il convient de rappeler les caractéristiques des facteurs de la pédogenèse. Le grès armoricain et les schistes pourprés de Pont-Réan (affleurements prédominants) sont des roches pauvres en bases qui se podsolisent assez facilement ; le climat Atlantique rend important les phénomènes de lessivage ; la végétation acidifiante (résineux, bouleaux, bruyères, callunes), génératrice d'humus brut, favorise elle aussi la podsolisation. Les sols de la région de Plélan présentent deux caractères généraux communs :

- . la faible épaisseur de l'horizon superficiel A, c'est à dire de la terre arable, qui varie de 20 à 40 cm selon les lieux.

- . la présence quasi générale d'un horizon "textural" B argileux, riche en colloïdes et donc imperméable. Cet horizon est couramment appelé "glaise".

De plus, les cultivateurs font la distinction entre les "terres fortes" et les "terres légères". Les premières sont compactes, riches en argile et en fer ; les secondes sont friables, pauvres en colloïdes.

On distingue ainsi :

- . les sols bruns acides (pH : 5,8) ; schistes d'Angers et grès armoricain) qui constituent les meilleurs terroirs agricoles de la région. Ils sont profonds, lourds, pourvus d'un fort pouvoir absorbant du fait de leur composition argilo-limoneuse. Ce sont par excellence des terres à blé. Ils n'ont qu'un seul inconvénient : ils sont difficiles à travailler par temps de sécheresse à cause de leur teneur en argile.

- . les sols bruns lessivés (pH : 5,5 ; grès armoricain et schistes d'Angers) qui forment les terres les plus courantes du pays, celles sur lesquelles les fortunes se font et se défont. Ils sont usants, lourds. Portant difficilement le blé, ils supportent très bien l'avoine et le chou. En fait, ils ont davantage une vocation herbagère que les précédentes, car ils sont froids et ouverts à une humidité constante.

1) Le Lannou M. Géographie de la Bretagne. Tome I.

. Les sols lessivés podsoliques (pH : 4,8 ; grès armoricain) qui constituent les terroirs bien médiocres. Ils sont acides et en général peu profonds. A l'exception du blé noir et des plantes sarclées qui y viennent bien, leur vocation est uniquement herbagère.

. Les sols ocres podsoliques (pH : 4,8 ; schistes pourprés de Pont-Réan) qui donnent des terres humides, lourdes, asphyxiantes, difficiles à travailler. Il n'y a pas de cultures préférées car elles sont toutes faites généralement dans de mauvaises conditions ; cependant, la pomme-de-terre, le seigle et les prairies y viendraient bien. Il est nécessaire de déstructurer ces sols botteurs à tendance polyédrique pour les rendre grumeleux.

. Les sols lessivés à pseudogley (pH : 4,8 ; grès armoricain) qui constituent les terroirs les plus médiocres de la région. C'était autrefois une terre idéale pour le blé noir, actuellement elle ne produit presque rien. Ce sont des sols trop chauds manquant d'homogénéité et de profondeur, engorgés d'eau une partie de l'année. A l'exception des sols bruns acides, il s'agit dans l'ensemble de sols médiocres, acides et froids ; quelle est leur évocation ? Ce sont les prairies et les plantes sarclées qui donnent les meilleurs résultats. Il y a deux améliorations principales à effectuer.

. la remontée progressive du pH grâce à des apports de chaux et de potasse.

. l'assainissement des champs, et en particulier le drainage. Mais cela ne peut être effectué ^{à l'échelle} d'une parcelle mais seulement dans le cadre d'un resembrant.

CONDITIONS HUMAINES :

HERITAGE DU PASSE

ET

LEUR EVOLUTION RECENTE

L' HABITAT

"La Maison rurale est l'outil de travail du paysan".

Derruau-Précis de Géographie humaine; p. 339.

HAMEAUX ET FERMES ISOLEES

La majorité de la population des communes de la région de Plélan est dispersée dans les écarts.¹⁾

- 90 % à Bovel²⁾
- 83 % à Maxent
- 80 % à La Chapelle-Bouëxic
- 73 % à Baulon
- 72 % à Saint-Thurial
- 68 % à Plélan et à Treffendel.

Cependant, la population des écarts est groupée en petits hameaux : c'est là la forme d'habitat prédominante dans la région de Plélan ; elle différencie le plateau du bassin rennais où la ferme isolée est beaucoup plus courante. Il est bien souvent difficile de trouver des lignes directrices dans la forme des hameaux. Certes, il existe quelques hameaux en ligne, établis le long d'une route (village-route au sens breton du terme) : les maisons y sont disposées en file, les unes derrière les autres, perpendiculairement à la route ou les unes à côté des autres, parallèlement à la route. On peut citer à titres d'exemples :

- la Bourgoulière en Plélan
- Cossinade en Saint-Thurial
- Catillan)
- Guilly (en Maxent
- Laimheuc (
- Pennée)
- Le Plessix en Baulon

1) On appelle écart tout lieu habité qui n'est pas le chef-lieu de la commune;
2) Selon le recensement de 1962.

Mais la plupart du temps, les hameaux ont l'aspect de tas peu serrés où les divers éléments s'assemblent d'une manière désordonnée. Ils ont été construits autour d'un communal qui portait le nom de "chênaie" ou de "pâtis"¹⁾. A la différence du Ploërmelais, ce communal a presque toujours disparu dans la région de Plélan au cours du XIX^{ème} siècle.

La "rangée" de plusieurs habitations contiguës sous un même toit est une forme d'habitat très courante. On parle fréquemment d'une rangée de "trois feux", mais il existe aussi des "rangées de six feux" comme au Trouesset en Bovel. Il faut tenir compte que par suite de l'exode rural, beaucoup de rangées ont disparu, les bâtiments faisant maintenant partie de la même exploitation. Comme nous le montre la carte ci-jointe, les rangées sont peu nombreuses à Saint-Thurial, assez nombreuses à Treffendel, Plélan, Maxent, Baulon et Bovel, très nombreuses dans les communes du Louthel et de la Chapelle-Bouëxic. Dans cette dernière, elles forment^{nt} l'essentiel des hameaux (comme à la Blunais, au Brulais et à la Gommerais). L'habitat rural de la région de Plélan se caractérise donc par un groupement en petits hameaux où "la rangée" est fréquente.

Comme nous l'avons vu précédemment, la ferme isolée n'est pas absente dans la région de Plélan, mais elle est beaucoup plus rare que le hameau. Elle ne se distingue en rien des autres exploitations, si ce n'est qu'il convient d'en mentionner deux types particuliers: la ferme-manoir et la maison-double. La ferme-manoir²⁾ a toujours un étage, elle est entourée de murs, on y rentre par une porte en plein cintre surmontée d'un écusson armorié et daté. La maison-double, comme son nom l'indique, est formée de deux maisons accolées bâties sur le même modèle, c'était jadis la demeure de journaliers agricoles, c'est un type peu répandu que l'on trouve surtout à Saint-Thurial : aussi sont-elles maintenant habitées par des carriers.

Pour illustrer cette brève étude et afin de mieux apprécier la répartition de la population des écarts à l'intérieur de la commune, nous examinerons à présent, un exemple précis en la commune de Maxent. La population légale totale y était de 1 209 habitants au recensement de 1962, 17 % de cette population, soit 205 hab. était

1) Equivalent du placître de Basse-Bretagne

2) La Touche, la Rue à Plélan
Le Breil-Houssoux à Treffendel
La Haie-Chapeau à Saint-Thurial
La Chaise à Baulon
La Primelais à la Chapelle-Bouëxic

alors agglomérée au bourg et 83 %, soit 1 004 hab. vivaient dans les écarts.

La population des écarts se répartissait ainsi :

49 %, soit 495 hab. vivait dans 41 hameaux de 2 à 5 feux :

la Jeu, la No⁷, la Chesnais, Télolhic, la Bois-David, le Perray, la Provotais, la Bothelleraie, la Fidelaie, Laudigeraie, le Coudray, Pourrie, les Rues-Piels, la Garenne, Montafilan, le Tertre, la Frangeolais, Treume, les Cheintes, la Gouannière, le Chénol, le Châtel, la Bouérardais, Psihan, les Closiaux, les Champs-Haras, la Pironnais, Lantu, les Neuf-Fontaines, le Devairie, la Carouais, le Clio, la Hantardais, la Fromais, la Grande rue, la rue Close, la Chevaleraie, la Mare, Fontenelle, le Flat, la Houssais.

24 %, soit 236 hab. vivaient dans 9 hameaux de 5 à 10 feux

Catillan, Besnard, Pennée, Péniaç, la Malonais, la Goupillais, Linquilly, Trégadan, Landrouix.

16 %, soit 164 hab. vivaient dans 4 hameaux de plus de 10 feux :

Mérignac, Laimheuc, Guilly, le Rocher.

11 %, soit 109 hab. vivaient dans 26 fermes isolées :

les Douets, la pêcherie, la Joutais, Bellevue, l'Hermitage, le Noyer, le Pied de Chien, la Rivière, la Rimboungère, la Pointe, la Fauvelais, Belle-Roche, Trébéry, la Guinhois, le Haut-Pennée, le Biot, la Clôture, les Haies, la Prisé, Bel Air, Bauvais, les Champs, le Rouillé, Hairlée, la Rue Labbé, Rollée.

Les petits hameaux de 2 à 5 feux sont donc les plus nombreux et rassemblent la plus grande partie de la population des écarts. Les gros hameaux de plus de 10 feux sont peu nombreux :

Il y en avait 4 à Maxent en 1962, que nous avons cités plus haut.

" 11 à Pléla^h " : le Bodo, Trégu, Trélo, Couédouan, Trézon, le Gué, la Lande du Gué, la Vieille-Ville, Perquis, le Théleu, la Grée.

" 2 à Baulon " : Le Plessix et Crambert

" 2 à La Chapelle Bouexic : Le Brulais et la Gommerais

" 2 à St Thuriel : Cossinade et la Pouluais

" 1 à Treffendel : La Chevalleraie

" 1 à Maure : Roppenard

Il n'y en avait aucun à Bovel, Campel, et au Loutchel.

Si les fermes isolées n'ont pas de site bien déterminé, les hameaux affectionnent les hauts de versant : ils s'y sont souvent établis sur de petits replats.¹⁾ Et pour s'en convaincre, il suffit de jeter un rapide coup d'oeil sur la carte d'Etat-Major ou sur la carte ci-jointe : nous voyons ainsi un grand nombre de hameaux s'aligner de part et d'autre de la vallée du Canut ou de la Chèze, ou du "val" de Bovel. Ils ont délaissé les fonds de vallée marécageux et les étendues planes et mal drainées des sommets, des "hauts" comme on dit. Ils ont été construits près des sources au milieu des champs de versant, et non loin des prairies de la vallée et des landes des "hauts".

LA MAISON RURALE

Quant on parle de maison rurale, on entend le logement de l'agriculteur, mais aussi celui des récoltes, du cheptel vif et de l'outillage. Si l'étendue des bâtiments est proportionnelle à l'importance de l'exploitation, ceux-ci se réduisent en général au strict minimum : la "demeurance" à pièce unique, l'étable, l'écurie, le cellier et le pressoir. Ces divers éléments sont juxtaposés le plus souvent en longueur mais parfois en profondeur, formant un "bloc à terre" : c'est là l'essentiel des bâtiments. Cependant, on a presque toujours construit les soues, la grange, le four, le poulailler, la "chaudière"²⁾ et quelques abris rustiques, autour de la cour qui s'étend devant la façade. Ainsi le type primitif de maison "bloc à terre" a-t-il progressivement évolué vers la maison à cour ouverte. La cour n'est entièrement fermée que dans les anciens manoirs. Les maisons construites ou reconstruites au cours du XIX^e siècle se distinguent en général par leur plan en équerre. Afin de profiter au maximum de la lumière, les demeures ont toutes leurs ouvertures percées au midi : elles ne regardent pas le chemin quand celui-ci passe au nord ou ne lui présente que leur pignons nus quand il descend vers le sud. Le grenier à grain auquel on accède par une échelle est situé au-dessus de "la demeure" ; le grenier à foin lui fait suite : il communique avec l'étable sur laquelle il est construit par une ouverture dite "abat-foin". Si l'on excepte les manoirs, les fermes à un étage sont excessivement rares : on en remarque cependant quelques-unes le long de la route nationale de Lorient.

Les maisons font partie intégrante du paysage qui les encadre, car elles ont été bâties avec des matériaux tirés du sol même où elles se trouvent, de quelque "perrrière"³⁾ proche. Les maisons de pierre sont nettement les plus nombreuses ; on ne trouve aucune maison de terre, mais seulement quelques granges. On rencontre par contre fréquem-

1) Le Guéhobé, le gravier, Téléhic, Roca, Simon, le Bas-Marsac, par exemple, le long de la vallée de la Chèze

2) Abris qui protègent la chaudière

3) carrière.

sent, surtout sur la bordure du plateau (à St-Thurial, au Loutchel ou à Campel), des bâtiments d'exploitation où l'on a utilisé à la fois comme matériaux de construction la pierre et l'argile jaune, la partie basse des murs prolongeant les fondations étant en pierre et la partie haute étant en terre. Parfois, comme dans le "Haut" de la Chapelle-Bouëxic, la partie en terre se réduit à une simple frange de 20 cm sur laquelle repose le toit. La terre argileuse utilisée devait être douce pour ne pas se fendiller, et dépourvue de sable pour ne pas s'effriter. On la délayait longuement dans l'eau; puis, pour lui donner de la consistance, on la mélangeait en la piétinant avec de la paille hachée, de la balle d'avoine, du foin, de l'ajonc, et de la bruyère. Une fois durci, ce mélange devenait très compact comme nous l'avons déjà vu, les deux affleurements géologiques prédominants sont le grès armoricain et le schiste pourpre de Pont-Réan appelé "pierre de val"; ils ont tous deux servi à construire les maisons de la région de Plélan et on les trouve presque toujours côte à côte dans la même maison : si la façade est en grès disposé en dés blancs aux arêtes tranchantes, le pignon est en schiste. On a même tiré souvent un effet très séduisant de l'alternance du grès et du schiste, pierres de différentes couleurs. Les parements des murs sont séparés par de l'argile. Les portes sont les parties les plus décorées des façades. Les linteaux sont généralement en bois. Dans les communes du sud,¹⁾ les pierres qui entourent l'entrée de la "demeurance" sont souvent blanchies à la chaux. Le vantail de la porte principale est doublé par une contre-porte qui monte à mi-hauteur de la première et qui, à la différence de la porte reste généralement fermée : on la "crouille" à l'aide d'un loquet.

Le toit est tout dans la maison. Le toit d'ardoise est général dans la région de Plélan. On ne trouve plus d'ardoises du pays en schiste rouge, épaisses et rugueuses, que sur quelques vieilles maisons de Campel : partout ailleurs, elles ont été remplacées par les ardoises fines de l'Anjou. On rencontre encore fréquemment des toits concaves à double pente, les chevrons étant plus inclinés que les coyaux qui soutiennent l'avance du toit ; cette avancée garantit le mur de la pluie et forme auvent. Le faite des plus vieilles toitures est formé d'ardoises disposées en dents de scie. Les mansardes à auvent sont les plus fréquentes, mais on rencontre aussi des lucarnes ne présentant qu'une couverture plate de moindre pente que celle du toit, appelées "gerbières". Les toits de chaume, les chaumières ne sont plus qu'un souvenir

1) Loutchel, Maure, Camprel, Bovel, La Chapelle-Bouëxic et Baulon.

dans la région de Plélan. Certes on rencontre encore quelques apprentis couverts en chaume à la Chaise et Rivy en Baulon, à la Gommerais ou la Chapelle-Bouëxic et à la Rouaudais en Bevel, mais ces couvertures ne sont plus réparées. Les deux "couvroux" en chaume de Baulon ne sont plus sur les toits, car ils ont plus de 70 ans et ont bien, l'âge de la retraite. Le Chaume est remplacé par la tôle ondulée galvanisée. Les récentes rénovations des bâtiments d'exploitation ont amené la multiplication des couvertures en fibro-ciment, surtout à Treffendel. Les abris rustiques faits à l'aide de quelques troncs plantés en terre ont une boîture économique : on se contente d'accumuler sur une charpente rudimentaire des genêts et des bruyères ou des "clisses"¹⁾ de châtaignier ("les dôlettes"), parfois même de la paille entassée (et l'on a ainsi une véritable grotte à l'intérieur d'une barge). Ces frêles abris se sont multipliés depuis qu'on utilise des machines agricoles qui n'ont pas trouvé leurs places dans les bâtiments primitifs.

Il nous reste à parler de ces petits-à-côtés qui donnent sa physionomie à la ferme : le four, le puits et les meules de paille. Toutes les exploitations possèdent encore leur four : il ne sert plus à faire du pain mais seulement, une fois par an, à cuire le pâté quand on tue le cochon. Il est recouvert d'un toit d'ardoise en forme de quart de sphère ; sa table est toujours formée de dalles plates de schiste pourpré ; sa "goule" toute charbonneuse est fermée par une plaque de fer. Le puits est presque toujours couvert et son toit fermé d'une tôle inclinée, est supporté par une armature de bois où tourne le treuil à quatre poignées ; la margelle est toujours en pierre. Les meules de paille sont de deux sortes : le mulon conique édifié autour d'un perchet et la barge ou meule rectangulaire. Mais le mulon disparaît de plus en plus au profit de la barge.

Il y a vingt ans, la grande majorité des fermes n'avaient qu'une seule pièce d'habitation qui servait à la fois de cuisine, de chambre à coucher et de laiterie (car on y trouvait l'écumeuse) ; la place était en terre battue. En 1942, quand Monsieur RIAYS parcourut le plateau de Guichen, il rencontra des exploitations où l'étable et l'habitation se partageaient la même grande pièce dans une promiscuité peu hygiénique ; mais le plus souvent elles étaient séparées par une cloison. Quand il y eut une pièce annexe à côté de la "demeurance", on l'appela "la salle". En 1965, fort heureusement, dans presque toutes les communes, la majorité des exploitations ont plus d'une pièce et les maisons en terre battue sont peu nombreuses :

1) Copeaux.

A St-Thurial :

4 % des exploitations ont pièce unique
il n'y a aucune maison en terre battue

A Treffendel :

14 % des exploitations ont pièce unique
5 % des maisons sont en terre battue

A Maxent :

20 % des exploitations ont pièce unique
5 % des maisons sont en terre battue

A Flélan :

29 % des exploitations ont pièce unique
8 % des maisons sont en terre battue

Communes
du
Nord

A La Chapelle-Bouëxic :

34 % des exploitations ont pièce unique
16 % des maisons sont en terre battue

A Baulon :

40 % des exploitations ont pièce unique
10 % des maisons sont en terre battue

A Bovel :

53 % des exploitations ont pièce unique
19 % des maisons sont en terre battue

Communes
du
Sud

A Campel :

55 % des exploitations ont pièce unique
25 % des maisons sont en terre battue

Comment se présente la "demeurance" traditionnelle ? Les murs sont blancs, car ils sont périodiquement passés au lait de chaux. Le plafond est généralement d'un brun velouté ; des poutres énormes soutiennent les soliveaux. Quand on rentre dans la pièce, c'est la cheminée monumentale qui attire tout de suite l'attention. Au-dessus, une tablette de bois forme étagère ; elle supporte le crucifix et elle est souvent décorée d'une bordure dentelée en papier. Le foyer est élevé de 20 cm au-dessus de la "place", un chaudron est pendu à la crémaillère. Devant la fenêtre, il y a souvent une large niche pratiquée dans la muraille : on y voit une dalle creuse de schiste pourpré qui forme évier. Des étagères superposées sont fixées au mur près de l'entrée : on y dispose la vaisselle. La disposition des meubles dans la salle n'est pas partout exactement la même, mais c'est l'habitude générale de cacher le mur du fond : on y aligne les lits et les armoires et aussi la grande horloge. Les armoires sont majestueuses et leurs panneaux sont souvent garnis de moulures harmonieuses. La boîte d'horloge placée entre les armoires est très haute, droite, extrêmement ornée et datée d'une belle corniche.

La table est toujours disposée perpendiculairement à la cheminée : de chaque côté, des bancs mobilés, étroits et longs. Bien souvent des morceaux de saucisse sont pendus au plafond. Les seules images qui décorent la maison sont des tableaux religieux rappelant les missions paroissiales et représentant le Sacré Coeur ou la Vierge Marie.

Une constatation s'impose : les bâtiments d'exploitation souvent vétustes et toujours réduits au strict minimum, sont inadaptés à la vie agricole moderne. Et de plus, chose plus grave, ils sont difficilement transformables. Comment faire de la "demeurance" aux murs épais, au plafond bas et aux ouvertures petites et rares, une cuisine moderne ? Où faire les chambres désirées par les filles et fils d'agriculteurs ? Comment aménager l'étable, basse et trop petite ? Où y faire la salle de traite ? La moindre rénovation coûte très chère : les propriétaires non exploitants s'y refusent ; les petits exploitants propriétaires n'ont pas d'argent. Pourtant l'équilibre économique agricole de la région est intimement lié à la notion de l'amélioration de l'habitat rural, car si l'on ne fait pas d'effort dans ce domaine, on ne gardera plus de jeunes femmes à la campagne et dès lors, c'est la porte ouverte à un exode rural massif. Un organisme : la S.I.C.A.¹⁾ a été créé pour guider les cultivateurs et leur soumettre un plan d'aménagement par tranches successives qui tiennent compte au maximum des diverses formes d'aides de l'Etat. Mais l'action de la S.I.C.A. est encore très limitée dans la région de Plélan.

LES TRANSFORMATIONS RECENTES

Elles se traduisent tout d'abord par la rénovation des façades. Nous avons vu que de nombreuses maisons rurales étaient entièrement construites en pierre, mais nous avons vu aussi que bien souvent on avait utilisé comme matériaux de construction, à la fois la pierre et la terre, sur les façades, la pierre a toujours été laissée à nue, mais par contre des joints en ciment peints en blanc ont été faits entre les parements ; ceux-ci mettent davantage en valeur les dés de grès et surtout rendent plus gai le schiste pourpre qui n'est pas sans donner autrement un aspect de sévérité aux maisons. Les parties en terre ont été recouvertes d'un jetis en ciment. Le résultat d'ensemble n'est pas dénué de charme et donne aux fermes un aspect "vieux manoirs". Des géraniums garnissent les fenêtres et cette habitude de fleurir l'extérieur des maisons se répand de plus en plus. Presque partout, sauf malheureusement, dans les communes du Sud, le tas de fumier a été éloigné de la porte d'entrée, voire même de la cour. Bref, tous ces petits détails donnent aux maisons rurales une physionomie extérieure plus coquette.

1) Société d'Intérêt Collectif Agricole d'Habitat Rural.

La rénovation des intérieurs se fait généralement en trois stades : dans une première partie, on améliore la pièce unique en y faisant un parquet et un ciment à l'entrée ; on fait ensuite une cloison qui divise la pièce en deux parties de façon à avoir une cuisine et une chambre à coucher ; on fait enfin une maison neuve, soit en abattant ou transformant plus ou moins les vieux bâtiments, soit en construisant directement à côté. Mais toutes les fermes ne sont pas encore rendues à ce dernier stade : à Plélan, on compte peut-être cinq exploitations ¹⁾ qui sont dans ce cas. Dans le domaine de l'amélioration de l'habitat rural, il convient de mentionner tout particulièrement la commune de Maxent d'où est parti le mouvement. Dès 1957, Maxent avait sa première "cuisine-pilote".²⁾ A cette époque, la rénovation de l'habitat fut stimulée par un vicaire de la paroisse qui faisait lui-même des plans. A l'heure actuelle, des hameaux entiers peuvent être donnés en exemples : ainsi Landrouin où les cuisines des cinq exploitations rivalisent par leur beauté et leur modernisme. Cependant, si la plupart des fermes ont une chambre à coucher à côté de la cuisine, bien peu ont plusieurs chambres : les enfants dorment en chambre commune et bien souvent avec leurs parents. A Saint-Thurial³⁾, parmi les enfants d'agriculteurs, deux seulement : un garçon (18 ans) et une jeune fille (20 ans) ont leur chambre personnelle. Il reste donc encore beaucoup à faire.

La "demeurance" traditionnelle se transforme peu à peu. Les murs sont peints en couleurs chaudes. La pièce se meuble d'un buffet, la cuisinière et le réchaud à gaz deviennent courants. La grande cheminée est remplacée par une petite cheminée en briques rouges et la "dalle" creuse par un évier. Le problème de l'eau est résolu par l'installation de l'eau courante, mais ce mouvement est freiné, car les cultivateurs attendent à juste titre, la réalisation des programmes par tranches des deux syndicats intercommunaux des eaux qui se partagent toutes les communes étudiées dans ce mémoire. On compte les exploitations qui ne possèdent pas leur poste de radio. Le dernier pas vers la cuisine moderne est franchi en y faisant un carrelage, en achetant une table et des chaises en "formica" et en installant au-dessus de l'évier, des petits placards, des "éléments" comme on dit. On peut aussi y trouver une machine à laver, un réfrigérateur et un poste de télévision,⁵⁾ mais ce sont encore là des choses rares. On compte quatre

1) La Broussette, les Cannehils, Francmont, le Pas-Mainguy, la Yrdaïs.

2) Monsieur Garnier à Rollée

3) renseignements fournis par le vicaire-instituteur de la paroisse

4) Syndicat intercommunal des eaux de Brocéilande : Plélan, Maxent, St-Thurial, Treffendel, Loutehel et Campel

Syndicat intercommunal des eaux de la Muse : Baulon et Lassy

36 % des exploitations ont l'eau courante à Treffendel, 27 % à Baulon (premières tranches réalisées), 23 % à Plélan, 23% à St-Thurial, 8% à la Chapelle-Bouëxic, 5% à Bovel et Campel.

5) 6 cultivateurs ont la télévision à St-Thurial, 3 cultivateurs ont la télévision à Plélan.

"cuisines-pilote" ¹⁾ Il ne faut pas être hypnotisé par ce terme de "cuisine-pilote" : celle-ci est entièrement aménagée par l'E.D.F. avec des appareils électriques : cuisinière électrique, réfrigérateur, machine à laver. Certains cultivateurs quant à eux préfèrent acheter une cuisinière à bois de marque "Aga" qui leur semble mieux adaptée mais leurs cuisines n'ont pas droit au titre, et pourtant elles n'ont rien à envier aux autres.

"Les tôles ondulées, le fibro-ciment se sont imposés dans le paysage avec leurs teintes violentes et éclatantes qui déparent tout le reste" ²⁾ Monsieur Henri-François Buffet regrettait déjà en 1947 le développement du hangar à fourrage qui rompt l'harmonie des campagnes. Le hangar à fourrage a en effet complètement transformé depuis vingt ans l'aspect extérieur de la plupart des exploitations. Il s'est imposé par nécessité : nous avons vu que les cultivateurs manquaient de locaux pour abriter leurs récoltes et un matériel agricole de plus en plus important. La "prophylaxie" ³⁾ a encore accéléré son développement en nécessitant la création d'étables sous hangar. On trouve deux sortes de hangar à fourrage : le hangar métallique et plus fréquemment le hangar à charpente en bois ; la toiture du premier est en tôles ondulées galvanisées, celle du second en fibro-ciment. Certains regretteront peut-être ces transformations qui uniformisent les exploitations et leur font perdre les caractères du terroir : cette évolution est nécessaire, bien plus elle n'est pas encore assez rapide.

1) Monsieur GARNIER à Rollée en Maxent
Monsieur GEORGES au Chênot en Maxent
Monsieur PICCOULEAU à Leneheuc en Treffendel
Monsieur COTTO à la Portière en St-Thurial

2) H.F. Buffet : en Bretagne morbihannaise p. 261

3) lutte contre la tuberculose bovine.

LES PAYSAGES AGRAIRES

" Une fois de plus, la géographie humaine ne saurait se dissocier de l'histoire "

A. Meynier . Les Paysages agraires. p.5 .

SURFACE AGRICOLE UTILE, BOIS ET LANDES

Si dans chaque commune le chiffre de la superficie totale ne fait l'objet d'aucune discussion, il n'en est pas de même des chiffres indiquant la répartition des différents modes d'utilisation du sol (terres labourables, prés, bois, landes) qui varient suivant les sources. Les résultats du recensement agricole de 1955 effectué par l'I.N.S.E.E. ne concordent jamais avec les données des matrices cadastrales 1) :

Ainsi à PLELAN

	I.N.S.E.E.	:	Matrices cadastrales .
Terres labourables :	2 401 ha	:	2 706 Ha
prés 2) :	1 137 ha	:	1 180 ha

Nous reproduisons dans ce mémoire les chiffres des matrices cadastrales (révision 1963), mais seulement dans le but de donner une physionomie d'ensemble.

PLELAN . 5 035 ha.

: S.A.U 3) :	3 886 ha. ; 77 % de la superficie totale .
: { terres labourables :	2 706 ha ; 70 % de la S.A.U.
: { prés :	1 180 ha ; 30 % de la S.A.U.
: bois :	342 ha ; 7 % de la superficie totale
: landes:	301 ha ; 6 % "
: divers 4) :	506 ha 10% "

MAXENT . 3 973 ha.

: S.A.U. :	3 128 ha. ; 79 % de la superficie totale .
: { terres labourables :	1 930 ha ; 62 % de la S.A.U.
: { prés :	1 198 ha ; 38 % de la S.A.U.
: bois :	257 ha. ; 6 % de la superficie totale .
: landes:	311 ha. ; 8 % "
: divers:	277 ha. ; 7 % "

-
- 1) Matrices cadastrales des propriétés bâties et non bâties .
 - 2) Surfaces toujours couvertes d'herbe.
 - 3) Surface Agricole Utile (terres labourables et prés).
 - 4) divers : étangs, jardins, vergers, terrains d'agrément, sols et emplacements analogues, propriétés publiques exemptées, domaine public.

BAULON . 2 502 ha.

: S.A.U. : 1 763 ha ; 70 % de la superficie totale.
 : { terres labourables : 1250 ha ; 71 % de la S.A.U.
 : { prés : 513 ha ; 29 % "
 : bois : 300 ha. ; 12 % de la superficie totale.
 : landes : 218 ha. ; 9 % "
 : divers : 221 ha. ; 9 % "

TREFFENDEL. 1781 ha

: S.A.U. : 1 500 ha ; 84 % de la superficie totale.
 : { terres labourables : 1 178 ha ; 78 % de la S.A.U.
 : { prés : 322 ha ; 22 % "
 : bois : 18 ha ; 1 % de la superficie totale.
 : landes : 234 ha ; 13 % "
 : divers : 29 ha ; 2 % "

BOVEL . 1 459 ha.

: S.A.U. : 1 041 ha. ; 71 % de la superficie totale.
 : { terres labourables : 683 ha. ; 66 % de la S.A.U.
 : { prés : 358 ha. ; 34 % "
 : bois : 131 ha. ; 9 % de la superficie totale.
 : landes : 187 ha. ; 13 % "
 : divers : 100 ha. ; 7 % "

SAINT-THURIAL. 1 700 ha.

+ : S.A.U. : 1 300 ha. ; 76 % de la superficie totale.
 : landes : 393 ha. ; 23 % "

"HAUT" de la CHAPELLE-BOUXXIC 1 570 ha.

+ : S.A.U. : 1 100 ha. ; 70 % de la superficie totale.
 : landes : 205 ha. ; 13 % "

HAUT-CAMPEL . 475 ha.

+ : S.A.U. : 275 ha. ; 58 % de la superficie totale.
 : bois : 50 ha. ; 10 % "
 : landes : 150 ha. ; 32 % "

LOUTHEHEL .

+ S.A.U. : 88 ha.

Comme ces chiffres sont contestables, il est difficile d'interpréter les différences de pourcentage entre les communes. En général, la surface Agricole Utile couvre un peu plus de 70 % de la superficie totale ; elle se répartit de la façon suivante ; 70 % est en terres labourables et 30 % en prés. Les bois ne sont pas absents, mais à l'exception de BAULON (forêt de la Musse) ils ne couvrent pas de grandes superficies. L'étendue des landes n'est pas négligeable et assez importante pour donner au paysage un aspect particulier inconnu au bassin rennais. Les landes sont particulièrement importantes dans les communes où le schiste cambrien affleure sur de grandes étendues : St THURIAL, CAMPEL, MAURE (étang du Bois-Denats et Roppenard) et le LOUTHEHEL.

* données approximatives.

LE BOCAGE

"La contrée presque toute entière disparaît sous les arbres plantés dans les champs et dans les haies. Le voyageur ne voit plus guère la pays. Il chemine entre deux murailles de verdure ; mais d'un point haut la Bretagne si pauvre en forêts s'étend à ses pieds comme une sylve ininterrompue, tronçonnée de-ci de-là par quelque clairière ".1) C'est ainsi que M. MUSSET décrit le bocage breton : on ne peut trouver meilleure description pour présenter le bocage de la région de PLELAN. Dès que s'étend le moindre horizon cette "sylve ininterrompue" s'impose à vous : ainsi des hauteurs dominant BOVEL, où elle n'est trouée que par la clairière de la ferme de la Fléchais. Certes, l'automobiliste pressé ne circule plus que sur des routes dégagées, car les Ponts et chaussées ont fait abattre les "haies de verdure", mais qu'il arrête sa voiture et qu'il s'engage dans le premier chemin creux il retrouvera alors un bocage intact. Le chemin creux est un des traits de ce bocage. Il se caractérise par l'ombre, l'humidité et la boue. Réellement creux près des hameaux où les paysans en ont jadis extrait la boue pour s'en servir d'engrais, il semble creux ailleurs par suite de l'encaissement entre deux talus : si dans les zones de "bonne terre" il est étroit, dans les zones de "terre de lande" il est démesurément large. Il n'est jamais de largeur constante mais se rétrécit et s'élargit continuellement.

Les champs sont "hayés", c'est-à-dire qu'ils sont clos de haies, de "hâ" comme on dit. La haie de chêne, montée sur talus est la plus courante. Le talus est précédé d'un fossé plus ou moins comblé. A TREFFENDEL le mot "fossé" sert à désigner non pas le trou mais le talus. le docteur Marcel BAUDOUIN a donné la solution suivante 2) : "Je crois dit il, qu'on a pris simplement le résultat du trou (la terre extraite) pour le trou lui-même, parce que la terre ne remue pas et reste telle quelle, tandis que peu à peu le fossé se comble." Les chênes, émondés tous les six ou sept ans, appelés "têtards", prennent le long des chemins creux les aspects les plus torturés et les plus fantastiques. Leurs troncs rugueux, mutilés par l'émondage (qui se fait en hiver avant la montée de la sève), s'élargissent de place en place en énormes bosses. Mais les propriétaires se réservent aussi quelques beaux pieds d'arbres qui gardent toute leur couronne. La "fagotterie" suit l'émondage ; on lie sur place les branches coupées et on les transporte à la ferme où on constitue un "mê" 3) de fagots à côté des barges. Dans les communes du sud, la haie basse et taillée d'aubépine noire, parsemée ou non de quelques chênes, est très fréquente. C'est elle que l'on trouve généralement autour de tous les courtils. On trouve aussi quelques haies de frêne, de houx (la chais en BAULON), voire de buis (la Haute-Bouxière en CAMPTEL). Les "plèsses" formées de branches entrelacées et recourbées de saule ou de coudre se rencontrent dans la vallée de l'aff au LOUÏCHEL, dans le Bas-CAMPTEL et dans presque tous les fonds de vallée marécageux. On trouve des restes de clôtures en "palis" ou dalles de schiste piquées en terre, au milieu des haies, au Thélén en PLELAN, à Psihan en MAXENT, au LOUÏCHEL, à la Haute-Bouxière en CAMPTEL et à la Portière en SAINT-THURIAL.

1) R. Musset . La Bretagne.

2) "L'Intermédiaire". 20-30 Novembre 1917, col.320 .

3) "mê" : tas .

Certains champs du Thélin sont entourés d'un mûret. La plupart de ces clôtures ont généralement été renforcées avec du fil de fer barbelé. Il n'y a pas des arbres que dans les haies mais aussi dans les champs : ce sont surtout les pommiers qu' l'on remarque mais on rencontre parfois quelques belles rangées de peupliers dans les prairies des vallées. De belles avenues plantées de grands chênes : " les rabines", conduisent aux manoirs (La Rus en PLELAN, par exemple).

Les champs de la région de PLELAN ont généralement la forme de rectangles au dessin peu rigoureux qui s'assemblent en quartiers, aux formes souvent complexes. Mais avec ces parcelles approximativement régulières coexistent un peu partout des damiers de champs réguliers, aux lisières tirées au cordeau, dessinant des rectangles parfaits. L'ensemble révèle une certaine orientation générale méridienne, sans rigueur ; car beaucoup de champs obéissent à certaines orientations prépondérantes :

: Nord-sud (direction du soleil à midi).

: 0 64 ° N (orientation perpendiculaire aux alignements d'Erdeven : soleil levant : 8 Nov., 4 Février).

La superficie des champs est en général moyenne : les parcelles sont plus grandes que dans le bassin de MAURE et le Ploërmelais, mais elles restent cependant trop petites pour être convenablement adaptées à l'agriculture moderne. Voici la superficie moyenne des parcelles par commune : 1)

: PLELAN et TREFFENDEL	: 61 ares
: St THURIAL	: 58 ares
: MAXENT	: 57 ares
: BAULON	: 56 ares
: la CHAPELLE-BOUEXIC	: 41 ares
: BOVEL	: 40 ares.

On remarque que les champs les plus petits se rencontrent dans les communes qui avoisinent le bassin de MAURE .

On entre dans un en ôtant la barrière : celle-ci est formée le plus souvent de deux perches enfilées dans deux pièces de bois, trouées en leur milieu ou munies de fers à cheval, mais parfois elle est constituée de plusieurs rangées de fil de fer soutenues par des tringles de bois. Quelquefois un petit sentier borde le talus : c'est la "rote" qui permet aux paysans d'éviter le chemin "bouillonnoux" en hiver. Toutes les parcelles ne sont pas desservies par un chemin ; le cultivateur est parfois obligé de traverser le champ d'un autre pour l'atteindre : son droit de passage est matérialisé par un chemin : "une servitude" qui aliène une partie du champ traversé. Quand ce chemin permet de gagner une habitation, il porte le nom de "destination du père de famille" 2) Il n'est pas rare de trouver plusieurs cultures dans un même champ : il n'y a donc pas toujours correspondance entre parcelle foncière et parcelle culturale. En général, les derniers cadastres tiennent compte des parcelles culturales. On laboure un champ dans le sens de la longueur ; les deux bandes, appelées "forières", situées à chaque extrémité et qui permettent à l'attelage ou au tracteur de tourner, sont labourées perpendiculairement au reste du champ.

1) Ces moyennes ont été calculées de la façon suivante :

Surface Agricole Utile

Nombre de parcelle de S.A.U.

PLELAN : 6 330 parcelle de S.A.U. ; TREFFENDEL : 2 435 ; St THURIAL : 2 240 .
MAXENT : 5 453 ; BAULON : 3 093 ; la CHAPELLE-BOUEXIC : 2 682 . BOVEL : 2 602.

2) Renseignements fournis par M. LEBRET la Harlais en BOVEL.

Les cultivateurs font des labours de deux types : le labour à plat 1) dans les terres sèches, et le labour en planches 2) dans les terres humides. M. COTTO du Breil-Houssoux en TREFFENDEL a fait quelques expériences de labour en planches bombées. Les paysans font dans les prairies humides de grandes dérayures, des "saignées" comme ils disent, qui permettent l'évacuation de l'eau. Ce sont en général les champs cultivés qui sont situés près de la ferme les prés sont souvent les plus éloignés.

Le bocage breton est souvent troué par des "micro-openfields", appelés "méjoux" en pays bretonnant et "domaines" dans le pays de REDON. Ces "micro-openfields" sont peu nombreux dans la partie occidentale du plateau de GUICHEN et ils n'ont jamais été très nombreux comme le témoignent les vieux cadastres. Le mot "domaine" n'y est pas l'équivalent du mot "méjou" mais il désigne une grande parcelle foncière située généralement au voisinage d'une propriété nobiliaire :

- :Domaine du Trésor, Domaine Monsieur aux Brioux en PLELAN.
- :Les Domaines à Franquemont en PLELAN :
- :Domaine de Derrière au Breil-Houssoux en TREFFENDEL
- :Domaine de la Porte à la Chaise en BAULON .

Certes il existe quelques "domaines" "micro-openfields" sur la bordure sud du plateau au voisinage du bassin de MAURE où ils sont un des traits caractéristiques du paysage agraire. Dès qu'on atteint le petit abrupt qui limite le plateau, à CAMPTEL par exemple, on entre en effet dans une région où des prés minuscules et toujours enclos contrastent avec des terres labourables groupées en "domaines" entourés d'une haie commune aux parcelles laniérées groupées en quartiers ("les réages") séparés entre eux par des "servitudes". Comme exemple nous donnons ci-joint le plan du "domaine" de la Gandaiz. Les parcelles ne sont limitées que par des bornes, mais celles-ci ont très souvent disparu : Aussi il n'est pas rare qu'un cultivateur nouveau venu vienne consulter le cadastre à la mairie pour savoir où labourer. Il existe un tas de légendes de bornes déplacées. Les pommiers nombreux dans les "domaines", ne servent jamais de limite mais souvent de point de repère. On trouve fréquemment deux "domaines" : le "Grand Domaine" et le "Petit Domaine" au voisinage des hameaux qui parsèment le contact du plateau avec le bassin de MAURE (la Hautière au LOUTHEHEL, Roppenard en MAURE). Le démembrement de certaines propriétés nobiliaires rendues à plusieurs cultivateurs a amené la transformation des grandes parcelles en véritables "domaines" (le Bois-Denats à BOVEL par exemple). Jadis on ne conduisait les vaches dans les "domaines" qu'après la moisson, mais maintenant depuis l'introduction de la prairie temporaire, on les y mène toute l'année : cela ne se fait pas sans difficultés, car avant d'atteindre la parcelle désignée, les bêtes broutent au passage les "lisettes" 3) ou les choux du voisin...

On trouve quelques groupes de parcelles qui affectent une forme incurvée en plan. Les champs courbes enclos sont très rares sur le plateau et sont en général liés à la topographie (La Jeu en MAXENT) ; mais dans les "domaines" de la bordure sud, des champs courbes laniérés coexistent fréquemment avec des champs droits :

- 1) les raies sont successivement renversées les unes sur les autres.
- 2) une planche est constituée de plusieurs raies et séparée de la planche voisine par une dérayure.
- 3) betteraves.

d'une parcelle à l'autre la courbure s'accroît imperceptiblement pour devenir très nette au centre (Domaine de la Gandais à CAMPTEL, domaine des Blanchards au Thélén en PLELAN). Il ne nous appartient pas de résoudre ici le problème de l'origine des champs courbes : nous nous limiterons à quelques remarques. Quand une courbure est née, de l'avis de tous les cultivateurs, l'animal de labour a tendance à l'accroître progressivement en s'écartant du sillon précédemment tracé. Il existe un certain rapport entre la présence de ces formes incurvées et une topographie assez accidentée. Nous rappellerons pour terminer l'intéressante remarque de M. Meynier 1) : on retrouve dans le mot champ la vieille racine celtique "cambo" qui contient l'idée de courbe.

Les cultivateurs de la région de PLELAN mesurent leurs champs en "journal" qui correspond à la superficie labourable en une journée. Primitivement la valeur du journal variait d'une commune à l'autre : Ainsi à PLELAN, il valait 48 ares. Il a été arrondi partout à 50 ares, c'est-à-dire à un demi-hectare. Par contre dans les "domaines", les cultivateurs calculaient (et calculent encore mais très rarement) les superficies en sillons ; le sillon qui désigne aujourd'hui une raie de labour en creux signifiait jadis un dos de labour entre deux raies ; il vaut 2 ares. Il est curieux de constater que ces deux unités de mesure différentes puisque l'une se rapporte à un temps donné et l'autre à un type de labour, correspondant à des paysages agraires différents. Point de rencontre de deux civilisations agraires dissemblables ? Notre étude n'est pas assez poussée pour permettre cette affirmation. Les pays de "domaines" semblent indiquer une emprise collective de la terre par des paysans défricheurs : à la différence des champs du reste du bocage les landes ont un nom qui est une référence à l'ensemble et non une attestation de propriété. La "rangée" très fréquente dans les hameaux de la bordure sud du plateau, symbolise elle aussi le caractère collectif de la mise en valeur du sol et de l'implantation humaine. Cependant, les cultivateurs n'ont plus souvenance que ces "micro-openfields" aient donné naissance à des pratiques communautaires. Après la mort d'un propriétaire exploitant le partage entre ses héritiers peut se faire à l'échelle de l'exploitation ou à l'échelle de chaque parcelle ; cette dernière forme étant favorisée par l'extrême variété des sols. Peut-on lier l'un ou l'autre de ces types de partage à tel ou tel paysage agraire : par exemple la disposition en landes à la division de chaque parcelle ? Certes, jusqu'à la dernière guerre les notaires ont divisé des champs au cours des successions mais cela se faisait aussi bien dans les "domaines" que dans le reste du bocage.

La lande est partout présente dans le paysage, tantôt sous l'aspect d'une petite "jannaie" 2) laissée au coin d'un champ, tantôt sous la forme de grandes étendues (lande de Halgros, lande de BOVEL, lande de la Pimorais, lande de Roppenard). Ces landes sont très rarement communales mais appartiennent à de nombreux propriétaires. Elles sont divisées en parcelles qui comme les champs, affectent des formes variées. Ces parcelles sont généralement entourées d'un talus planté de chênes, mais on rencontre aussi un peu partout des landes "bornées" 3) dans ce cas, elles ont presque toujours une forme landière (La Lande Ronde au LOUPEHEL).

1) A. Meynier . Les Paysages agraires.
2) lande d'ajonc.
3) bornées ; limitées que par des bornes.

Il s'agit d'une lande humide forée de graminées à Moliné dont la plus répandue est appelée : "Molinia coerulesa" par les botanistes et "fenoche" ou foin des foin des forêts par les paysans ; on y trouve aussi l'ajonc et la bruyère qui en sont les fleurs caractéristiques. Très souvent ces landes ont été plantées en pins : les pinèdes augmentent encore l'aspect de "sylvie ininterrompue" du bocage.

LA PROGRESSION DU BOCAGE AU SIÈCLE DERNIER

Il semble bien que l'"openfield" couvrait d'assez vastes étendues en Bretagne au Moyen-Âge, mais le bocage a progressé partout à ses dépens au cours de 18^e et 19^e siècles. Ainsi rencontre-t-on près de la Guichardais en la CHAPELLE-BOURRIE, trois quartiers aux parcelles lanierées mais toutes encloses, portant chacun un nom global (le Berrière, le Ronceray, le Chêne), qui paraissent bien être d'anciens "micro-openfields". Nous examinerons un exemple précis de progression du bocage au siècle dernier en comparant pour le Thélén en PLELAN la feuille du cadastre de 1823 et celle du cadastre de 1960.

Le paysage agraire du Thélén en 1823 se caractérisait ainsi : les courtils étaient tous enclos ; il y avait un net contraste, comme à CAMPTEL encore maintenant, entre des prés parfois minuscules (Les Preyots) mais toujours enclos, et des terres labourables aux parcelles "bornées" mais non encloses groupées en "domaines" :

- : le Clos de la Ville
- : Domaine sur les Bois .
- : Les Hameries
- : Domaine des Blanchards.
- : Touche du Haut
- : Champ de la Roche
- : Domaine des Champs
- : Croix de la Chapelle
- : Crue sous les Frétais
- : Crue sur le Bois
- : Les Courses
- : Domaine du Clos Denis.

A l'intérieur des grands "domaines" de "Sur les Bois", des "Blanchards" et de la "Touche du Haut", on distingue des vieux noyaux primitifs aux parcelles lanierées ; les autres parcelles du reste des "domaines" ont un dessin beaucoup moins régulier et sont l'œuvre de défrichements postérieurs. Les champs courbes ne se rencontrent que dans les vieux noyaux : droites en bas les parcelles s'incurvent progressivement puis rapidement vers la gauche en remontant vers la "grée" rocheuse du "Landier sur le Landier".

A l'heure actuelle, le paysage agraire du Thélén est bien différent, comme le témoigne la feuille du cadastre de 1960. On remarque tout d'abord, sauf dans les parties défrichées au 19^e s., une diminution du nombre des parcelles et donc une augmentation de leur superficie moyenne :

	1823	1960	
Domaine sur les Bois	: 67 parcelles	: 51	(-23 %)
Touche du Haut	: 17	: 8	(-53 %)
Domaine des Blanchards	: 26	: 18	
Les Hameries	: 20	: 11	
Clos de la Ville	: 11	: 6	

i) grée : landes rocheuse .

Certes il existe encore quelques parcelles non encloses, mais dans l'ensemble le bocage a partout envahi les "domaines". Les premières clôtures édifiées étaient constituées de dalles de schiste pourpre piquées en terre (les "palis"), mais celles-ci ont été progressivement renforcées par des haies d'aubépine noire plantées de chênes. Pourquoi cette "enclosure"? Chaque fois qu'ils l'ont pu, les cultivateurs ont voulu matérialiser leur propriété. Il paraît d'autre part qu'on manquait de bois de chauffage dans les fermes à la fin du siècle dernier 1). On constate aussi que certains champs courbes du "domaine" des Blanchards ont diminué de courbure : Melle DENIAUD a fait la même constatation à TREHORENTEUC 2). Le paysage agraire du Thelin a beaucoup évolué depuis le début du 19^e s., mais c'est là un cas particulier : ailleurs, à l'exception des défrichements du siècle dernier, il y a eu peu de transformations, si ce n'est une légère diminution du nombre des parcelles.

TOPONYMIE, PAYSAGES AGRAIRES ET COLONISATION AGRICOLE.

Que nous indique la toponymie des noms de lieux-dits ? Pour cette étude nous prendrons l'exemple de la Commune de MAXENT.

Les noms d'origine gallo-romaine sont peu nombreux :

le Châtel (fortification).

Prisac

Périsac (cité dès 846 par le cartulaire de REDON).

Mérignac ?

Les toponymes bretons ne sont pas absents :

Tré-gadan (tré-hameau).

Tré-béry

Psihan (Bréoihan)

Les noms de lieux en -ière datant du 11^e s. 3) sont en nombre restreints :

la Gouannière

les Morgandières

la Rimboungère

La majorité des noms de hameaux se terminent par le suffixe -ais et date du 12^e - 13^e s. ; ils ont été formés à l'aide des noms des cultivateurs qui en ont les premiers retournés la terre, ou parfois à l'aide de noms d'arbres ou de végétaux. C'est le toponyme-type du bocage de la région de PLELAN. C'est la preuve d'un défrichement vigoureux qui a façonné le visage moderne d'une partie de la campagne.

La Bouénardais	:	La Provotais (Provot)
la Malonais	:	le Clairay
la Carouais	:	le Perray
la Hantardais	:	la Joutais
la Fromais	:	la Bothelerais
La Pironnais	:	la Ridelerais
la Goupillais (Goupil)	:	Laudigerais
la Chevalerais (Chevalier)	:	La Fauvelais (Fauvel)
le Boulay	:	la Guihois (la Guihouays : 1513)
la Frangeolais	:	Léquinais
la Houssais (lieu où croît le houx)		
le Coudray (" " le coudrier)		
la Chenais (lieu planté de chênes).		

1) Renseignements fournis par M. ROZE, cultivateur à l'Ecclardais, ancien premier-adjoint de PLELAN.

2) DENIAUD A. le peuplement à la lisière de la forêt de PAIMPONT.

3) Souillet G. Chronologie et répartition des noms de lieux en-ière et en ais dans la Haute Bretagne. Annales de Bretagne 1943 p. 98.

A PLELAN (il ne s'agit que de quelques exemples) :

la Berhaudais (Berhault)	:	la Bigotais (Bigot)
la Bonnerais (Bonneau)	:	la Jossetais (Josse)
la Cosardais (Costard)	:	la Bossuais (Bos)
la Gendrotais (Gendrot)	:	les Rosais (lieu où croissent des roseaux).

A BAULON :

la Blanchardais (Blanchard)	:	la Hervelais (Herveau)
la Briantais (Briand)	:	Launay (lieu planté d'aunes).

A TREFFENDEL :

la Besnardais (Besnard)	:	la Mercerais (Mercier)
-------------------------	---	------------------------

A SAINT-THURIAL :

la Cocaudais (Cocaud)	:	la Guérinais (Guérin)
-----------------------	---	-----------------------

A BOVEL :

la Harlais (Harel)	:	la Morlaix (Morel)
--------------------	---	--------------------

Les noms de lieux en "ville" ou en "rue" 1) ces derniers très fréquents dans la commune de PLELAN, datent de la même époque : comme dans les noms en - ais, on y trouve joint en général le nom de leur fondateur :

Ville-Mérel à PLELAN

Ville-Roger à TREFFENDEL

les Rues-Piels	} à MAXENT
la Rue-Labbé	
les Rues Jouets	
les Rues Thébault	
les Rues Piget	
les Rues Guillouët	
les Rues Maudet	
les Rues Mérel	
les Rues de Boucou	
les Rues Jallues	
les Rues Jean Grée	} à PLELAN .
les Rues Trochues.	

On trouve à PLELAN deux exemples (la Rivière et les Bigotais) où un ensemble de petits hameaux porte un nom global, comme c'est le cas dans chaque clairière de la forêt de PAINPONT. Les lieux-dits²⁾ de Bauvais, Belle-Roche et des Champs datent du 18^e s. ; le siècle dernier a construit les Mottes, Bel-Air, la Vallée et Bellevue.

Au IX^e s., quatre paroisses se partageaient la région de PLELAN : PLELAN, MAURE, BAULON et GUIGNEN. Comme partout en Bretagne, elles étaient fort étendues (PLELAN couvrait plus de 10 000 ha.) et leurs limites avaient été fixées par des prêtres qui n'avaient en vue que la commodité ministère; elles renfermaient un grand nombre de chapelles frairiennes : ces trêves furent peu à peu érigées en paroisses indépendantes. La paroisse mère fut très chiche et ne laissa aux nouvelles paroisses qu'un territoire assez restreint.

PLELAN qui doit son nom à une colonie ecclésiastique bretonne (plou-lan) : du monastère³⁾, est cité dès 863. 3)

la paroisse

1) petit hameau.

2) en MAXENT

3) Guillotin de Corson. Pouillé historique de l'Archevêché de RENNES.

MAXENT (Sanctus) Maxentuis, 866), primitivement rattaché à PLELAN, en fut séparé dès la fin du IX^e s.

TREFFENDEL (Capella de Treffandel, 1574), ancienne trêve de PLELAN, fut érigée en paroisse en 1803.

Le THELIN (le Telent, 1467), ancienne trêve de PLELAN, fut érigée en paroisse en 1845.

SAINT-THURIAL est mentionné pour la première fois comme paroisse en 1202.

BAULON (Beingloen) est cité comme paroisse dès 843.

LA CHAPELLE-BOUEXIC 1) trêve de GUIGNEN en 1676, fut érigée en paroisse en 1711.

Notre-Dame de BOVEL, chapelle frairienne de MAURE dès 843, fut érigée en paroisse en 1836 et en commune en 1872.

CAMP, cité dès 868, ancienne trêve de MAURE, fut érigé en paroisse en 1803.

Il convient de mentionner tout particulièrement deux anciennes trêves : BOVEL et LE THELIN, érigées en paroisses au milieu du siècle dernier. Alors que les érections de 1803 ne faisaient que donner leur autonomie à des bourgs importants, ces nouvelles créations semblent avoir été faites dans une intention "pionnière". Toujours est-il que leurs bourgs sont restés insignifiants (36 habitants agglomérés à BOVEL, 42 au THELIN) et ne se sont jamais développés. C'est Louis-Philippe qui promut BOVEL au rang de paroisse. Ceci avait été demandé par l'autorité diocésaine pour décharger la paroisse, de MAURE déjà trop vaste. Comme il n'existait aucun bourg, on fut incertain où construire l'église. Certains songèrent au village de la Nortière situé au centre de la nouvelle paroisse, mais la majorité de la population voulut que ce soit sur l'emplacement de la chapelle d'Anast, là où la tradition voulait que se fût arrêté la charrette à boeufs transportant la statue vénérée de Notre-Dame 2). L'église construite, les câtelains du Bois-Denats refusèrent toujours de vendre du terrain à bâtir autour : aussi le bourg (6 maisons) fut-il obligé de s'installer plus bas. Le Thelin avait depuis longtemps la tradition d'être indépendant de PLELAN ; il gardait le souvenir de sa "République" qui survécut jusqu'à la révolution française : les thélandais possédaient leurs terres en toute propriété et étaient administrés par deux préfets élus chaque année à la fontaine de Bodine. De quand datait cette institution ? La tradition veut qu'un seigneur des Brioux, fait prisonnier à la bataille de Paillé en 1525, fut racheté par ses vassaux en reconnaissance de quoi il leur donna la lande du Thelin ; mais ceci est erroné, car on fait mention des "communiens du fief de Telent" dans la charte des privilèges de Brécilien ; dès 1467. Prédécesseur du camp de Coetquidan, le camp du Thelin fut organisé dans la lande du Grand Bois en Août 1845 sous le commandement du duc de Nemours. Installé dans leur propriété, les thélandais en profitèrent pour demander au duc de solliciter du roi l'érection du Thelin en paroisse, ce qui fut fait. L'église fut construite sur une propriété du fief du Thelin dont les quelques dizaines d'hectares étaient l'unique souvenir de l'ancienne "république". Mais la construction du bourg se heurta à autant de difficultés qu'à BOVEL : on ne peut jamais mettre d'accord tous les propriétaires du fief pour vendre du terrain à bâtir.

1) Ce nom vient d'un de ses possesseurs de la fin du 16^e s. ; il n'est pas d'origine gallo-romaine.

2) légende de Notre-Dame de BOVEL.

Le Thelin eut moins de chance que BOVEL et ne devint jamais commune. La paroisse elle-même sera bientôt supprimée.

Chaque champ porte un nom qui est toujours très significatif et qui indique généralement plusieurs choses : 1)
sa fonction :

un champ cultivé : le champ, les champs.
une prairie : le Pré
: la Pâtur
un vague : le Pâtis
: le Pas

un défrichement plus
récent : le Landier
la Lande
l'Esobue, l'Esobue, les Esobuaux.
la Janais, les Jannais, la Janière.

On trouve fréquemment dans le même mot sa fonction et une de ses qualités :
le Clos, la Clôture ou le Closel : Champ cultivé clos de haies .

la Crue : Champ mouillé
la Noë : prairie humide
la Plesse : prairie close de haies faites de
branches entrelacées.
le Bignon : tourbière recouverte d'herbes.

sa situation :

Pré du Douet (lavoir champêtre)

Pré de la Fontaine

Le Tertre

Les Touches (près d'un bois)

Les Perrières(" d'une carrière)

Les Grées

Sur... (I-sous)

... en-Haut (≠ en -Bas)

... A-Haut (≠ A - Bas)

... de-Haut (≠ de- Bas)

... Devant (≠ Derrière)

sa forme ou son étendue :

Le Long Pré

Le Champ Rond

Le Petit Clos

Les Grands Champs

. une attestation de propriété (le nom de son premier possesseur) :

Le Clos Denis

La Crue Joubaux

La Pâtur de Jean Gaboux .

Il existe une curieuse correspondance entre la toponymie des champs et les paysages agraires. On retrouve à peu près le même schéma autour de chaque hameau ; la carte ci-jointe donne l'exemple du hameau de Couëdouan en FLELAN. Les "courtils" ou "jardins" sont situés près de la maison:

Courtil d'Abhut; Courtil Noir.

Jardin Devant , Jardin Derrière.

1) DAUZAT A. Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France.

On trouve ensuite des champs cultivés du nom de "Clos", "Clôture", "Champ" ou "Crue", groupés ou non en quartiers aux fermes plus ou moins régulières :

Clos de la Ville, Clos aux Noyers
La Grande Clôture, la Clôture Longue
Le Champ Derrière, les Champs
La Crue, la Crue aux Filles.

Les vallées se signalent par la ligne sombre des prés (le "Pré", la "Pâture", la "Noë") aux formes irrégulières. Au-delà, ce sont les damiers de parcelles aux lisières au cordeau, portant le nom de "Lande", "Landier" ou "Ecoubue" :

Landier du champ Gruau
Landier des champs Plats .

Quand on examine les cadastres du début du siècle dernier, les zones cultivées apparaissent comme des clairières séparées entre elles par des bandes qui couvrent des étendues considérables : 1)

501 ha.	de landes à CAMPEL,	soit 45 %	de la superficie totale.
1518 ha.	" à MAXENT, "	38 %	" "
1582 ha.	" à PLELAN, "	32 %	" "
595 ha.	" à STTHURIAL, "	32 %	" "
522 ha.	" à TREFFENDEL, "	27 %	" "
552 ha.	" à BAULON, "	22 %	" "

Les photographies aériennes permettent de discerner autour de chaque hameau de vieux noyaux vaguement circulaires : c'est l'"in-field" de M. Flatrès 2). Ce sont les "clos", "clôtures", "champs" et "crues" dont nous venons de parler et qui, correspondant aux terres les plus riches, furent les premiers terroirs mis en valeur. Comme la plupart des hameaux, ces noyaux datent du 12^e - 13^e s. Au-delà, s'étend l'"out-field", que l'on a défriché au fur et à mesure des besoins : ce sont les "Landes", "Landiers" et "Ecoubues". Les défrichement du 18^e s. furent très importants mais ce sont ceux du 19^e s. que l'on peut le mieux reconstituer grâce aux vieux cadastres.

Nous avons ainsi essayé d'établir pour la commune de PLELAN une carte des étapes de la colonisation agricole. Nous nous sommes servis pour cela des photographies aériennes et de la toponymie. Si les vieux noyaux et les défrichements du 18^e s. ont été tablis sur des critères discutables il n'en est pas de même des défrichements du siècle dernier dont les limites sont sûres, puisqu'elles ont été fixées en comparant le vieux et le nouveau cadastre. On constate dans cette commune de PLELAN, un net contraste entre un défrichement initial en noyaux bien visibles autour de gros hameaux à toponyme breton : Tré-gu, Tré-lo, Tré-zon, Coët-indan (Gouédouan), donc très anciens et un défrichement en vastes clairières (la Rivière, la Bigotais) parsemées de nombreux petits hameaux de deux à trois feux que leur nom permet de dater du 12^e-13^e s. Nous avons classé à part les domaines ou anciens domaines nobiliaires qui tranchent nettement dans le paysage agraire : ils se reconnaissent par leurs vastes parcelles trapues et leurs larges "rabines" ; d'origine souvent très ancienne mais soumis à une exploitation extensive, ils ont peu varié au cours des siècles.

Les défrichements du 19^e siècle correspondent aux zones de "front-pionnier".

1) Ogée. Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne.
2)

se caractérise par des talus plus bas, parfois nus (Les Grandes Landes de la Rouillais à BAULON) mais le plus souvent plantés de pins et châtaigniers; les chemins y sont droits et de largeur constante. On rencontre maintenant les landes là où affleure le schiste cambrien, mais jadis il n'en était pas ainsi et les plus vastes étendues se trouvaient sur le grès armoricain dans les endroits mal drainés caractérisés par des sols à pseudo-gley (Lande de Halgros, lande des Hauts, lande de la Pimorais). Quelles sont les raisons qui ont provoqué dans la région de PLELAN, vaste landier jusqu'en 1850, les grands défrichements du 19^e siècle ? Dès 1768, le recteur de PLELAN proposait de créer différents types de prairies, en particulier "tous herbages qui sont propres, plus que nos communs, à la nourriture des bestiaux de la grande espèce" et demandait que l'on rembourse les terres et défriche les landes communes. Ogée écrivait en 1778 à propos de la CHAPELLE-BONVIEUX 2) : "Des grains, du cidre, des pâturages excellents, sont les richesses de ce territoire qui serait bien plus riche si les habitants daignaient cultiver les landes étendues qu'on y trouve, lande dont le sol excellent les dédommagerait amplement de leur travail, pour peu qu'ils y donnaissent leurs soins." Les agriculteurs purent acquérir des fragments de communs ou des communs entiers en toute propriété et les enclorre ; une loi de 1860 oblige le détenteur des biens communaux à les mettre en valeur s'ils les a loués ; le développement des plantes fourragères va bientôt rendre le pacage du bétail dans les landes inutile ; enfin l'emploi des engrais industriels et du chaulage permettront d'améliorer les sols ingrats par nature où la lande s'était installée.

Les ventes des terres vaines et vagues de la commune de PLELAN 3) se sont échelonnées de 1793 à 1862. Un procès-verbal d'expertise descriptif et estimatif des terres vaines et vagues (probablement en vue de leur vente) a été dressé le 30 Juillet 1834 et constate que la commune possédait 734 ha. de terres d'un revenu de 2677 francs et d'une valeur de 53 558 francs. La plus grande partie de ces terrains a été vendue entre 1834 et 1838, et notamment en 1837. Un autre procès-verbal a également été dressé le 28 Février 1848 ; suivant acte de Me JOUBAIRE, notaire à PLELAN, en date au commencement du 2 Juillet 1849, il a été procédé à la vente de 186 parcelles de terres vaines et vagues pour 12 698 francs. Deux autres procès-verbaux ont été dressés les 28 Juin 1852 et 1^{er} Juillet 1854 ; et suivant actes de Me AUBRY, notaire à PLELAN, en date au commencement des 18 Septembre 1855 et 9 Juin 1856, il a été procédé à la vente de ces terrains. Le partage ou la vente du principal de la "Tenue des Thélandais" (fief du Thélin) est intervenue entre 1840 et 1850. Par acte au rapport de Me DIERAS, notaire à MONTFORT en date au commencement du 28 Mai 1855, la commune de MAXENT a vendu 1341 lots représentant environ 780 ha. de terres vaines et vagues.

Quels types de dessin cadastral sont nés de ces défrichements du 19^e siècle ? Parfois, les nouvelles parcelles vendues au fur et à mesure des demandes se sont adaptées à la forme irrégulière de la lande primitive et ne se distinguent en rien de celles des vieux noyaux dont elles sont le prolongement (Lande du Bayais à PLELAN). Mais le plus souvent les landes ont été vendues en lots rectangulaires tous égaux (parcelles de 61 ares 57 dans la Lande du Moulin de MAXENT 4), desservis par des chemins à orientation voulue ;

1) Archives Départementales d'Ille & Vilaine. Série C. 3913 (Mémoire du Recteur de PLELAN pour être présenté aux Etats de Bretagne sur le moyen d'améliorer l'Agriculture. 1768).

2) Ogée. Dictionnaire historique et géographique de la province de Bretagne. Tome I, p. 401.

3) Archives de Maître PINSON, notaire à PLELAN

4) Section AP du cadastre de MAXENT de 1963.

ces secteurs entièrement nouveaux, parfaitement géométriques, contrastent avec les vieux noyaux (Landes des Hauts à MAXENT). Toutes les nouvelles parcelles ont été entourées de talus que l'on s'est empressé d'élever ; bien que signifiant sans doute autre chose à l'origine, celui-ci marque incontestablement la prise de possession au siècle dernier.

VERS UN BOCCAGE "ECLAIRCI"

Le bocage souvent trop dense, avec ses haies nombreuses et envahissantes limitant des champs trop petits, est un handicap sérieux à la mécanisation et freine en général le développement des méthodes nouvelles d'exploitation. Aussi rien d'étonnant qu'il subisse depuis quelques années quelques retouches, certes localisées et limitées, mais qui annoncent pour les années à venir des transformations plus importantes ; les abattages de talus se sont multipliés et éclaircissent ici ou là le paysage. Au début il s'agissait uniquement d'abattages individuels effectués à l'aide d'un tracteur (procédé peu recommandé), mais depuis 1960 ceux-ci pour la plupart s'inscrivent dans le cadre d'une "tranche communale d'arasement de talus" 1). Les travaux dirigés par le Génie Rural bénéficient de la participation financière du Ministère de l'Agriculture et sont subventionnés à 50 % ; cependant chaque tranche doit obligatoirement avoir un minimum de 10 kms. de talus à abattre.

Entre des parcelles appartenant à un même propriétaire, les abattages de talus ayant pour but la formation de "quartiers" 2) sont fréquents ; par contre, entre des parcelles appartenant à des propriétaires différents, les abattages sont encore très rares et il n'y en a pratiquement eu d'effectuer qu'à TREFFENDEL : cela ne se fait pas en effet sans provoquer de contestations. Pourtant, peut-on penser, les talus sont rarement mitoyens et n'ont presque toujours qu'un seul propriétaire, mais où fixer la limite foncière ? Comment la matérialiser ? Les propriétaires riverains s'entendent à l'amiable pour faire un bornage mais parfois, pour plus de sécurité, ils réclament la présence d'un notaire. Souvent en abattant le talus, on laisse "un arbre-témoin" au milieu. Les légendes de bornes déplacées étant nombreuses, on a pris d'habitude à TREFFENDEL d'enfouir les bornes à 50 cm. sous terre. L'abattage d'un talus peut être l'occasion de modifier la limite foncière : on supprime alors des "coins", on redresse un champ courbe. Le premier bornage fut effectué au Bignon en TREFFENDEL dès 1947 ; à l'heure actuelle on compte dans cette commune une dizaine de "quartiers" qui forment ainsi de véritables "domaines" mais de création récente. Nous donnons ci-joint l'exemple des "quartiers" du Bignon (5 parcelles : 3 ha. 53 ares 55 ca.) et de la Gressière (8 parcelles : 9 ha. 28 ares 40 ca.).

-
- | | |
|---|--|
| 1) SAINT-THURIAL et la CHAPELLE-BOUEXIC | : 3ème tranche d'arasement en cours |
| PIELAN et MAXENT | : 2ème " " " |
| BAULON, BOVEL et CAMPEL | : aucune tranche " " |
| TREFFENDEL | : aucune tranche à cause du remembrement |
- 2) "quartier" : groupe de plusieurs parcelles d'un seul tenant.

Parler du remembrement c'est aborder un sujet qui est d'actualité dans le monde rural mais qui n'est pas sans provoquer de véhémentes discussions. Il faut tout d'abord reconnaître que le remembrement est nécessaire car, bien plus que quelques abatages de talus, lui seul peut bouleverser des structures agraires désuètes en provoquant la disparition de la majorité des talus, l'ouverture de chemins vicinaux desservant toutes les parcelles, le groupement des parcelles à l'échelle des exploitations et des propriétés foncières. Certes certains auteurs répliqueront qu'il "confirme et matérialise l'individualisme à un moment où l'évolution de l'équipement mécanique agricole ne peut plus être individuel", mais dans le contexte actuel les résultats obtenus sont trop probants pour ne pas le favoriser. Quelle est à ce propos la position de la population rurale des communes étudiées dans ce mémoire ?

- . Baulon, Bovel et la Chapelle-Bouëxic ont refusé le remembrement à 90 %, il y a trois ans.

- . Treffendel et Maxent l'ont accepté et ont respectivement les numéros 3 et 47 dans le "Programme à Long Terme".

- . A Campel, Plélan et Saint-Thurial, aucun vote n'a été effectué à ce sujet. Quelles sont les raisons de l'hostilité d'un grand nombre de cultivateurs au remembrement ? Il y a tout d'abord des raisons d'ordre psychologiques : l'attachement à la terre des aïeux, la peur des petits propriétaires de voir disparaître leur lopin de terre, la crainte (parfois justifiée) qu'un abatage en masse des arbres ne provoque de fâcheuses conséquences ; il y a aussi des raisons pécuniaires : le remembrement coûte très cher et on réclame aux propriétaires une participation de 100 à 150 francs à l'hectare ; mais la principale difficulté vient de la grande variété des sols : différences de qualité d'une parcelle à l'autre, importance des "terres de lande" que personne ne veut se voir attribuer ...

1) Coudreau J. L'exploitation paysanne. p. 73.

LES EXPLOITATIONS

Depuis vingt ans, la diminution du nombre des exploitations est un fait commun à toutes les communes de la région de Plélan :

Communes	1946 ¹⁾	1955 ²⁾	1964 ³⁾	% de cette diminution (1946-1964)
Plélan.....	375	342	286	- 23,7 %
Maxent.....	298	269	244	- 18 %
Baulen.....	198	194	176	- 11 %
St Thuriel*....	137	122	91	- 33 %
Treffendel.....	121	118	87	- 28 %
Bovel.....	96	79	76	- 20,8 %
"Haut" de la *				
Chapelle-Bouëxic	86	78	67	- 22 %

Déjà sensible de 1946 à 1955, cette diminution n'a fait que s'accroître de 1955 à 1964 ; en l'espace de deux ans (1962-1964), neuf exploitations ont disparu à Treffendel. Cette diminution est due à la disparition des petites exploitations (0 à 10 ha.) incapables d'assurer une vie décente aux agriculteurs et à leur famille.

- 1) Recensement de 1946 : listes nominatives.
- 2) Fiches individuelles d'exploitation agricole. Recensement de 1955 effectué par l'I.N.S.E.E.
- 3) Enquêtes personnelles dans les communes.
- * Chiffres valables pour la partie située sur le plateau.
- 4) Bulletins de déclaration agricole. Enquêtes agricoles de printemps et d'automne 1945.

Prenons l'exemple de Plélan :

Habitants	En 1945 ⁴⁾		En 1964	
- de 1 ha.....	2	1 %		
1 à 5	105	28 % 65 %	48	17 % 34 %
5 à 10	137	36 %	49 %	17 %
10 à 15	64	17 %	83	29 %
15 à 20	42	11 %	48	17 %
20 à 30	25	7 %	47	16 %
+ de 30	1		11	4 %

Le pourcentage des petites exploitations qui était de 65 % en 1945, n'est plus que de 34 % en 1964 ; la disparition des petites exploitations s'est faite au profit des grandes et moyennes exploitations dont le nombre a sensiblement augmenté. Le résultat d'ensemble a été une augmentation de la superficie moyenne des exploitations : de 10 ha 32 en 1945 elle est passée à 13ha 58 en 1964.

Voici pour chaque commune étudiée dans ce mémoire le nombre actuel des exploitations et leur répartition par tranches de superficie :

4) voir 4 page précédente.

* S.A.U.

nombre des exploitations

	Plélan		Narent		Baulon	
1 à 5	48	17 %	28	11 %	20	11 %
5 à 10	49	17 %	49	20 %	60	34 %
10 à 15	83	29 %	90	37 %	62	35 %
15 à 20	48	17 %	54	22 %	18	10 %
20 à 30	47	16 %	19	8 %	15	9 %
+ de 30	11	4 %	4	2 %	1	
Total.	286		244		176	
Superficie moyenne des exploitations	13 ha 58		12 ha 81		10 ha	

	Saint-Thurial		Treffendel		Bovel	
1 à 5	7	8 %	7	8 %	10	13 %
5 à 10	13	14 %	15	17 %	21	28 %
10 à 15	23	25 %	17	20 %	29	38 %
15 à 20	31	34 %	14	16 %	4	5 %
20 à 30	13	14 %	32	37 %	6	8 %
+ de 30	4	5 %	2	2 %	6	8 %
Total..	91		87		76	
Superficie moyenne des exploitations	14 ha 28		17 ha 24		12 ha 98 ¹⁾	

1) la moyenne est fortement relevée par la présence des grosses fermes de la Fléchaie (65 ha) et de la Harleie (50).

	Haut de la Chapelle-Bouexic	Maure (Bois - Denats- Roppenard)	Haut-Campel
1 à 5	8 : 12 % 30 %	7 : 27 % 73 %	7 : 29 % 62 %
5 à 10	12 : 18 %	12 : 46 %	8 : 33 %
10 à 15	16 : 24 %	5 : 19 %	5 : 21 %
15 à 20	11 : 16 %	0	0
20 à 30	13 : 19 %	2 : 8 %	1 : 4 %
+ de 30	7 : 11 %	0	3 : 13 %
Total..	67	26	24
Superfi- cie moy- enne des exploita- tions	15 ha 50		11 ha 46

Comme on le voit, jadis région de petites exploitations le pays de Plélan devient progressivement une région de moyennes exploitations. Les fermes de la Pléchaie (65 ha) et de la Harlaie (50 ha) à Bevel, anciennes propriétés nobiliaires, sont une exception : il n'y a pas de très grandes exploitations.

Le pourcentage des exploitations de 0 à 10 ha. est un critère intéressant pour différencier les communes, car il permet de découvrir toute une évolution avec des stades différents. Ainsi, dans les communes (Maure, Campel) où plus de la moitié des exploitations ont une superficie inférieure à 10 ha, la disparition des petites exploitations est à peine commencée ; aussi doit-on s'attendre dans les années à venir à des bouleversements importants et à une accentuation de l'exode rural. Dans les communes (Baulon, Bevel) où ce pourcentage est compris entre 40 et 50%, la disparition des petites exploitations est en cours mais est loin d'être terminée : l'exode rural va se poursuivre pendant plusieurs années encore. Dans les communes (Plélan, Bazent, la Chapelle-Bouexic) où ce pourcentage est compris entre 30 et 40 %, la disparition des petites exploitations est

bientôt terminée : on peut présager un léger ralentissement de l'^{exode} rural. Dans les communes (St-Thurial, Treffendel) où le pourcentage des exploitations de 0 à 10 ha est inférieur à 30 % la disparition des petites exploitations est pratiquement terminée ; on peut dire que St-Thurial et Treffendel sont des communes "équilibrées", c'est-à-dire que toutes leurs exploitations ont une superficie convenable, les fermes de moins de 10 ha n'étant que des "^{pseudo}~~petites~~-exploitations" (exploitations complémentaires ou domaines retraite)/

La disparition des petites exploitations est largement favorisée par la nouvelle législation P./S.A.S.S.A. qui veut ^{aussi} ~~aussi~~ permettre l'agrandissement des fermes et la rentabilité des exploitations : elle prévoit la verse ent d'une retraite complémentaire et d'une rente viagère au prorata du nombre d'hectares, au cultivateur (propriétaire ou fermier) qui abandonne sa terre pour une durée de 18 ans à un ou plusieurs cultivateurs exploitants déjà au moins 9 ha. Aussi la vente d'une petite exploitation pour "cause de cessation de culture" se fait partout de la même manière : les terres sont vendues en lots séparés aux plus grosses fermes du hameau. La dispersion des petites exploitations et le regroupement des terres au profit de plus grosses exploitations est donc actuellement l'un des phénomènes les plus importants de l'évolution de la vie rurale ^{na} dans la région de Plélan. Dans la commune de Maxent, de 1954 à 1964, 33 fermes ont été dispersées :

Exploitation de 1ha	08 à Guilly.....	2	acquéreurs ¹⁾
"	de 1 ha 13 à Perissac.....	1	"
"	de 1 ha 33 au Pied de Chien.....	2	"
"	de 1 ha 48 à Fontenelle.....	1	"
"	de 1a h 50 à la Frenais.....	3	"
"	de 1 ha 50 à Lainehauc.....	1	"
"	de 1 ha 94 à la Piroanaia.....	1	"
"	de 2 ha 03 au bourg.....	2	"
"	de 2 ha 34 à Psihan.....	1	"
"	de 2 ha 40 à la Frenais.....	4	"
"	de 2 ha 66 à Besnard.....	2	"
"	de 2 ha 84 à Besnard.....	1	"
"	de 2 ha 85 à Besnard.....	2	"

Exploitation de 3 ha 20 au Bourg.....	3	acquéreurs ¹⁾
" de 3 ha 74 à Périssac.....	2	"
" de 4 ha 23 à Catillan.....	4	"
" de 4 ha 29 à Besmaud.....	2	"
" de 4 ha 30 à la Moë.....	2	"
" de 4 ha 46 au Coudray.....	3	"
" de 5 ha 31 à Laudigerais.....	2	"
" de 5 ha 50 à la Gouannière.....	3	"
" de 5 ha 77 à la Rue des Forges....	3	"
" de 5 ha 83 à Trégadan.....	4	"
" de 6 ha au Plat.....	3	"
" de 6 ha 53 à Périssac.....	2	"
" de 6 ha 60 à la Chénais.....	4	"
" de 7 ha 95 à Linquilly.....	4	"
" de 8 ha 10 au Chêne Jovit.....	2	"
" de 8 ha 91 à la Chevalerais.....	4	"
" de 9 ha 62 à Trégadan.....	3	"
" de 10 ha 05 au Bourg.....	3	"
" de 16 ha 10 aux ^{champs} chénais	4	"
" de 25 ha à Linquillais.....	5	"

On peut ainsi aisément déterminer dans chaque hameau les exploitations qui survivront. Prenons l'exemple de Trégu en Plélan, hameau de 12 feux et de 53 âmes : ²⁾

1946		1954		1962		
Guard : 0ha80 : 59ans		X				
Guella. : 7ha75 : 32ans		Gicquel A	♂	Vve Gicquel : 10ha. : 50ans		X
Guell. K. : 1 ha : 89ans	♂	Salmon		X		
Guell. : 2ha75 : 72ans	♂	Gicquel	♂	Medreuil : 4ha : 48ans		X

1) Fiches individuelles d'exploitation agricole. recensement de 1955 effectué par l'I.N.S.E.M. - Siris de Maxent.

2) ♂ changement de chef d'exploitation

X disparition d'une exploitation

→ Maintien probable

suite du tableau précédent

1946				1954				1962			
Geoff	9ha	74ans	♂	Houssais		Houssais	8ha	49ans	X		
Houssais	5ha75	69ans	♂	Hous. (Fille)		Houssais	2ha	65ans	X		
Catherine	2ha75	72ans		Catherine		X					
Housse	14ha	52ans		Chausse		Chausse	18ha	68ans	→		
Grand	8ha	50ans		Morend		X					
Boussin	16ha	43ans		Boussin	♂	B. (Fils)	25ha50	20ans	→		
Doc	6ha	60ans	♂	Toutain		Toutain	5ha50	66ans	X		
Pellerin	6ha	76ans	♂	P. (Fils)		Pellerin	7ha	51ans	X		
Renouard	3ha80	51ans		Renouard		Renouard	12ha	53ans	X		
Gicquel	10ha	42ans		Gicquel		X					
Martin	5ha	51ans		Martin	♂	Robin	4ha54	47ans	X		
Coignard	7ha50	67ans		Coignard		X					
Bennard	9ha	65ans		Bennard	♂	Vve Benn.	4ha	79ans	X		
Renault	4ha	65ans	♂	Renault		Renault	7ha	47ans	X		

De 1946 à 1962, 6 petites exploitations ont disparu, ce qui est relativement peu ; mais dans les années à venir l'évolution va se précipiter et des 12 exploitations qui existent encore, il n'en restera que 2 : celle du fils Boussin, récemment marié, de 25ha50 et celle de Mr. Chausse qui sera bientôt reprise par son fils, de 18 ha. Dans certains hameaux comme la Chapelle-ès-Chèvres en Plélan, l'évolution a été plus rapide et il ne reste plus de petites exploitations :

1946			1954		1962		
Desbais	1ha80	74ans	X				
Tertrais	16ha	47ans	Tertrais	φ	Tertr.(Fils)	33ha	29ans →
Hervé	7ha	60ans	Hervé		X		
Mahé	8ha50	33ans	X				
Marivain	7ha50	34ans	X				
Guiney	1ha40	77ans	X				
Mérel	10ha50	45ans	Mérel		X		
Monieul	3ha	63ans	X				
Menault	5ha	47ans	Menault		X		
Peignard	8ha50	26ans	X				
Merveis	13ha	42ans	φ Jan	φ	Foulen	2ha	65ans X
Belalande	3ha60	48ans	Belalande		X		
Peignard	4ha	40ans	X				
Bouvet	16ha75	27ans	Bouvet	φ	Bouv.(Fils)	35ha	41ans →
Metec	1ha50	75ans	X				

En 1946, il y avait 15 exploitations ; en 1962, il n'en reste plus que 3 et encore, comme la ferme de Mr Foulen est appelée à disparaître, il n'en restera bientôt plus que 2. D'autres hameaux sont menacés de mort sur le plan de la vie agricole, car on se demande bien s'il y aura une exploitation à survivre : c'est le cas de Psihan en Maxent. A Psihan, il y a actuellement 4 fermes :

Leray.F.....	16ha50	29 ans
Mahé.....	12ha50	62 ans
Peignard E.....	11ha50	65 ans
Peignard M.....	10ha50	59 ans

Les deux frères Peignard et Mr. Mahé n'ont aucun fils pour prendre la succession ; quant à Mr. Leray, âgé de 29ans, par suite de la réputation de pauvreté du "village", il ne trouve pas à se marier et pense donc abandonner.

Le regroupement des terres au profit des plus grosses exploitations provoque l'abandon de certaines parcelles, c'est-à-dire un recul du "front-pionnier". Celui-ci déjà sensible (les abandons peuvent être estimés à 200 ha) s'accroîtra certainement dans les années à venir. Nous donnons ci-joint la carte des landes de la Pimerais en Campel où les abandons sont nombreux. En effet, les "terres de lande" défrichées au siècle dernier et éloignées des bâtiments d'exploitation, sont d'un maigre rapport et méritent davantage d'être plantées en pins ; malheureusement ce n'est pas toujours le cas, et certaines parcelles sont à l'état de friches : les bouleaux et genêts y voisinent avec les pommiers. On assiste donc après les défrichements du 19^e siècle à un repli des cultures vers les vieux noyaux d' "in-field". De la même manière, certaines fermes construites au siècle dernier sont abandonnées à cause de leur isolement. Ainsi :

Bel-Air	} en Maxent
Les Mottes	
la Vallée	
Les Mailletières en St Thuriel	

Il y a deux hameaux complètement abandonnés : la Bourdaisie en Baulon (4feux), signalé par Mr. Meynier¹⁾ et la Chenade-Méhaut (3feux) en Maure. Il s'agit cependant de cas exceptionnels.

La disparition des petites exploitations entraîne à naguère la plupart du temps l'abandon des bâtiments ; mais depuis quelques années ceux-ci sont vendus comme résidences secondaires. Le développement des résidences secondaires est donc un fait récent et nouveau :

1) Excursion géographique d'Octobre 1963

Plélan 1)

32	résidences secondaires	au Bourg	)	76
44	"	dans les Ecarte		
Maxent				
15	"	au Bourg	)	48
33	"	dans les Ecarte		
Baulon				
11	"	au Bourg	)	28
17	"	dans les Ecarte		
St Thuriel				
5	"	au Bourg	)	40
19	"	dans les Ecarte		
Bovel				
3	"	au Bourg	)	17
14	"	dans les Ecarte		
Treffendel				
3	"	au Bourg	)	14
11	"	dans les Ecarte		

Au début il s'agissait de maisons de vacances achetées par des parisiens originaires du pays, mais à présent il s'^{agit} surtout de maisons de "week-end" achetées par des rennais dont certains sont tout à fait étrangers au pays. Si certains ont plaisir à arranger une vieille maison en bricolant le dimanche, d'autres préfèrent bâtir de neuf: et ainsi de-ci de-là quelques "pavillons de chasse" sont sortis de terre :

Le Parray en Plélan
 Les Haiches en Treffendel
 la Blosseray
 le Landier de la Jossais) en Bovel
 Cossinade en St Thuriel
 la Hautière au Loutchel
 le Grand Jardin en Maxent

Située à proximité de Rennes, la région de Plélan a une vocation touristique de tout premier plan. Elle ne la doit pas à ses monuments peu nombreux, mais à ses landes sauvages,

1) recensement de 1962

ses vallées encaissées et ses nombreux étangs qui lui confèrent un caractère si prenant. Loin de l'agitation de la ville, le promeneur y trouve le repos. Faut-il citer les noms ? les vallées du Rohuet et de Roca à St Thuriel, la vallée de Radé à la Chapelle-Bouëxic, la vallée du Canut à Baulon, le vallon de Roppenard en ^{Maure} ~~Maure~~ ; les étangs de Belouze et de la Grand'Assise à Baulon, l'étang du Franchet à St Thuriel, l'étang du Perray à Plélan. On ne peut d'autre part passer sous silence la proximité de la forêt de Brocéliande. L'aménagement touristique n'est qu'à ses débuts : un syndicat d'initiative a été récemment créé ; depuis un an, il existe un terrain de camping : Ker-Zenies à St Thuriel. La construction de plusieurs barrages pour l'alimentation en eau de Rennes ne fera que favoriser encore davantage cette vocation touristique. Les résidences de "week-end" pourront se développer le long des lacs artificiels qui constitueront des centres de pêche et de voile. En effet, les études effectuées par le Génie Rural ont abouti à des conclusions favorables : le débit des ruisseaux dont l'écoulement a un caractère quasi torrentiel en hiver, est suffisant ; la qualité de l'eau des retenues est remarquable ; les conditions géologiques et morphologiques sont particulièrement favorables. 4 barrages sont prévus : 1)

Sur la Chère :

capacité : 17 000 000 m³

plan d'eau : cote 88

surface : 195 ha

barrage : longueur en crête : 185 m

hauteur : 26 m

1) renseignements fournis par le bureau de l'hydraulique. service du Génie Rural. Cité administrative Rennes

sur le Rohuet :

capacité : 10 000 000 m³

plan d'eau : cote 75

surface:100 ha

barrage : longueur en crête 190 m

hauteur : 27 m

sur le Serein :

capacité : 4 000 000 m³

plan d'eau : cote 90

surface : 56 ha

barrage : longueur en crête : 200 m

hauteur : 21m50

sur le Cenut enfin.

PROPRIETE ET REGIME FONCIER

=====

L'émission extraordinaire de la propriété foncière est très caractéristique de la région de Plélan. Les chiffres sont assez éloquentes :

1)

Plélan :

+ de 30 ha :	12
de 20 à 30 :	17
de 15 à 20 :	25
de 10 à 15 :	56
de 5 à 10 :	157
de 1 à 5 :	479
- de 1 ha :	584
	<u>1 330</u>

43,99 %

Propriétaires :

résidents dans la commune.....	: 775	58,27 %
- dans les communes limitrophes :	189	
- à Rennes.....	: 98	41,73 %
- dans la Seine.....	: 139	

Maxent :

+ de 30 ha :	7
de 20 à 30 :	14
de 15 à 20 :	17
de 10 à 15 :	57
de 5 à 10 :	105
de 1 à 5 :	421
- de 1 ha :	327
	<u>948</u>

34,49 %

Propriétaires :

résidents dans la commune.....	: 447	47,15 %
- dans les communes limitrophes :	224	
- à Rennes.....	: 91	52,85 %
- dans la Seine.....	: 76	
- divers.....	: 110	

Baulon :

+ de 30 ha :	5
de 20 à 30 :	9
de 15 à 20 :	11
de 10 à 15 :	28
de 5 à 10 :	69
de 1 à 5 :	220
- de 1 ha :	180
	<u>522</u>

34,48 %

Propriétaires :

résidents dans la commune.....	: 274	52,49 %
- dans les communes limitrophes :	77	
- à Rennes.....	: 63	47,51 %
- dans la Seine.....	: 25	
- divers.....	: 83	

1) Matrices cadastrales des propriétés bâties et non bâties.

La Chapelle-Bouëxic :

+ de 30 ha :	10	
de 20 à 30 :	4	
de 15 à 20 :	11	
de 10 à 15 :	17	
de 5 à 10 :	54	
de 1 à 5 :	194	
- de 1 ha :	265	47,74 %
	555	

Propriétaires :

résidents dans la commune.....	: 246	- 44,32 %
- dans les communes limitrophes :	149	
- à Rennes.....	: 40	
- dans la Seine.....	: 38	55,68 %
- divers.....	: 82	

Saint-Thurial :

+ de 30 ha :	3	
de 20 à 30 :	7	
de 15 à 20 :	8	
de 10 à 15 :	16	
de 5 à 10 :	68	
de 1 à 5 :	193	
- de 1 ha :	215	42,35 %
	510	

Propriétaires :

résidents dans la commune.....	: 256	- 50,19 %
- dans les communes limitrophes :	126	
- à Rennes.....	: 46	
- dans la Seine.....	: 12	49,81 %
- divers.....	: 70	

Bovel :

+ de 30 ha :	8	
de 20 à 30 :	4	
de 15 à 20 :	4	
de 10 à 15 :	10	
de 5 à 10 :	41	
de 1 à 5 :	146	
- de 1 ha :	262	55,15 %
	475	

Propriétaires :

résidents dans la commune.....	: 120	- 25,26 %
- dans les communes limitrophes :	216	
- à Rennes.....	: 54	
- dans la Seine.....	: 29	74,74 %
- divers.....	: 56	

Treffendel :

+ de 30 ha :	3	
de 20 à 30 :	12	
de 15 à 20 :	11	
de 10 à 15 :	13	
de 5 à 10 :	59	
de 1 à 5 :	172	
- de 1 ha :	143	34,62 %
	413	

Propriétaires :

résidents dans la commune.....	: 184	- 44,55 %
- dans les communes limitrophes :	103	
- à Rennes.....	: 31	
- dans la Seine.....	: 62	55,45 %
- divers.....	: 33	

Le pourcentage des propriétés de moins de 1 ha. varie suivant les communes de 41 à 55 % ; La région de Plélan est donc un pays de petites propriétés. La propriété moyenne est de : 1)

- 3 ha 07 à Bovel
- 3 ha 39 à St-Thurial
- 3 ha 52 à Plélan
- 3 ha 57 à la Chapelle-Bouëxic
- 3 ha 94 à Maxent
- 4 ha 11 à Treffendel
- 4 ha 21 à Baulon. 2)

En 1931, la propriété était encore plus divisée qu'aujourd'hui : ainsi, à Baulon, pour la même surface, nous avons 655 propriétaires inscrits, ce qui faisait une moyenne de 3 ha 35. Cette division extrême de la propriété est née du régime successoral. Actuellement encore, les jeunes qui partent en ville ou dans les communes limitrophes, gardent le petit champ qu'ils ont acquis par héritage. Ainsi, suivant les communes, de 41 à 74 % des propriétaires ne résident pas dans la commune. Les grandes propriétés n'ont pas une superficie considérable :

- 336 ha à M. De La Lande de Calau, à Maxent
- 206 ha à M. De Pioger, à Baulon
- 141 ha à M. De Poulpique du Haignouët, à St-Thurial
- 135 ha à Melle De Menou, à la Chapelle-Bouëxic
- 133 ha à Mme Philouze, à Treffendel
- 112 ha à M. Bily, à Plélan.

Elles sont conservées par des familles nobiliaires ou bourgeoises comme patrimoine de famille. Les propriétés de 15 à 20 ha appartiennent à des commerçants ou bourgeois (particulièrement à des bouchers) et à quelques gros cultivateurs ; les petites propriétés sont le bien des cultivateurs et d'un tas de personnes non-résidentes, originaires de la commune directement ou par parenté.

La valeur de la terre varie suivant la qualité. Les terres de bonne qualité sont vendues de 2 000 à 2 500 ^{Francs} (43) à l'hectare ; les terres de qualité courante de 1 000 à 2 000 Francs à l'hectare, les terres de qualité médiocre

surface de l'Etat de Sections (qui excluent le domaine public) - nombre de propriétaires - est fortement majorée par la présence de la forêt de la Nusse. Les renseignements fournis par Maître Pinson, notaire à Plélan.

de 300 à 500 Francs à l'hectare. Ces chiffres sont bas, comparés à d'autres régions : à Montauban par exemple, les bonnes terres sont vendues 7 000 Francs à l'hectare. Au voisinage des bourgs, il existe une surenchère excessive provoquée par les marchands de bestiaux et les bouchers : il n'est pas rare qu'un ha se vende 6 000 Francs. Les matrices cadastrales classent les terres et les prés en 5 catégories qui ont chacune un revenu imposable différent. En fait, cette classification n'a pas grande valeur, étant donné qu'à ces différentes classes n'est attribuée aucune définition physique, chimique ou pédologique. La terre se loue en moyenne un quintal de blé à l'hectare, ce qui fait une rentabilité moyenne de 3 %. 1)

L'absentéisme d'un grand nombre de petits propriétaires a pour corollaire la prédominance d'un mode de faire-valoir conjuguant le faire-valoir direct avec le fermage. Le plus souvent, l'exploitant étant propriétaire des bâtiments, l'exploitation comprend une part sensiblement égale de terres possédées et louées. La répartition des différents modes de faire-valoir s'établit de la façon suivante :

A Plélan :

- 38,45 % des exploitations ont un mode de faire-valoir mixte
- 32,13 % des exploitations sont en faire-valoir direct
- 29,42 % des exploitations sont en fermage.

A Maxent :

- 43,85 % des exploitations ont un mode de faire-valoir mixte
- 31,15 % des exploitations sont en faire-valoir direct
- 25 % des exploitations sont en fermage.

A Baulon :

- 36 % des exploitations ont un mode de faire-valoir mixte
- 33 % des exploitations sont en faire-valoir direct
- 31 % des exploitations sont en fermage.

A La Chapelle-Bouëxic :

- 43,28 % des exploitations ont un mode de faire-valoir mixte
- 35,83 % des exploitations sont en faire-valoir direct
- 20,89 % des exploitations sont en fermage.

1) Cette année, le quintal de blé a été fixé à 40,40 Francs.

A St-Thurial :

37,36 % des exploitations ont un mode de faire-valoir mixte
 32,97 % des exploitations sont en faire-valoir direct
 29,67 % des exploitations sont en fermage.

A Treffendel :

37,83 % des exploitations ont un mode de faire-valoir mixte
 34,59 % des exploitations sont en faire-valoir direct
 27,58 % des exploitations sont en fermage.

A Bovel :

36,84 % des exploitations ont un mode de faire-valoir mixte
 34,21 % des exploitations sont en faire-valoir direct
 28,95 % des exploitations sont en fermage.

A Campel :

41,67 % des exploitations ont un type de faire-valoir mixte
 37,50 % des exploitations sont en faire-valoir direct
 20,83 % des exploitations sont en fermage.

D'une commune à l'autre, les pourcentages sont sensiblement voisins. On peut constater que le fermage exclusif est beaucoup moins répandu dans la région de Plélan que dans le reste du département, puisque la moyenne départementale est supérieure à 40 %. Si l'on considère maintenant la superficie affectée :

52,70 % des terres sont en fermage		à Plélan
47,30 % des terres sont en faire-valoir direct		
58,33 % des terres sont en fermage		à Baulon
41,67 % des terres sont en faire-valoir direct		

Le fermage est le mode de faire-valoir des exploitations les plus importantes qui n'ont pas subi les divisions successorales. Lorsqu'on examine la liste des bailleurs établie en vue des élections pour les tribunaux paritaires, on est étonné de voir des effectifs si restreints (108 bailleurs à Plélan). Cela vient du fait que les petits propriétaires possédant une ou deux parcelles, les louent sur simple accord verbal sans déclaration à la mairie.

Depuis vingt ans, le faire-valoir direct a progressé aux dépens du fermage. Nous avons vu que la terre rapportait du 5 %, mais il faut déduire de cela le paiement des impôts et l'entretien des bâtiments, et l'on s'aperçoit que c'est d'un faible rapport. Pour une terre qui est louée 100 kg de blé à l'ha, le propriétaire paie 55 kg d'impôts et de taxes : avec quelques réparations à des bâti-

ments, le budget est vite en déficit. Les propriétaires vendent avant les grosses réparations. Comme le fermier en place a le droit de préemption, lui seul peut être acheteur. Presque toujours celui-ci achète la ferme en effectuant un emprunt au Crédit Agricole. En dehors des cultivateurs, les bouchers sont les seules personnes à vouloir acheter de la terre. Les bouchers, qui sont aussi des marchands de bestiaux, ont besoin de nombreux pâturages pour nourrir leurs bêtes. Si parfois ils provoquent une surenchère excessive au voisinage des bourgs, le plus souvent ils achètent des terres de mauvaise qualité, c'est-à-dire des "terres de lande", qui ne trouvent pas preneur. Un boucher de Campel a ainsi acheté la ferme des Mettes en Maxent, d'une superficie de 15 ha, et qui était abandonnée depuis cinq ans. Les achats des bouchers sont fortement contrôlés par la S. A. F. E. R. -1)- gérée par les agriculteurs. Cette société ne possède aucune exploitation dans les communes étudiées dans ce mémoire.

En attendant le remembrement, les échanges amiables sont l'un des meilleurs procédés d'amélioration foncière. Ces opérations bénéficient de l'aide de l'Etat dont la participation actuelle s'élève à 80 % du montant des frais. Si dans l'ensemble du département d'Ille-et-Vilaine, ils sont assez importants puisque 3 175 ha 2) ont été échangés par les soins du Service Foncier de la Chambre d'Agriculture, dans la région de Plélan, ils sont peu courants. Les terres échangées sont en général des parcelles de mauvaise qualité, éloignées des bâtiments d'exploitation, et donc de peu d'intérêt. Il existe cependant deux exemples intéressants de remembrement d'exploitation grâce aux échanges amiables :

l'un du Bas-Crambert en Baulon (chez M. Marchand)

l'autre à la Harlais en Bovel (chez M. Lebret)

Nous étudierons celui de Baulon. 3)

En 1959, M. Loyer possédait à son compte de matrice 32 ha 58 ares 33 ca., situés en Bas-Crambert en Baulon. Ces terres constituaient deux exploitations : l'une tenue par M. Marchand de 19 ha 80 ares 78 ca, l'autre tenue par M. Roussel de 11 ha 04 ares 05 ca ; le reste soit 1 ha 73 ares 05 ca était en locations diverses. Comme le montre la carte ci-jointe, la propriété de M. Loyer comprenait

société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural.

est-France - 19 février 1965.

sier communiqué par Maître Pinson, notaire à Plélan.

alors 70 parcelles dispersées ici et là. A partir de 1960, il entreprit de grouper ses terres : cela se fit grâce à 8 échanges "sans soulte" -1)- et à trois ventes. Personnellement, il acquit 5 ha 28, mais en céda 6 ha 37 ares 33 ca. Neuf propriétaires furent intéressés par ces opérations ; 11 ha 65 ares 33 ca. furent échangés (soit 28 parcelles). Lorsque tout fut terminé, M. Loyer fit abattre les talus à l'intérieur des "quartiers" formés ; Il regroupa toutes ses terres en une exploitation unique, celle de M. Marchand. Enfin, le 24 avril 1963, il vendit la ferme à M. Marchand. Cette exploitation est maintenant divisée en 12 parcelles (au lieu de 65) dont :

les Champs :	5 ha 60 ares 90 ca.
Le Cormier :	5 ha 48 ares 75 ca.
le Puits :	3 ha 42 ares.
les Chémattes :	3 ha 31 ares 10 ca.
le Canut :	3 ha 27 ares 10 ca.
les Aulnettes :	2 ha 12 ares.
le Bindin :	2 ha 04 ares 65 ca.
Landier des Aulnettes :	1 ha 29 ares 10 ca.
Landier du Courtrais :	1 ha 44 ares 20 ca.

Quand les derniers talus seront abattus, il ne restera plus que huit parcelles. Tel est cet exemple du Bas-Crambert, situé dans une commune qui a refusé le remembrement.

"sans soulte" : parcelles d'égale valeur.

CONCLUSION

Si les conditions physiques sont médiocres, les conditions humaines sont tout aussi défavorables. L'habitat est dans son ensemble, inadapté à la vie moderne ; le bocage est trop dense, les parcelles d'une même exploitation trop dispersées, la propriété foncière trop divisée, bref, les structures agraires sont un handicap à tout progrès. Certes, on assiste à une évolution bénéfique vers la disparition des petites exploitations, mais autrement... Dans un bon nombre de communes comme nous l'avons vu, les cultivateurs sont hostiles au remembrement qui peut seul bouleverser des structures désuètes. Sur le plan humain, il crée un esprit nouveau, ce qui est aussi un facteur de progrès.

INTRODUCTION

On peut aisément définir quel est le but de toutes les exploitations de la région de Flélan : il s'agit d'assurer la nourriture d'un polyélevage bovin et porcin grâce à un système fourrager-céréaliier où la polyculture traditionnelle tient une place importante.

UN CHEPTEL NOBREUX

MAIS ASSEZ MEDIOCRE.

DE LA BRETONNE A LA CROISEE NORMANDE.

La lutte contre la tuberculose bovine ou "Prophylaxie" fut rendue obligatoire au début de 1963. Au cours de la campagne 1963-1964 qui l'en suivit, environ 60 % des bêtes piquées "réagirent" dans la région de Plélan; certes il y eut quelques variations locales: ainsi, si ce pourcentage atteignait 75 % à Baulon; il n'était que de 55 % à St-Thurial et Treffendel où un "Groupement de Prophylaxie" existait dès 1957. La région de Plélan était donc fortement contaminée, car la moyenne départementale ne dépassait pas 30 %. Cependant peu de bêtes furent complètement perdues et la majorité furent vendues comme viande de boucherie:

7 % en saisie totale
15 % en saisie partielle
78 % quelques lésions ?)

Ce fut un très dur moment pour bon nombre de cultivateurs car la subvention de 200 Frcs. accordée par l'Etat pour chaque bête saisie était loin de permettre son remplacement. Néanmoins le résultat fut à l'avantage de la région: un cheptel jadis médiocre et de mauvaise qualité est à présent formé de meilleurs sujets. Au cours de la dernière campagne 1964-1965, seulement 2 à 3 % des bêtes ont "réagi".

Le chargement des exploitations en vaches laitières est sensiblement le même qu'il y a vingt ans et se caractérise toujours par une diminution à mesure que la superficie augmente. Le nombre de vaches laitières aux 100 ha. de S.A.U. varie de 40 à 50 suivant les communes; les effectifs nous sont donnés par le recensement agricole de 1955 :

I 989	vaches	à Plélan
I 447	"	à Maxent
879	"	à Baulon
736	"	à St-Thurial
676	"	à Treffendel
675	"	à La Chapelle-Bouexie
437	"	à Bovel
321	"	à Campel

D'après Chombart de Laurve, en tenant compte qu'1 U.G.B. est une vache de 550 Kgs présente 12 mois dans l'exploitation et produisant 3.000 l. de lait, on peut considérer que dans la région de Plélan: 1 vache laitière = 0,7 U.G.B. (2000 l. de lait), ce qui fait 75 U.G.B. vaches aux 100 ha. de S.A.U.". Il s'agit donc dans l'ensemble de petites bêtes. La région est loin d'être surchargée et pourrait nourrir dans de meilleures conditions d'exploitation un cheptel bovin plus nombreux, mais le chargement en vaches n'est pas uniforme et varie suivant la taille de l'exploitation: les petites fermes de moins de 5 ha. ont couramment 1 vache à l'ha, tandis que les exploitations de plus de 20 ha. ont 1 vache pour 3 ha.

renseignements fournis par M. Bayet, docteur-vétérinaire à Plélan.

" " les bouchers.

A la différence du Plœrmelais et du bassin de Maure proche, les vaches de race "pie-noire" n'ont jamais été nombreuses dans la région de Plélan. En 1948, la plus grande partie du cheptel bovin était constituée de "croisées bretonnes" plus fortes que la "pie-noire" mais de même robe. Mr. Biays 1) signalait dès 1943 l'offensive de la "normande" ou plutôt de la "croisée normande" dans les communes de St-Thurial, Treffendel. En 1968, cette offensive est victorieuse dans les communes du Nord : Plélan, Maxent, Saint-Thurial, Treffendel, où la "croisée normande" est la plus nombreuse. Par contre dans les communes du Sud : Baulon, Bovel, Campel, la Chapelle-Bouëxic, le Loutchel et Maure, bien que fortement concurrencée, la "croisée bretonne" reste majoritaire. La lutte contre la tuberculose bovine n'a fait que précipiter l'introduction de races nouvelles jusque là inconnues dans la région :

Frisonne Pré-Noire : La Touche en Plélan
 La Musse en Baulon
 Le Teil en St-Thurial
 Le Bar-Bourg en Treffendel

Armoricaine 2) : la Gommerie en la Chapelle-Bouëxic
 Maine-Anjou : le Bouëxic en _____
 Jerseyaise : Tranquemont en Plélan

Il ne s'agit là que d'essais d'adaptation qui n'ont pas toujours été couronnés de succès. Si la Frisonne et l'Armoricaine ont donné les meilleurs résultats, la Jerseyaise par contre, ne semble pas s'adapter au pays.

1) Biays P. Le plateau de Guéchen.

2) communément appelé la "Finistérienne".

L'INTRODUCTION DES RACES PORCINES ANGLAISES ET LA DISPARITION DES OVINS ET DES CAPRINS.

Les résultats du recensement agricole de 1955 1) donnent une idée assez précise de l'importance de l'élevage porcin dans la région de Plélan :

Plélan	:	997	porcs	dont	127	truies-mères.
Maxent	:	741	"	"	55	"
Baulon	:	388	"	"	31	"
St-Thurial	:	410	"	"	35	"
Treffendel	:	322	"	"	5	"
Bovel	:	317	"	"	71	"
la Chapelle	:	247	"	"	235	"
Campel	:	155	"	"	65	"

Depuis vingt ans, cet élevage a subi diverses modifications. Traditionnellement, le Sud (le Loutchell, Roppenard, le Haut-Campel, le Bas-Bovel, le Haut de la Chapelle) faisait l'élevage du porcelet, et il n'était pas rare de trouver dans les fermes autant de "truies-partières" 2) que de vaches; le Nord par contre était spécialisé dans l'élevage du porc "gras". Ainsi les deux régions se complétaient : le Sud était le pays naisseur, le Nord le pays d'engraissement, les échanges ayant lieu par l'intermédiaire des foires. Si les cultivateurs du Sud sont en partie restés fidèles à l'élevage du porcelet, ceux du Nord font de plus en plus le cycle complet, c'est-à-dire l'élevage du porcelet et du porc "gras"; ainsi à Plélan, il n'y avait en 1945 que 19 exploitations (sur un total de 376) qui possédaient des truies, aujourd'hui il y en a 69 (sur 286). L'usage de laisser truies en liberté est général au Nord comme au Sud.

Il y a vingt ans la totalité des effectifs porcins de la région de Plélan était constituée de "porcs blancs de l'Ouest" pour la plupart de type breton mais aussi craonnais et normand. A l'heure actuelle la majorité des porcs sont de race anglaise "Large White" communément appelée "York" par les paysans. Ce changement ne s'est pas fait à l'initiative des cultivateurs qui pour la plupart s'accommodaient bien des "porcs blancs de l'Ouest", mais a été imposé par les bouchers qui désirent avant tout la production de porcs charcutiers. Il est facile de distinguer les "porcs blancs de l'Ouest" des porcs de race "Large White" : les premiers ont les oreilles pendantes, les seconds les oreilles dressées. Les truies sont en général de bons sujets qui sont achetées par les marchands de cochons de la région sur le marché de La Guerche.

Les moutons ont peu à peu disparu de la région. Ils furent jadis assez nombreux puisqu'en 1945 1) 25 % des exploitations en élevaient à Plélan; maintenant seulement 3 %. Les chiffres du recensement agricole de 1955 en signalaient encore : 2)

129 à Maxent
68 à Baulon
57 à Bovel
46 à Plélan

22 à St-Thurial
20 à Campel
10 à la Chapelle-Bouëxic
6 à Treffendel

A Maxent où ils étaient les plus nombreux il en reste 32. Précipitée par l'introduction de la prairie temporaire, leur disparition est en grande partie due à leur action dévastatrice sur les sols. A présent l'élevage du mouton est surtout le fait des bouchers. L'élevage des chèvres n'a pas connu un sort meilleur. Il ne fut jamais très important : 10 % des exploitations en possédaient en 1945. A l'heure actuelle, quelques petites fermes ont conservé une chèvre pour "protéger l'étable"³⁾ et pour avoir un lait qui n'est jamais turbeculeux.

Bulletins de déclaration agricole. Enquêtes du printemps 1945.

I.N.S.E.R.

C'est une sorte de "tabou".

de la fibre page :

I.N.S.E.R.

"truies-portières": truies-mères.

LA NOURRITURE
=====

DU BÉTAIL
=====

LA FORME TRADITIONNELLE

" D'un jour à l'autre ".

" Le fonctionnement de l'exploitation paysanne est un phénomène cyclique naturel qui se renouvelle indéfiniment ".

Coudreau J. L'exploitation paysanne. p. 14

=====

L'alimentation traditionnelle du bétail au cours de l'année consiste dans l'exploitation des prairies (foin et pâtures) à laquelle s'ajoute l'apport des cultures fourragères qui depuis la fin du 19^e siècle remplacent dans l'assolement la jachère. Ces apports fourragers sont périodiques et rarement suffisants pour subvenir aux besoins du bétail. Certes, les cultivateurs constituent des stocks mais ceux-ci sont souvent limités. Aussi la principale caractéristique de cette alimentation est-elle son irrégularité : riche en matières protéidiques à certaines périodes, elle en manque à d'autres.

Vers la fin du mois de mars avec le début du printemps, les fleurs jaune-pâle de la navette embaument la campagne : c'est la floraison du premier fourrage vert annuel que les vaches consomment à l'étable, mais ne pâturent pas. La navette est arrachée, parfois coupée et c'est là une besogne féminine bien fatigante. Souvent, quand elle se met en graines, on la mélange à du trèfle violet dont la première pousse est prête à la consommation : les cultivateurs affirment que c'est un bon remède contre la diarrhée. En général, les paysans coupent la première pousse du trèfle violet qui constitue l'apport fourrager durant une partie du printemps et de l'été après la navette. Certains la font pâture directement, mais aux dires des cultivateurs, ce n'est pas sans risques; car, il est à craindre que "les bêtes gonflent". Cette peur est tout à fait justifiée : les animaux privés de fourrage vert pendant l'hiver, sont trop voraces ; il se produit souvent une indigestion doublée d'une fermentation (due à l'excès de protéides)

dont le résultat est un gonflement de la panse. Les cultivateurs donnent rarement du trèfle violet à leur cheval, ils lui préfèrent le trèfle incarnat qu'ils cultivent (ou cultivaient) spécialement pour lui.

Après la fauchaison qu'on commence à la mi-juillet, car le foin fauché avant la Madeleine (22 juillet) est paraît-il le meilleur, les paysans envoient les vaches dans les "prées"¹⁾ et dans les carrés de trèfle violet dont on a généralement une seconde pousse. Lorsque l'été est sec, c'est-à-dire dès qu'il se passe un mois sans pluie, l'herbe ne pousse plus, les "prées" sèchent et il faut descendre les bêtes dans les mauvaises pâtures des fonds de vallée qui restent toujours "fraîches". De plus, les nombreuses mares s'assèchent, et les cultivateurs sont obligés de conduire, une fois par jour, les bêtes à l'étang le plus proche (parfois distant de plusieurs kilomètres), car tous les "ruisssets" sont à sec (ainsi le Serein, le Canut de sa source à l'étang de la Grand'Musse, la Chèze sur tout son parcours). Par conséquent, les difficultés dans l'alimentation du bétail surgissent parfois dès la fin de l'été ou le début de l'automne.

L'automne apporte de nouveaux fourrages : au cours du mois d'octobre, les paysans coupent les feuilles des "lisettes"²⁾ pour les donner à leurs vaches ; puis, de peur qu'elles ne gèlent, ils rentrent définitivement les betteraves dans la grange dans le courant de novembre. Si l'été n'a pas été trop sec, à partir de la fin-octobre ils coupent les choux et cela jusqu'en février si le froid n'est pas trop vif. Ils conduisent les vaches sur les chaumes et sur les "prées" où les premières pluies produisent parfois une repousse de l'herbe ; mais très vite, dès décembre, elles deviennent trop mouillées et de peur que les bêtes ne défoncent leurs prairies, les cultivateurs s'abstiennent de les y envoyer. De toute façon, à partir de Noël il est de tradition de ne plus mener les bêtes dans³⁾ futurs prés de fauche.

L'hiver, on sort les vaches pour les faire boire, puis on les conduit dans une "pâtur"⁴⁾ ou sur les "pâtis" (demi-lande, demi-prairie). Le plus souvent, les bêtes errent le long des routes et des chemins, broutant la lande des talus. Quand le temps est beau, on les mène dans les landes où elles mangent du "jan", c'est-à-dire de l'ajonc. Jadis, car ces habitudes ont pratiquement disparu, les cultivateurs conduisaient les bêtes pâturer en forêt : ceux de la Rivière en Plélan les emmenaient en forêt de Paimpont,

1) les "prées" : prairies de fauche { Dans leur langage, les cultivateurs
2) les "pâtis" : pâturages permanents. font cette distinction.
3) Les "lisettes" : betteraves.

où le droit de pacage a toujours été reconnu, comme ceux de la Chapelle-ès-Chèvres les menaient dans le bois de la Chèze. Les exploitants des petites fermes manquent très vite de paille pour mettre sous leurs bêtes: ils y remédient en la remplaçant par la litière qu'ils vont couper dans les landes ou la forêt. Ainsi tout l'hiver, on peut encore voir les cultivateurs des "fermettes" de Gampel charroyer régulièrement de la litière qu'ils vont couper dans les landes de la Pimorais.

Nourriture d'hiver constituée de betteraves, de choux, de son et de paille, car jusque vers 1955 les chevaux ou les boeufs encore plus gourmands avaient le foin. Quand le cheval a été vendu pour être remplacé par un tracteur, les vaches ont pu se rassasier. Inutile de dire qu'un hiver prolongé est une catastrophe pour la plupart des exploitations. Au début de l'année 1963 dont on a gardé le souvenir d'un hiver particulièrement rigoureux, certains cultivateurs dès la mi-février n'avaient plus rien à donner à leurs bêtes qu'un peu de litière. Ainsi s'achève l'année végétative. Les vaches, été comme hiver, sont tous les soirs rentrées à l'étable.

L'INTRODUCTION DE LA PRAIRIE TEMPORAIRE

À propos de l'introduction de la prairie temporaire ou artificielle¹⁾ dans le Finistère, M. Flatrès a pu parler de seconde révolution agricole.²⁾ Pour la région de Plélan, c'est le fait capital de l'évolution agricole des vingt dernières années.

Le promoteur de cette introduction fut un conseiller agricole. En Février 1957, à l'initiative de la Direction des Services Agricoles et du Conseil Général, étaient créés les postes de conseillers agricoles cantonaux. Dès mars, Plélan accueillait son premier conseiller agricole : M. Teillet. Il organisa au printemps de la même année des réunions d'information dans les "villages". Certes, il y avait eu quelques semis auparavant mais sans technique.³⁾ Les premières prairies furent semées en automne, dans l'orge ou seules. Les cultivateurs appliquèrent docilement à la lettre toutes les directives de M. Teillet, pratiquant dès le début la pâture rationnée à la clôture électrique. Les résultats furent excellents : dès 2 t. 5 de foin sec à l'hectare qu'ils obtenaient dans les prairies naturelles, ils passèrent à 5 et 6 t. dans les nouvelles prairies. Saint-Thurial et Treffendel "démarrèrent" très vite. Dès lors, le grand élan de développement des prairies temporaires commençait.

- 1) pour les agronomes :
 prairie temporaire : association d'1 graminée et d'1 légumineuse .
 prairie artificielle : une légumineuse .
 Comme ~~c'est~~ deux sortes de prairies sont temporaires (elles rentrent dans l'assolement) et artificielles (elles sont semées); les cultivateurs emploient le terme général de "prairie temporaire", et c'est ce que nous ferons.
- 2) P. Flatrès : la deuxième "révolution agricole" en Finistère
 Etudes rurales Janvier-Mars 1963 n° 8
- 3) à titre documentaire :
 1951 : première prairie temporaire à Rollée en Maxent
 1953 : " " " à la Chesnais en St Thurial
 1955 : " " " à la Roussinais en Treffendel .
 1955 : " " " aux Métairies en BAULON.

En 1965, on peut estimer ¹⁾ que les 3/4 des cultivateurs font des prairies temporaires à Plélan-le-Grand, Maxent, au Loutehel, à Campel, Bovel, la Chapelle-Bouëxic et Baulon, les 4/5 à Treffendel et Saint-Thurial. Certes, certains ne sont pas encore persuadés des avantages de la prairie temporaire. D'autres en ont fait l'essai mais n'ont pas continué. En général, cette attitude se rencontre surtout chez les vieux agriculteurs et dans les petites fermes.

Un semis de prairie temporaire ne se fait pas à l'aveuglette. Le ray-grass d'Italie se plaît dans une terre assez sèche, tandis que le ray-grass anglais préfère une terre humide. On sème du dactyle dans une terre franche mais de préférence du fétuque dans une terre humide. Les bons résultats obtenus par les prairies temporaires (le ray-grass d'Italie comme le trèfle blanc pousse comme la mauvaise herbe) ont donné ^{la preuve} ~~qu'~~ ^{en fait} que les conditions physiques de la région n'étaient pas aussi irrémédiablement médiocres qu'on le croyait: la prairie temporaire a besoin l'été de sol "frais", ce qui est le cas assez général dans le secteur étudié. Cette réussite confirme la vocation d'élevage de la région de Plélan.

Si par ^{souci} suite de clarté, on veut établir une classification des prairies temporaires, on peut alors en distinguer trois sortes, différentes par leur association et leur durée ²⁾:

- 1) tout d'abord, la prairie constituée d'une graminée pure: ray-grass d'Italie ou dactyle, d'une durée de deux ans ³⁾ et semée dans 10 % des exploitations qui font de la prairie temporaire.
- 2) ensuite, la prairie formée d'un mélange, acheté tout préparé ⁴⁾, et comprenant de nombreuses variétés de graminées et légumineuses différentes selon le terrain, d'une durée de quatre à cinq ans et semée dans toutes les exploitations qui font de la prairie temporaire.

-
- 1) selon les conseillers agricoles des cantons intéressés.
 - 2) la prairie temporaire rentre dans l'assolement; c'est la pratique du "ley-farming".
 - 3) trois cultivateurs font du ray-grass en dérobée: étant donné le prix de la semence, il semble que ce ne soit pas rentable. De plus, la prairie a son rendement maximum la deuxième année.
 - 4) certains cultivateurs font eux-mêmes leur mélange, mais leur nombre est très limité.

{ ray-grass d'Italie ou ray-grass anglais ray-grass hybride	trèfle blanc ordinaire
	trèfle blanc ladino
	trèfle blanc hybride
{ daotyle ou fétuque	ou
	trèfle violet
fléole	

3) la luzernière enfin, d'une durée de cinq ans et définitivement adoptée que par six exploitations.¹⁾

Dans les années passées, sept cultivateurs en ont fait l'essai, mais ont en général abouti à un échec. Beaucoup y songent et, à l'automne dernière, quatre cultivateurs de Plélan en ont semé. La bonne venue d'une luzernière n'est pas en effet chose aisée : si, comme nous l'avons dit, les conditions naturelles de la région sont loin d'être défavorables à la pousse des prairies temporaires en général, il n'en est pas de même pour cette plante. La luzerne réclame pour pousser des sols d'un p H de 6,5 au moins. Sans amélioration, les sols de la région à caractère podzolique sont donc impropres à cette légumineuse. Le cultivateur doit donc préalablement faire analyser sa terre, car autrement il risque d'aller à un échec. De plus, la luzerne aime lessols relativement secs. L'on remédie en partie à ces difficultés d'adaptation en semant des graines inoculées.²⁾

L'exploitation d'une prairie temporaire, la bien "mener" comme les cultivateurs ont coutume de dire, réclame déjà quelques connaissances scientifiques ou toute au moins l'observance des directives du conseiller agricole. On peut parler d'une véritable technique herbagère. Ainsi, le pâturage rationné en carrés, à la clôture électrique déplacée une ou deux fois par jour au printemps et tous les deux ou trois jours vers la fin de l'été, permet un rendement maximum en favorisant la repousse de l'herbe. En général, la prairie est soumise à un cycle de six semaines, c'est-à-dire qu'au bout de cette durée on revient au même carré. Les premières clôtures

1) 3 à Saint-Thurial : la Jacopière, la Chesnais, le Teil.
2 à Maxent : le Bourg, Périssac,
1 à la Chapelle-Bouëxio : la Gommerais.

2) Automne 1964

3) C'est-à-dire enrobées de substances qui contiennent des bactéries.

électriques furent achetées en 1955, mais à l'heure actuelle, n'en possèdent que les exploitations de plus de 15 ha et seulement, celles qui ont des "quartiers" ou des parcelles suffisamment grandes (d'un hectare), car la pratique du pâturage rationné est impossible dans les petits champs. Et l'on voit, encore une fois, combien les structures agraires sont un handicap à tout progrès. Pour remédier à cette difficulté et pour éviter de surcharger leurs prairies temporaires, certains cultivateurs n'y envoient leurs bêtes que l'après-midi, les menant le matin dans les "vieilles prairies".¹⁾

Toutes les prairies temporaires ne subissent pas la même forme d'exploitation : on tient compte des variétés qui les composent et telle prairie est plus apte à l'ensilage ou au pâturage que telle autre. Voici ce qu'en moyenne les paysans obtiennent des différents types d'exploitation au cours de l'année :

1 pâturage (avant la fauche)		1 ensilage	
1 fauche	et 3 pâturages	et 1 ou 2 pâturages	et 2 fauches
1 pâturage (après. " ")			

Certes, il y a des variétés locales : ainsi dans les régions mal drainées du Haut-Campel et ^{de} la Lande du Moulin de Maxent, il est impossible de faire un pâturage avant la fauche sans risque de défoncer la prairie. Mais par contre, après la fauche il est possible de faire deux cycles de pâture. Une bonne vingtaine de fermes tant à Saint-Thurial qu'à Treffendel ont une exploitation plus intensive et arrivent à des résultats qui devraient être le cas général :

2 pâturages		1 ensilage (début mai)		
1 fauche	et 4 pâturages	et 1 fauche (début juillet)	3 fauches	avril juin mi-juillet
2 pâturages		2 pâturages		

Après un ensilage ou une fauche, les cultivateurs de ces exploitations incorporent de l'azote dans le sol pour hâter la repousse de l'herbe et faire une nouvelle fauche. En général, à peu près partout le pâturage d'automne est souvent médiocre.

La prairie temporaire a supprimé la carence alimentaire dont souffrait

¹⁾ prairies naturelles, permanentes.

2) nous avons vu que 2 t. 5 de foin sec à l'ha. dans les "vieilles prairies" en est passé à 5 ou 6 t.

le bétail avant son introduction, en triplant la production fourragère en herbé¹⁾ et en assurant grâce à des variétés sélectionnées des pâturages de plus longue durée et d'une plus grande richesse en éléments nutritifs. Cependant il faut bien remarquer qu'au début de mai il y a un surplus d'herbe qui n'est pas exploité. On sait que le foin perd 25% de la valeur nutritive de l'herbe. Cette diminution est encore accentuée par les pluies assez fréquentes durant le foinaison, et ceci d'autant plus, que les cultivateurs attendent indéfiniment le beau temps même si le foin est pourri. Il faut stocker cet excédent sous la forme de foin ensilé et de plus, parce que ce traitement de l'herbe a l'avantage de ne pas être tributaire du temps et de conserver une bonne partie des éléments nutritifs dont l'azote. Quatorze exploitations seulement pratiquent l'ensilage.²⁾ Et cela n'a rien d'étonnant, car en réclamant beaucoup de main-d'œuvre et de matériel, son prix de revient est trop élevé. C'est pourquoi il est nécessaire de constituer des chantiers d'ensilage comptabilisés ou non dans une Banque du Travail, avec du matériel en C.U.M.A. C'est la méthode qu'utilisent onze des quatorze cultivateurs qui font de l'ensilage.

S'il faut faire un bilan, on peut affirmer que dans le domaine des prairies temporaires la majorité des agriculteurs en sont au stade de l'essai.

us avons vu que de 25 de foin sec à l'ha dans les "vieilles prairies", on t passé à 5 et 6t.

anquement en Flélan. Ensilage en silo-fosse, avec une ensileuse.

Broussette en Flélan. Ensilage pratiqué à la presse-rasseuse. Sa valeur est contestée par les spécialistes.

Eignen en Treffendel. Ensilage en silo-cuve, pratiqué à la fourche (d'une durée de 8 jours).

²⁾
N
D
E
L
le Coudray
les Vignes
le Provostais
le Breil-Houssour
le Nicotay
la Chevalleraie

chantier d'ensilage de 15 à 18 j comptabilisé dans la Banque du Travail de St-Thurial, avec une ensileuse en C.U.M.A

Emploi du silo-couloir par tous les adhérents.

¹⁾
L
le Vautredon
le P²⁵stière
le Teil
le Champ-Texier
la Chesnais

Ils n'ont pas définitivement trouvé les variétés les mieux adaptées à tel ou tel de leur champ. Les prairies ne sont pas toujours conduites comme l'espèreraient les agronomes : ainsi, lorsqu'ils ont semé une prairie en automne, presque tous les cultivateurs la font pâturer trop tôt au printemps au lieu de la laisser pousser. Le pâturage rationné comme l'ensilage n'est pas suffisamment répandu. De tout cela faut-il s'étonner ? La prairie temporaire n'a été introduite que depuis une huitaine d'années, et pourtant elle a connu un développement considérable qui en précisant la vocation d'élevage de la région, permet de formuler de grands espoirs.

LES CONSÉQUENCES DE L'INTRODUCTION DE LA PRAIRIE TEMPORAIRE

L'expansion des prairies temporaires s'est en grande partie faite aux dépens des prairies naturelles permanentes que les cultivateurs appellent depuis, les "vieilles prairies". Le patois local désigne sous le nom "d'appeillement" le fait de retourner une "vieille prairie" : c'est l'équivalent de l'expression "casser un pré" employée en Mayenne. Si quelques exploitations ont retourné toutes leurs prairies permanentes, pour 90 % d'entre elles celles-ci tiennent encore une place importante dans l'alimentation du bétail. Et c'est bien souvent, en comparant le nombre d'hectares en "vieilles prairies" et le nombre d'hectares en "nouvelles" que l'on juge du degré d'évolution d'une exploitation. Cette entrée de terres nouvelles dans l'assolement est difficile à chiffrer, pour la bonne raison qu'il faudrait d'abord se mettre d'accord sur la superficie totale des prairies naturelles dans chaque commune avant cette transformation. Hors, comme nous l'avons vu au début de ce mémoire, les chiffres diffèrent selon que l'on s'adresse à l'I.N.S.E.E. ou que l'on consulte les matrices cadastrales. Néanmoins, de l'avis des conseillers agricoles cantonnaux, on peut estimer que 25 % des "vieilles prairies" ont été retournées au Loutehel, à Campel et Bovel 30 % à Plélan, Maxent, Baulon et la Chapelle Bouëxic, 40 % à St Thurial et Treffendel. Et ainsi, à titre de point de repère, on peut citer les chiffres suivants ~~calculés~~ ^{calculés} à l'aide de ces pourcentages :

hectares	Baulon	Bovel	Campel	la Chapelle- Bouëxic	Maxent	Plélan	St- Thurial	Treffende
ries ¹ } relles } 55	525	290	232	348	953	1 137	395	424
années	157	72	58	104	285	341	158	169
%	30%	25%	25%	30%	30%	30%	40%	40%

On peut se demander s'il est possible de retourner toutes les "vieilles prairies". Qu'on se rappelle que dans la vieille économie bretonne, n'étaient laissées en herbe que les mauvaises terres, et bien souvent les fonds de vallée remplis de touffes de jonc et parsemés de "grandes marguerites" et de "fleurs de st-Joseph" au printemps. Le retournement au cover-krop de ces "brées pissouses", appelées aussi "noës", ne peut s'effectuer qu'au mois de septembre et seulement après un été sec. Dans ces terres humides, il est impossible de faire alterner herbe et labours, aussi sème-t-on aussitôt la prairie temporaire, sans passer par l'intermédiaire d'une année de blé ou de blé noir. Des essais assez concluants ont été effectués ici et là, et en particulier dans la vallée du ruisseau du Rignon à Treffende. Le principal avantage de ces prairies est de donner de bons pâturages d'automne. Mais leur durée est limitée et au bout de la troisième année le jonc réapparaît. Est-ce là un investissement rentable ? En les laissant en prairies naturelles bien "graisées", les cultivateurs obtiennent d'aussi bons rendements. Car les paysans entretiennent leurs "vieilles prairies" : ils gardent les habitudes qu'ils avaient au temps où elles étaient leur unique source de foin. Certes, il faut reconnaître que dans les exploitations où la prairie temporaire domine, elles sont peu délaissées. En moyenne, les agriculteurs y répandent du fumier tous les cinq ans, des scories potassiques, des engrais azotés ou du purin tous les deux ou trois ans. Partout, ils y étendent de la "balle" après la moisson. Ils les roulent assez souvent, les hersent parfois, les étaupinent à la bêche et y ramassent les feuilles à l'automne pour mettre sous leurs vaches.

Recensement agricole de 1955. I.N.S.E.A.
 Ardamine des prés, de la famille des crucifères
 où l'on ne ménage pas l'emploi des engrais
 développe de toute céréale

la prairie temporaire poursuivra son expansion et que s'amélioreront ses techniques d'exploitation. Ainsi, les fermes les plus évoluées de St-Thurial et de Treffendel ne font déjà plus de trèfle violet à l'état pur. Car il ne s'agit pas d'une disparition complète de cette légumineuse, puisque celle-ci rentre dans la composition de la prairie temporaire dans le cadre de laquelle elle est beaucoup plus utilisable? En 1945, dans la commune de Plélan, 85,3% des exploitations faisaient du trèfle violet, dans les proportions suivantes en rapport avec leur superficie :

- ferme de 10 ha : 1 ha
- " de 20 ha : 2 ha
- " de 30 ha : 3 ha

Vingt ans après, 80% des exploitations y sont encore fidèles à l'état pur, mais certes, dans des proportions moindres :

- ferme de 10 ha : 50 ares
- " de 20 ha : 75 ares
- " de 30 ha : 1 ha

Tous les cultivateurs sont satisfaits des rendements : ils en obtiennent deux coupes, parfois trois ; et c'est la raison pour laquelle "pour plus de sécurité" ils en font toujours un peu. Si de préférence ils le coupent au printemps, ceux qui ont une clôture électrique le font pâturer en carrés à l'automne. Si le trèfle violet tient encore sa place dans l'alimentation du bétail, il n'en est pas de même du trèfle incarnat qui a presque disparu. A peine en trouve-t-on dans 10% des exploitations³ et il semble que les communes du sud y soient un peu plus attachées. C'était par excellence le fourrage réservé aux chevaux. Les rendements ne sont pas très bons : une coupe, parfois deux. Les cultivateurs ont contre lui tout un tas de griefs : "Ça salit la terre" ; "on ne peut plus labourer après". Néanmoins, un cultivateur de la Bourgoulière en Plélan le trouve assez avantageux, puisque avec un champ de 30 ares, il nourrit pendant trois mois un cheval et une jument.

LES FOURRAGES ANNUELS ET LES PLANTES SARCLÉES

Les plantes sarclées (chou fourrager, betterave fourragère,

le trèfle violet redonne de l'azote au sol tandis que les graminées lui en enlèvent
 Enquête agricole de 1945"
 a en compte 5 ha à Maxent sur 1 736 ha de terres labourables.

pomme-de-terre)^u, qui assurent une production fourragère de rendement élevé :

chou fourrager : 45 t à l'ha en moyenne

betterave fourragère : 50 t à l'ha en moyenne

pomme-de-terre : 20 t à l'ha en moyenne

mais qui exigent un travail de culture considérable, tiennent une place importante dans l'agriculture du pays de Flélan, comme dans toutes les régions de labours de l'Ouest. En 1945^u, 23,80% de la Surface Agricole Utile (soit 31,20% des terres labourables) leur étaient consacrés. Maintenant, elles occupent en moyenne 15% de la S.A.U (soit 17% des terres labourables)^v : elles ont donc enregistré une légère diminution. Le chou fourrager est cultivé pour les bovins. Le travail de culture est très pénible : semis, repiquage, sarclages. La cueillette traditionnelle, feuille par feuille, faite souvent dans l'air humide du matin est l'un des travaux les plus désagréables de la vie rurale. Les betteraves fourragères, ordinaires ou demi-sucrières, appelées "lisettes" dans tout l'ILLE-et-Vilaine, servent à nourrir les vaches et les porcs. Les agriculteurs font surtout de la pomme-de-terre fourragère pour nourrir leurs cochons. Ils cultivent un peu de pomme-de-terre de consommation courante pour leurs besoins personnels, car elle reste l'une des bases de la nourriture rurale, mais dans ce cas il ne s'agit que d'une culture d'autoconsommation^u.

Depuis quelques années on peut parler de certains changements dans les méthodes de culture et l'utilisation des plantes sarclées. Ainsi plusieurs exploitations ont maintenant à leur disposition une planteuse pour le repiquage des choux ; d'autres ne les piquent plus, mais les sèment à la semeuse. 25% des exploitations ont adopté des betteraves de variétés danoises qui leur assurent de meilleurs rendements, ce dont les cultivateurs ne sont pas tous persuadés. Il y a vingt ans, tous les agriculteurs passaient les betteraves au "hache-racines" avant de les

terme général, car agronomiquement le chou fourrager est classé parmi les fourrages annuels.

les chiffres de 1945 sont ceux fournis par les "Enquêtes agricoles", trouvées en Mairie de Flélan ; ceux de 1965 sont le résultat des enquêtes à domicile effectuées dans le cadre de ce diplôme.

Pour interpréter ce pourcentage il faut tenir compte de l'augmentation des terres labourables due à l'expansion de la prairie temporaire.

le seul cultivateur, à la Broussette en Flélan, en fait pour la vente.

donner à leurs vaches, de même ils les bouillaient préalablement dans la chaudière avant de les donner aux porcs. Maintenant, les animaux les mangent sans préparation et ils ne s'en portent pas plus mal. Les quelques exploitations de St-Thurial qui se sont spécialisées dans le "porc maigre" ont abandonné la culture de la pomme-de-terre. Celle-ci, en effet, engraisse beaucoup les porcs, ce qui est un avantage quand on fait le "gres", mais un inconvénient quand on fait le "maigre".

On ne peut passer sous silence certains autres fourrages, que les agriculteurs cultivent occasionnellement dans de petites parcelles et qui n'ont qu'un rôle de "dépannage". Ces plantes ne posent pas de problèmes géographiques ou agronomiques aussi importants que les prairies ou les plantes sarclées. Le colza de printemps, crucifère la plus cultivée en Basse-Bretagne, est relativement peu répandu dans la région de Flélan : on en compte 10 hectares dans la commune de Treffendel qui lui est la plus attachée. Il se récolte en août : il est coupé ou pâturé, dans les exploitations les plus évoluées. Le maïs fourrager, coupé en septembre, est très utile dans les années sèches : les cultivateurs qui en avaient fait l'année dernière furent particulièrement comblés. La vesce fut jadis assez répandue : elle est semée dans l'avoine car elle a besoin d'un support, et ainsi elle monte le long des tiges de cette céréale. Cette énumération serait incomplète si l'on ne mentionnait pas pour terminer les choux-navets, les carottes blanches et les topinambours que l'on donne aux bovins ou aux porcins.

chiffre fourni par Mr; Picouveau, conseiller municipal et délégué cantonal
des syndicats communaux, cultivateur à Lénéheuc en Treffendel.
1964. Été particulièrement chaud et sec.

I M P O R T A N C E D E L A C U L T U R E C E R E A L I E R E

=====

Mr. Fletrès écrit dans la "France de l'Ouest"¹ : "la prairie temporaire s'est étendue surtout aux dépens des labours permanents (et particulièrement des céréales), qui assuraient sans doute une production supérieure à l'hectare, mais au prix d'un travail de plus en plus coûteux. Il est vraisemblable que sans l'introduction des prairies temporaires, une bonne partie des anciens labours auraient été simplement "mis en herbe" permanente". On pourrait donc s'attendre à une diminution des surfaces consacrées aux céréales depuis l'introduction de la prairie temporaire en 1957. Mais, chose étonnante, ce qui s'est passé dans le Finistère ne s'est pas produit dans la région de Flélan. Laissons parler les chiffres : en 1945, les céréales occupaient 38,95% de la S.A.U ou la moitié des terres labourables ; en 1965, elles occupent 37,5% de la S.A.U ou 44%² des terres labourables. Il faut en effet se rendre compte que, si une partie des labours a été semée en herbe, le retournement des "vieilles prairies" naturelles a provoqué une augmentation sensible des terres labourables. Et si l'on fait le bilan des gains et des pertes, on s'aperçoit que les céréales ont gardé l'importance qu'elles avaient auparavant. Cette stabilité de la culture céréalière en général cache certaines transformations que nous découvrirons en étudiant chaque céréale en particulier.

Mais auparavant, afin de mieux apprécier l'évolution, subie par les diverses céréales¹ au cours des vingt dernières années, nous nous arrêterons quelques instants sur les chiffres suivants :

• En 1945, à l'exception des exploitations de moins de 5 ha qui faisaient uniquement du blé :

- les 3/8 des terres consacrées aux céréales étaient semencées en blé.
- les 3/8 des terres consacrées aux céréales étaient semencées en avoine.
- ~~les~~ 1/8 des terres consacrées aux céréales étaient semencées en orge.

- 1/8 des terres consacrées aux céréales étaient ensemencées en sarrasin.

• En 1965, si l'on fait la même exception :

- la 1/2 des terres consacrées aux céréales sont ensemencées en blé.

- le 1/3 des terres consacrées aux céréales sont ensemencées en orge.

- la 1/6 des terres consacrées aux céréales sont ensemencées en avoine.

Depuis quelques années, une tendance nouvelle se fait jour dans les communes de St-Thurial et de Treffendel, comme dans les exploitations les plus évoluées des autres communes : l'orge vient en tête représentant la 1/2 de la surface céréalière, viennent ensuite le blé et l'avoine couvrant respectivement 1/3 et 1/6 de cette surface.

L'orge, qui avait un rôle plus réduit que celui de l'avoine il y a vingt ans, a connu une expansion importante. Ses grains, moulus, servent à nourrir les porcs et les bovins. Elle a bénéficié du recul de l'avoine et du sarrasin. La supériorité des rendements de cette céréale sur ceux du blé et de l'avoine n'est pas étrangère à ce développement, les cultivateurs obtenant plus de grain et aussi plus de paille pour leurs bêtes. L'avoine ("l'aveine") n'a cependant pas reculé autant qu'on aurait pu le croire. Les chevaux sont encore nombreux certes, mais de plus, comme culture fourragère, mélangée ou non avec l'orge, elle contribue à la nourriture des bovins et des porcs. Les autres céréales "secondaires" ont connu un sort plus funeste. En 1945, 67% des exploitations de la commune de Plélan cultivaient du blé noir (du "byeⁿ nâ, comme on dit"). A l'heure actuelle, 5% dans les communes du nord, 10% dans les communes du sud, en ensemencent un champ de trente ares. Les rendements sont faibles ; il réclame beaucoup de soins et il ne mûrit pas. Mais le coup de grâce a été donné par le refus des propriétaires des batteuses mécaniques de battre du blé

communes du nord : Plélan-le-Grand, Maxent, Treffendel, St-Thurial
 communes du sud : Loutehel, Maure, Campel, Bovel, la Chapelle-Bouëxic, Baulon

noir, sous prétexte qu'il encrasse les cylindres. Les cultivateurs sont donc obligés de le battre aux fléaux, travail extrêmement dur mais surtout peu rémunérateur. Il est utilisé comme fourrage, mais aussi comme céréale alimentaire : la "galette", comme dans tout L'Ille-et-Vilaine, est "la nourriture chérie du peuple des campagnes".¹⁾ Flélan ne compte pas moins de douze "galetières" ! En 1945, aucune fiche d'exploitation de la commune de Flélan ne faisait mention de la culture du seigle. Les chiffres "des enquêtes agricoles de 1929"²⁾ annonçaient déjà sa disparition dans les communes du nord : 10 ha à Flélan, 5 ha à Maxent et Treffendel, 15 ha à St-Thurial. Les communes du sud par contre y sont restées plus longtemps fidèles, ne l'abandonnant définitivement que ces dernières années. Au cours de l'été 1964, nous avons découvert un champ de seigle de 50 ares à la Rouaudais en Boval, mais renseignement pris, il n'était destiné, ni à faire du pain, ni à servir de fourrage, mais à réparer un toit de chaume...

Le blé quant à lui, reste la culture céréalière la plus importante. Divers facteurs en sont la cause : non seulement le vieil amour de la céréale noble, mais encore et surtout le fait que la culture du blé est facile, qu'elle prend bien place, dans la rotation, qu'elle reste une culture d'autoconsommation. Depuis la dernière guerre, on ne cuit plus le pain à la ferme. Mais l'échange ble-pain, ou plus exactement farine-pain, avec le boulanger, est général. Le blé est aussi utilisé comme fourrage puisqu'il contribue à nourrir les bovins. Et, si dans les petites fermes l'autoconsommation absorbe toute la récolte, dans les exploitations de plus de 15 ha. La vente du blé tient une place qui n'est pas négligeable dans les revenus de la ferme. Sur les 10% du produit d'exploitation que vaut le produit brut végétal, le blé en représente 8% c'est-à-dire la presque totalité. Néanmoins, il tient une place moins importante dans la région de Flélan que dans l'ensemble de la Bretagne (8% contre 15%, du produit d'exploitation).³⁾

En général, les céréales d'hiver l'emportent sur les céréales de printemps, à l'exception de l'orge que nous examinerons,

urde de la Rogerie : société Archéologique d'Ille-et-Vilaine. 1935, p. 35
 le blé noir n'apparaît en Bretagne qu'en 1502
 urnies par la Direction des Services Agricoles d'Ille-et-Vilaine.
 , Flatré. La France de l'Ouest p. 95.

en premier lieu. Tous les cultivateurs sèment de la "paumelle", ou orge de printemps. L'escourgeon ou orge d'hiver, était plus répandu il y a vingt ans. Il est encore cultivé dans 25% des exploitations, où il a un rôle de "dépannage" dans la nourriture des bêtes et surtout où il permet d'éviter des guérets d'hiver avant les enoix cultivés en dérobée. De plus, sa moisson correspondant avec la fenaison, les cultivateurs ont des difficultés à le battre. 38% des exploitations pléensaises semaient de l'avoine de printemps en 1945, et ceci était surtout le fait des grosses exploitations. Ce pourcentage et la même remarque sont encore valables. Les cultivateurs font tous du blé d'hiver et de préférence de l'avoine d'hiver. C'est le temps qui contrarie cette habitude et qui par la même augmente l'importance des céréales de printemps. Lors des semailles, la première tâche des agriculteurs est de faire du blé ; si l'hiver est trop pluvieux, ils n'ont plus la possibilité de semer de l'avoine. Cette céréale est assez fragile et elle gèle facilement au cours d'un hiver rigoureux ; ce fut le cas au début de 1963, où elle dut être refaite. Quelles sont les raisons qui expliquent cette préférence des cultivateurs pour les céréales d'hiver ? Nous avons donné une raison climatique : "la terre ne pouvant être travaillée l'hiver et les semis, une fois faits, manquant d'eau".² De l'avis de tous les cultivateurs que nous avons interrogés, les céréales d'hiver donnent de bien⁵ meilleurs rendements. Pourtant le conseiller agricole de Plélan est plus favorable aux céréales de printemps "parce que l'hiver est très mouillé". Il ne nous appartient pas de conclure ce débat...

L'ASSOLEMENT

ou l'organisation de la rotation de ces cultures.

"une succession méthodique de cultures pour obtenir du sol les meilleurs résultats possibles sans l'affaiblir".

Dictionnaire Larousse Illustré :
définition du mot "assolement".

Le mot "assolement" signifie à la fois la répartition des cultures à l'intérieur de l'exploitation et leur succession dans le temps. Certains auteurs ne voient dans ce mot qu'une notion statique : la répartition des cultures à l'intérieur de l'exploitation, et préfèrent parler de "rotation des cultures" pour désigner leur succession dans le temps. Quand on parle d'assolements, on pense généralement à ceux qui sont pratiqués dans le bassin parisien : l'exploitation est divisée en un certain nombre de soles où se succèdent dans le même ordre un certain nombre de cultures. Dans ce cas, la rotation a lieu à l'échelle de l'exploitation; ~~de tels~~ assolements existent en Ille-et-Vilaine (nous en avons trouvé dans la commune de Badée), mais ils sont cependant rares. Dans la région de Plélan, ils sont inexistantes. Il est en effet fondamental de comprendre que la très grande variété des sols dont nous avons parlé au début de ce mémoire, et leurs aptitudes agricoles différentes contrarient tout désir de rotation organisée des cultures. Il est inutile de piquer des choux dans une terre qui desmèche très vite et qui a davantage une vocation céréalière. Il y a même des cultivateurs qui font tous les ans obligatoirement une "planche" de blé dans tel champ, parce que c'est là qu'ils obtiennent les meilleurs rendements. De plus, l'assolement varie aussi en fonction des besoins et parfois même des conditions météorologiques. Bien que d'une année à l'autre chaque culture ait sensiblement la même superficie qui lui soit consacrée, on

ne peut pas parler d'une rotation des cultures à l'échelle d'une exploitation mais plutôt d'une parcelle.

Depuis l'introduction des cultures fourragères, les cultivateurs pratiquaient un assolement triennal assez rigoureux :

blé avoine ou orge, plantes sarclées.

et qui n'a pas encore tout à fait disparu. En 1943, Mr. Biays signalait déjà des assolements plus compliqués et plus longs, à l'exception du Sud plus archaïque, dans son diplôme sur le plateau de Guichen. Ainsi : 1)

<u>Dans le Sud</u>	:	<u>Ailleurs</u>	:	<u>A Tréffendel</u>
1 blé	:	1 orge et trèfle	:	1 trèfle et orge
avoine ou seigle	:	2 suite du trèfle	:	2 blé
sarrasin ou	:		:	
poireaux-de-terre	:	3 blé d'hiver avec	:	3 avoine
	:	navette en dérobée	:	
	:	4 plantes sarclées	:	4 racines : choux,
	:	ou blé noir ou maïs	:	betteraves
	:		:	
	:	5 blé d'hiver	:	
	:		:	
	:	6 avoine d'hiver,	:	
	:	guérette;	:	

A présent peut-on parler de véritables assolements ? Les cultivateurs ont avant tout des habitudes : on fait du blé après des betteraves, de l'orge après des choux, du blé après du sarrasin ou une prairie temporaire. Quand on dégriche une lande, on fait de préférence du blé noir car de dernier fume et nettoie la terre et joue ainsi le rôle d'une plante sarclée. Nos enquêtes nous ont cependant permis de discerner un type d'assolement sexennal assez fréquent :

- : 1- plantes sarclées : poireaux de terres, betteraves
- : 2- blé
- : 3- orge ou avoine
- : 4- trèfle violet (avec variantes : on peut suppri-
- : 5- blé (max l'avoine en 3è ou en 6è)
- : 6- avoine

1) F. Biays. Le Plateau de Guichen. D.N.C. P. 164

----- La navette est cultivée en dérobée sur l'avoine. Quant aux choux, si le cultigateur ne laisse pas de guérets d'hiver, ils sont faits en dérobée sur l'encourgeon ou sur le trèfle.

L'introduction de la prairie temporaire a encore modifié et allongé l'assolement, et il faut aussi tenir compte du type de prairie puisque celles-ci n'ont pas toutes la même durée. Nous obtenons ainsi des assolements de sept ans, de neuf ans et de dix ans :

: 1- plantes sarclées		
: 2- blé		
: 3- orge		
:	prairie temporaire	2 ans en ray-grass pur
: 5 ou 7 ou 8	dans l'orge	4 ou 5 ans en mélange
:	ou après	5 ans en luzerne
: 6 ou 8 ou 9- blé	blé	
: 7 ou 9 ou 10- blé	ou orge	

Après une prairie temporaire de longue durée, il est très possible de faire deux fois de suite du blé en culture principale si l'on fait du ray-grass en dérobée.

Pour illustrer cette étude, nous vous proposons la carte d'assolement ci-jointe. Il s'agit de l'exploitation de M. Coquaire, située à la Vieille-Ville en Fléclan, que nous avons choisie pour plusieurs raisons : tout d'abord, parce que le cultivateur essaie d'avoir un assolement organisé et régulier ensuite parce qu'elle donne un bon aperçu de ce qui se passe dans la plupart des exploitations. Nous pouvons ainsi diviser la surface agricole utile en trois parties :

1) les prairies naturelles permanentes, en dehors de tout assolement.

2) les parcelles soumises à un assolement sexennal du type décrit plus haut.

3) les parcelles qui par suite de la présence de la prairie temporaire dans la rotation connaissent des assolements beaucoup plus longs de sept, neuf et dix ans.

Dans chaque parcelle, nous avons indiqué à l'encre de Chine noir¹² où les cultures qui étaient faites cette année, et à l'encre de Chine bleue celle que le cultivateur pense faire l'an prochain. Ceci permet de mieux comprendre l'ordre de succession des cultures, ces "habitudes" dont nous avons parlé plus haut. Il faut aussi remarquer la liaison entre l'assolement et les aptitudes agricoles des parcelles : ainsi, le grand champ

du Domaine, sur la butte de la Vieille Ville, est tout entier soumis à un assolement sexennal, parce que cela permet d'y faire le plus souvent possible des céréales comme le veut sa vocation. Par contre, le quartier des Mottes, dans la vallée de l'Aff, connaît des assolements plus longs à cause de sa vocation pour la prairie temporaire. Cette notion d'assolement est loin d'être simple dans la région de Plélan...

L' I N T R O D U C T I O ND E SM E T H O D E S N O U V E L L E S

"L'agriculture n'est plus un art ou un genre de vie, mais une activité hautement scientifique".

Sir W. STRATER : "Revolution in agriculture".

D E S M E T H O D E S N O U V E L L E S D E P R O D U C T I O N

=====

Le voyageur qui parcourait il y a une vingtaine d'années la région de Plélan et qui visitait des exploitations, ne trouvait que des étables en terre battue ou en grossier dallage d'où le purin s'échappait avec beaucoup de difficultés. La litière était changée une fois par semaine : aussi pour rendre possible la traversée de l'étable sans mettre des bottes, les cultivateurs ramenaient quotidiennement les bouses devant les bêtes. Ce tableau peu avenant subissait bien peu d'exceptions. Les étables étaient souvent basses, toujours mal aérées (on avait soin de boucher toutes les ouvertures) et par là même surchauffées : tout en somme favorisait le développement des épizooties. Le sort des porcs n'était pas plus enviable : ils vivaient dans dessous basses, humides, froides, sans lumière et mal aérées. Il y a encore certains éléments de cette description qui sont partiellement vrais, mais dans l'ensemble il y a eu un progrès considérable.

Le premier pas effectué dans la rénovation des étables fut de les faire cimenter. Cette transformation s'accompagna presque toujours de la construction d'une fosse à purin, permettant de mieux utiliser et surtout de diminuer les pertes de ce précieux liquide. A l'heure actuelle, plus de la moitié des étables sont cimentées dans les communes du nord ; mais ce pourcentage est plus bas dans les communes du sud où les étables en terre battue sont encore très nombreuses. A partir de 1963, la prophylaxie, devenue obligatoire, a considérablement accéléré ce mouvement de rénovation. Les étables les plus atteintes par la tuberculose bovine furent déclarées inutilisables pendant une durée de deux ans : les cultivateurs furent alors obligés de construire de simples étables sous hangar, dans un but provisoire certes, mais qui s'avèrent aujourd'hui plus adaptées que les vieux locaux. Toutes les étables sont maintenant régulièrement désinfectées et les bêtes soumises à un contrôle vétérinaire régulier.

Celles qui ne sont pas cimentées sont blanchies à la chaux et la litière y est changée tous les jours. Tout ceci ne s'est pas fait sans protestations, mais les agriculteurs commencent à en reconnaître le bien-fondé. Il existe dans la région de Plélan comme dans le reste de la Bretagne, mais certes en petit nombre, des étables modernes de modèle précis, qui ne sont pas indispensables mais dont la construction s'impose au cultivateur qui veut faire du neuf. Elles sont en général réalisées sous le hangar à fourrage. Il y a en tout six étables en "stabulation libre", une étable en "demi-stabulation libre" et cinq étables "stalle-courte." Les refuges à porcs ont eux aussi subi des transformations. Les vieilles soues ont été parfois cimentées ; mais surtout, dans bien des exploitations, on a construit de nouvelles porcheries en parpaings, bien aérées, bien éclairées et où les bêtes reposent sur du plancher. On compte même deux porcheries danoises et deux porcheries suédoises.)

Si les locaux ont été transformés, les méthodes ont beaucoup moins variées. Dans 85% des exploitations, comme jadis, on rentre les vaches tous les soirs à l'étable été comme hiver. Dans les autres, les vaches laitières restent dehors du début mai à la fin-octobre, parfois même on ne les rentre à l'étable que lorsqu'il gèle. Les bêtes cependant viennent deux fois par jour à la ferme pour la traite. Les génisses par contre, dans toutes ces exploitations, restent continuellement dehors.

"Stabulation libre"

Francmont en Plélan
L'Écluse en Maxent
Bouillé en Maxent
L'Écluse en la
Chapelle-Bouexic
L'Écluse en Maxent
L'Écluse en St-Thurial

"Demi-stabulation libre"

La Harlais en Bovel

"Stalle-courte"

La Bigotais en Plélan
La Vieille-Ville en
Plélan
Pennée en Maxent
Bel-Air en la
Chapelle-Bouexic
La Jacopière en St-
Thurial.

Porcheries danoises : Francmont en Plélan, le Teil en St-Thurial
Porcheries suédoises : la Chesnais et le Champ Texier en St-Thurial. Voici la différence entre ces deux types de porcherie : dans le premier, il y a deux bords de déjection et un couloir d'alimentation ; dans le second, c'est l'inverse : un couloir de déjection et deux couloirs d'alimentation.

On peut même signaler une "micro-transhumance" à la ferme de la Chesnaie en St-Thurial : les bêtes pâturent à la belle saison dans les prairies temporaires de la vallée de la Chèze, mais elles montent vers la fin-novembre sur la lande des Boulais où elles passent tout l'hiver et le début du printemps. C'est souvent la femme qui porte leurs "aifourées", leurs rations de fourrage, aux vaches accrochées dans l'étable par une "nache" à un piquet ou un anneau. "Tirer" les vaches (les traire) est également une besogne féminine, et les hommes disaient jadis dans une chanson :

"Que jamais dessous vache
Il ne s'accrochait
Qu'il n'eût une coiffe
Ou ben un bonnet".

Aussitôt le lait tiré, on le passe dans un tamis, puis on le verse dans de grands seaux ou dans des bidons. On compte peut-être une quinzaine de trayeuses électriques : leurs possesseurs appliquent en général scrupuleusement les conseils donnés (lavage du pis, perte des premières gouttes de lait souillées, etc.). Il existe une salle de traite à la ferme de Francmont en Flélan. Tout cela coûte très cher... La prophylaxie a provoqué une multiplication des installations de l'eau dans les étables : dans certaines exploitations, les cultivateurs ont même fait installer pour chaque vache, un abreuvoir particulier auquel elle s'habitue en moins de huit jours !

La pratique de l'insémination artificielle bovine est quasi-générale dans toutes les exploitations. Certes, certaines grosses fermes conservent un taureau, charolais ou normand, mais elles ne le prêtent plus aux voisins comme c'était l'habitude auparavant. D'ailleurs, même dans ces exploitations on utilise l'insémination artificielle pour régénérer la race. Le premier essai d'insémination dans la région fut fait en 1947 au Bignon en Treffendel.

De l'avis de Mr. Teillais^{er}, dix ans après, elle était déjà pratiquée dans la moitié des exploitations. Ce succès s'explique aisément, bien que les critiques ne manquèrent pas : il n'y avait pas de taureau dans toutes les fermes. A insi, en 1945, dans la commune de Plélan, on n'en trouvait que dans 17% des exploitations. L'insémination a le gros avantage d'être mieux adaptée aux besoins de l'élevage : par exemple, si un cultivateur veut élever une "vachette", il insémine du normand ; par contre, s'il veut engraisser un veau pour la boucherie, il insémine du charolais. Dans ce dernier cas, il aura à deux mois, un veau qui pèsera 135 kgs au lieu de 115 et qui lui rapportera 100 à 150 F de plus. L'insémination artificielle porcine existe, mais elle n'est pas pratiquée dans la région de Plélan. La monte des verrats est réglementée par la loi et ne peut être faite que par des sujets déclarés. ^{or} Hors c'est tout le contraire qui se produit. Voici les chiffres : il y a cinq verrats à Plélan dont un déclaré, un à Maxent non déclaré, deux à Baulon non déclarés, trois à St-Thurial dont deux déclarés, aucun à Treffendel. Comme les varratiers de Talensac et de Monterfil ne viennent qu'à St-Thurial et à Treffendel, ce sont donc bien des sujets non déclarés qui sont utilisés ailleurs. Sur le plan pécunier, les cultivateurs y trouvent un avantage : la saillie^b faite avec un vertrat non déclaré coûte 10 F, mais il faut amener sa truie ; la saillie faite avec un sujet déclaré coûte 15 F, mais le vertratier vient à domicile. Le résultat est au détriment du paysan : les mauvaises saillies ne réussissent pas toujours ou ne donnent que des petites portées de quatre porcelets, au lieu de huit ou neuf si elles avaient été faites avec des sujets contrôlés.

Dans des domaines différents certes, mais toujours pour obtenir une meilleure gestion de l'exploitation, le contrôle laitier et les analyses de sols sont d'un usage très peu courant dans la région de Plélan. Pourquoi ? parce que les culti-

premier conseiller agricole de Plélan ; aujourd'hui, conseiller de Guichen.
 génisse
 renseignements fournis en NF par Mr. Coignard des Métairies en Baulon.
 accouplement

vateurs n'ont pas conscience de leur utilité, parce que leurs parents s'en sont passés et qu'ils peuvent donc encore s'en passer, en un mot parce qu'il s'agit d'une agriculture de routine. Mais peut-on objecter, c'est peut-être pour des raisons financières ? Le contrôle laitier revient à 18 F par an et par vache. Chaque analyse faite par le conseiller agricole coûte 1 F. Certes, il faut au moins en faire quatre par champ, mais ce n'est pas ruineux. Le contrôle laitier est pratiqué en accord avec la laiterie : chaque vache laitière a sa fiche où l'on inscrit régulièrement sa production en lait. Il permet ainsi de trouver des bêtes rentables. Seulement, il n'y a que six exploitations qui le font... Les analyses de sol sont pratiquement indispensables : tout d'abord, elles précisent les aptitudes agricoles d'un champ, ensuite grâce à la connaissance du degré d'acidité par le calcul du pH elles permettent de transformer la structure du sol par un emploi approprié des engrais. Certes, les cultivateurs connaissent en général leurs terres, mais rien ne vaut la vérification scientifique. Des analyses souvent sporadiques ont été effectuées dans près de 15% des exploitations, mais on compte celles où l'on a pris l'habitude d'en faire régulièrement. Les cultivateurs ont été peu satisfaits des résultats qu'ils conservent dans le coin d'un tiroir, ou plutôt ils ont été déçus par leur côté scientifique qu'il juge trop savant pour eux.

Comme partout, depuis une vingtaine d'années, il y a eu un énorme progrès dans le domaine des engrais : les cultivateurs en utilisent davantage et de variétés beaucoup plus nombreuses et mieux adaptées (engrais de fond, potasse, scories, etc...). La chaux est encore très utilisée, mais peut-être moins qu'entre les deux guerres : son apport s'effectuait grâce aux deux lignes de T.I.V¹ qui desservaient alors la région de Plélan dont la dernière à fonctionner fut supprimée en 1950.

Thurial : le Vautredon
Simon
le Champ-Textier
la Chesnais
Thurial : Pollée
Plélan : Francmont.
Lignes d'Ille-et-Vilaine (chemin-de-fer- à voie étroite)
(ligne Rennes-Bréal-St-Thurial-Plélan-Guer
(ligne Rennes-Bréal-Baulon-Bovel-la Chapelle-Maure
(raccordement à Bréal)

---les paysans ont un très net souci d'une meilleure répartition des engrais. Ils se fient en général à leurs connaissances puisqu'ils négligent les analyses de sols. Malheureusement trop peu de cultivateurs demandent l'avis du conseiller agricole, pourtant si utile (33% à Treffendel, 24% à St-Thurial, 18% à Maxent, 12% à Plélan, 11% à Baulon).⁴⁾ Nous en avons même trouvé, au cours de nos enquêtes, qui ignoraient son existence ! Les engrais sont indispensables certes, mais il y a un gros handicap : ils coûtent très cher. Comme les cultivateurs ont peu d'argent, ils en achètent selon leurs moyens. De même, il existe de nouvelles variétés de céréales qui sont mieux adaptées aux conditions locales et qui permettent d'avoir de meilleurs rendements (Rika, Wolka, Cérès, en orge de printemps ; Starblonde, Caravelle en avoine de printemps ; Blanche Neige, Prieure en avoine d'hiver). Mais les cultivateurs n'achètent des graines sélectionnées et des insecticides, pourtant eux aussi nécessaires, que dans la mesure où il leur reste quelques sous après l'achat des engrais, ce qui n'est pas souvent le cas. Ce n'est donc pas forcément leur désir de ne pas en acheter, mais plutôt leur manque de fonds qui est responsable de leur faible emploi.

Chiffres donnés par les conseillers agricoles et les présidents de syndicat.

DES METHODES NOUVELLES
DE TRAVAIL
ou les progrès de la mécanisation
=====

C'est en faisant l'inventaire du matériel agricole que l'on était susceptible de trouver dans chaque exploitation en 1945, que l'on peut le mieux mesurer les progrès considérables de la mécanisation. Ce n'est pas un fait particulier à la région de Plélan : cela s'inscrit dans une évolution générale des méthodes de travail en agriculture. Voici :

+ de 15 ha	5 à 15 ha	- de 5 ha
herminettes	1 charrette	_____
pressoir	_____	_____
charrue "brabant" et	1 charrue "brabant" (et)	_____
charrue "Dombasle"	1 charrue "Dombasle"	_____
faucheuse	1 faucheuse	_____
herse	1 herse	_____
rouleau	1 rouleau (souvent en bois)	_____
meule	une meule	_____
pressoir	un pressoir	un pressoir
écrémeuse à main	une écrémeuse à main	une écrémeuse à main
baratte à main	une baratte à main	une baratte à main
"charmante"	1 "charmante"	1 "charmante"
"hache-racines"	1 "hache-racines"	1 "hache-racines"
"hache-lande"	1 "hache-lande"	1 "hache-lande"

Ce tableau serait incomplet si l'on ne mentionnait pas les premières moissonneuses-lieuses qui dès cette époque commençaient à faire leur apparition dans la région : il y en avait en 1944, 14 à St-Thurial, 3 à Plélan, 2 à Treffendel, 1 à Maxent et à Baulon.

Nous avons employé les chiffres arabes devant le nom des machines qui pouvaient posséder en plusieurs exemplaires ; par contre, nous avons employé l'article devant le nom de celles dont en général les cultivateurs ne possédaient qu'un unique exemplaire.
petite meule pour moudre l'avoine.
machine qui hachait les betteraves.
machine qui broyait l'ajonc.
enseignement fournis par Mr. Kernaléguen, cultivateur à la Chesnais en St-Thurial, président honoraire des Jeunes Agriculteurs d'Ille-et-Vilaine.

L'électrification fut un facteur de transformation tant sur le plan mécanique que sur le plan psychologique, dont on ne parlera jamais assez. Il existe dans chaque canton un syndicat intercommunal d'électrification. L'examen de ceux des cantons de Plélan, Maure et Guichen⁴³ indique que l'électrification des bourgs fut effectuée de 1926 à 1931. Quant à l'électrification des campagnes, des "écarts", elle commença au lendemain de la dernière guerre, en 1948. Les tranches les plus importantes furent réalisées en 1953. En 1956, tout était pratiquement terminé. Depuis cette date, les syndicats s'occupent de renforcements. La lampe à pétrole distribuait une lumière vacillante: lorsqu'on veillait les bêtes la nuit, elle risquait à chaque instant de mettre le feu à l'étable. Certes, il y avait quelques moteurs à essence: aujourd'hui, la force électrique est utilisée dans tous les domaines. Dans toutes les fermes l'écrémeuse et la baratte marchent à l'électricité. La meule actionnée par le manège auquel on attelait le cheval qui tournait parfois pendant des heures, a partout disparu. Elle a été remplacée par le moulin à farine ou mieux par l'aplatisseur. Les locaux sont bien éclairés, et avec beaucoup moins de risques d'incendie. Certaines fermes ont fait installer des tubes de néon. Les cultivatrices peuvent utiliser tous les appareils ménagers modernes. Surtout, l'installation de l'électricité a tôt ou tard provoqué l'achat d'un poste de radio. Jadis, les seules nouvelles que les cultivateurs avaient, c'étaient celles qu'ils apprenaient le dimanche, au prône du recteur et dans les cafés après; à cela pouvaient s'ajouter celles du journal "Rassemblement" (revue de la semaine), mais bien peu l'achetaient. A présent, ils sont au courant de ce qui se passe à Buenos-Ayres ou à New-York avant de connaître les minces événements locaux. Ils écoutent par la force des choses, d'une oreille distraite au début puis plus attentive ensuite, les émissions agricoles. Tout cela, avec la construction des chemins vicinaux desservant toutes les fermes même les plus isolées, a rompu l'isolement des campagnes. C'est toute une "ouverture" sur le monde du XX^e siècle...

C'est en 1946 que l'on utilisa les premiers tracteurs dans la région de Plélan : ils étaient de marque "Ford" et nous venaient des Etats-Unis dans le cadre du plan Marshall. On ne pouvait pas les obtenir à titre individuel, mais après constitution d'une C.U.M.A. Aussi leur nombre était limité à cinq. Les véritables premiers achats eurent lieu à partir de 1950. Au recensement agricole de 1955, on comptait :

- 22 tracteurs à Plélan	} Communes du Nord	
- 11 " à St-Thurial		
- 7 " à Treffendel		
- 7 " à Maxent		
- 6 " à Baulon	} Communes du Sud	
- 3 " à Bovel		
- 2 " à la Chapelle-Bouëxic		
- 1 " à Campel		
- 0 " à Maure et au Loutehel		

C'est en 1956 que débute véritablement le grand essor du tracteur qui prend à l'heure actuelle des proportions beaucoup plus grandes. Ainsi, au cours de nos enquêtes dans les mairies, nous avons recensé en janvier 1965:

- 71 tracteurs à Plélan pour 286 exploitations				} Communes du Nord
- 53 " à St-Thurial	91	"		
- 51 " à Maxent	244	"		
- 31 " à Treffendel	87	"		
- 19 " à Baulon	176	"		
- 17 " à Bovel	76	"		} Communes du Sud
- 15 " à la Chapelle	67	"		
- 6 " à Maure Bouëxic	26	"		
- 4 " à Campel	24	"		
- 1 " au Loutehel	9	"		

Comme il n'y a partout qu'un tracteur par exploitation, le nombre des tracteurs équivaut au nombre des exploitations qui en possèdent. Nous pouvons donc dire, que :

I.S.E.F

Sur St-Thurial, la Chapelle, Campel, Maure et le Loutehel, il ne s'agit que de chiffres valables pour toute l'étendue de la commune mais seulement pour la partie située sur le plateau.

105

- 58%	des exploitations de St-Thurial ont un tracteur					
- 36%	"	"	Treffendel	"	"	Communes du Nord
- 25%	"	"	Flélan	"	"	"
- 21%	"	"	Maxent	"	"	"
- 22%	"	"	Bovel	"	"	"
- 22%	"	"	Chapelle-Bouëxic	"	"	"
- 17%	"	"	Campel	"	"	Communes du Sud
- 11%	"	"	Baulon	"	"	"
- 11%	"	"	Loutchel	"	"	"

Ces pourcentages confirment la très nette avance des communes du Nord qui était perceptible dès 1955. Cependant comme ces pourcentages tiennent compte des "fermettes", encore très nombreuses dans certaines communes, le Centre de gestion nous a conseillé de calculer pour chaque commune, le rapport entre la surface Agricole Utile et le nombre des tracteurs. Nous obtenons alors :

- 1 tracteur	pour 24 ha de S.A.U à St-Thurial				
- 1 "	" 48 ha " " à Treffendel	} Communes du Nord			
- 1 tracteur	" 54 ha " " à Flélan				
- 1 "	" 61 ha " " à Maxent				
- 1 "	" 61 ha " " à Bovel				
- 1 "	" 68 ha " " à Campel	} Communes du Sud			
- 1 "	" 73 ha " " à la Chapelle-Bouëxic				
- 1 "	" 88 ha " " à Loutchel				
- 1 "	" 92 ha " " à Baulon				

Ces chiffres permettent d'avoir une meilleure idée de l'importance de la traction mécanique dans les communes intéressées. Nous voyons ainsi que les pourcentages cités plus haut avaient donné trop d'importance à Treffendel et à la Chapelle-Bouëxic où beaucoup de petites fermes ont déjà disparu. Néanmoins, la disparité entre les communes du Nord et les communes du Sud reste toujours valable. Les tracteurs sont comme partout de marques très variées (Renault, Fiat, Mac-Cormick, etc...) et d'une puissance en général en rapport avec la superficie de l'exploitation.

L'augmentation du nombre des tracteurs a pour principale conséquence de diminuer progressivement le rôle de la traction animale. Il y a vingt ans, les cultivateurs n'utilisaient qu'elle. C'était un sujet de plus de différence entre le Nord

106

et le Sud. En effet, si dans les communes de Plélan, Maxent, Treffendel, St-Thurial et Baulon les chevaux étaient les plus nombreux, dans les communes du Loutchel, de Maure, Campel, Bovel et la Chapelle-Bouëxic les cultivateurs leur préféraient une bonne paire de boeufs. A Plélan, quand on avait un taureau, on avait l'habitude de l'atteler avec le cheval pour l'aider aux travaux des champs. Dans les petites fermes on attelait des vaches, mais cela se faisait surtout dans les communes du Sud où elles remplaçaient ainsi les boeufs. En général, dans une ferme de 15 ha, il y avait deux chevaux ou deux paires de boeufs. En 1965, cette disparité entre pays du cheval et pays des boeufs s'est estompée : certes, on rencontre encore sur les routes de Campel ou de Maure des charrettes trainées par des boeufs, qui vous annoncent l'approche du pays de Redon : ce sont les témoins des habitudes d'un passé encore proche. Il n'y a plus que 33 paires de boeufs dans l'ensemble des communes étudiées dans ce mémoire. On compte aussi six exploitations qui attèlent des vaches, mais seulement pour des menus travaux, car pour le reste elles louent un tracteur. Le cheval a progressé au détriment des boeufs dans les communes de Bovel et de la Chapelle-Bouëxic : dans cette dernière, pour la partie située sur le plateau il y a maintenant 69 chevaux et seulement six paires de boeufs. Les cultivateurs de Campel, du Loutchel et de Maure par contre, sont restés beaucoup plus longtemps fidèles à la paire de boeufs : aussi achètent-ils à présent directement un tracteur sans passer par l'intermédiaire du cheval comme ce fut le cas dans les communes précédemment citées. La disparition des boeufs est en grande partie due au fait que leur remplacement est difficile et onéreux. Ils étaient achetés à des marchands de la Loire-Atlantique, mais ce commerce a beaucoup diminué. De jeunes bêtes réclament beaucoup de temps pour être dressées et leur prix est élevé : ~~hors~~^{ov}, de vieux boeufs vendus comme viande de boucherie rapportent peu. Le cultivateur trouve plus d'intérêt à acheter un tracteur.

Il est bien difficile de chiffrer le nombre des chevaux qu'il y a dans chaque commune. Pour avoir des données précises, il est nécessaire d'assister au contrôle vétérinaire imposé par les assurances, qui groupe, une fois par an au bourg, tous les chevaux de la commune ; nous avons ainsi assisté à un tel rassemblement à Bovel en février 1965 et nous avons alors recensé 43 bêtes (pour 76 exploitations). Certes on peut utiliser les résultats du recensement agricole de 1955, mais comme ce dernier a été fait avant

107

l'essai du tracteur il faut se persuader que les chiffres don-
nés sont trop élevés. Néanmoins nous les reproduisons à
titre de point de repère :

il y avait	337	chevaux	à	Plélan
—	271	—	à	Maxent
—	179	—	à	Braubon
—	134	—	à	Breffendel
—	124	—	à	S. ^t Euchar
—	60	—	à	Bovel (43 en 1965)

Il s'agit en général de "postiers bretons", mais on trouve aussi
des "pecheurs" et des "boulonnais". Il y a très peu de juments :
la région n'a jamais eu l'habitude de pratiquer l'élevage
du cheval. Comme nous l'avons déjà dit, le cheval est
remplacé par le tracteur et cette tendance s'accroît
par la force des choses ; les cultivateurs ne trouvent plus
à acheter de machines adaptées à la traction animale ;
bien plus, ils ne trouvent plus de pièces pour réparer le
matériel existant. Cependant la plupart des fermes qui
ont acheté un tracteur, ont conservé un cheval et cela
par nécessité. Le cheval complète le tracteur. Il permet
d'atteindre, ce que le tracteur ne peut pas faire, les par-
celles dispersées au bout de chemins impraticables durant
une bonne partie de l'année. Il permet de semer le
grain et de répandre les engrais dans les terres trop
humides. Néanmoins le commerce du cheval a perdu l'im-
portance de jadis. Il n'y a plus de marchands de che-
vaux à Plélan alors qu'il y en avait deux auparavant.
Il reste un "démarcheur" à Breffendel qui met en contact
les acheteurs pressurés avec les marchands de Montfort.

Ce n'est pas sans difficultés que l'on passe de la
traction animale à la traction mécanique. Les cultiva-
teurs sont obligés d'acheter progressivement un matériel
adapté au tracteur. On voit mal par exemple, un paysan
accrocher une charrue "baland" à son tracteur : en labourant,

il faudrait qu'il descende à chaque bout de sillon
pour tourner le versoir ! L'achat d'un tracteur
nécessite l'achat d'une charrue portée, réversible
ou fixe, monsoie, bisce ou trisco suivant la taille
de l'exploitation. La charrue alternative "bra-
bant" s'était imposée dans toutes les exploi-
tations après la dernière guerre →

1) charrue métallique à avant-train, même si un
double jeu de soies.

108
re. Elle est encore très utilisée, car elle permet de faire des labours parfaits. Il y a encore une araire "Dombasle",⁹ celle qui était utilisée avant l'introduction du "brabant", dans presque toutes les fermes, mais une seule à Povel, l'utilise pour les labours. Partout ailleurs, elle sert à faire des dérayures entre les "planches", des sillons entre les betteraves, et à arracher les pommes-de-terre.

Comme partout, on assiste donc dans la région de plélan à l'achat progressif d'un matériel adapté à l'agriculture moderne. Cependant, dans ce domaine il convient d'être nuancé, car il ne faudrait pas croire que c'est l'exploitation qui a le plus de matériel qui est forcément la mieux gérée : cela ne sert à rien aux petites et aux moyennes exploitations de s'endetter à acheter des machines qui ne seront pas rentables et qui seront souvent usées avant d'être payées. On peut classer le matériel agricole en deux catégories : tout d'abord, les machines dont le nombre se réduit à quelques unités, à cause de leur emploi limité et de leur prix élevé ; elles sont en général possédées en copropriété ou en C.U.M.A. Nous trouvons ainsi :

La moissonneuse-batteuse (il y en a deux : une à St-Thurial, l'autre à Eaulon)

La batteuse mécanique

L'ensileuse (au nombre de deux)

Le rateau-racineur

Le rotavator

Le cultipacker

le cover-krop (pulvérisateur à disques)

la planteuse

la presse-ramasseuse (de plus en plus utilisée).

la tronçonneuse

l'épandeur d'engrais

le pulvérisateur (contre les parasites ; on utilise d'ailleurs le pulvérisateur à dos) ;

ensuite, les machines que l'on trouve couramment dans la plupart des exploitations :

le barre de coupe

la tonne à purin

le cultivateur (appelé aussi canadien)

la râteleuse

la faneuse

sans avant-train, composée d'un simple manège sur lequel est fixé un

le semoir en lignes (utilisé dans 65% des exploitations, ailleurs on sème à la volée)

la moissonneuse-lieuse (on en compte 46 pour 176 exploitations, dans la commune de Baulon assez arriérée)

Ce serait incomplet de ne pas rappeler à titre de mémoire : la herse, le rouleau et la faucheuse, déjà cités.

Les progrès de la mécanisation se heurtent à bien des difficultés qui sont en grande partie dûes à l'état actuel des structures agraires, qui est un handicap certain. Les chemins étroits et mal empierrés sont loin de convenir à un matériel lourd et encombrant. A cela s'ajoutent la dispersion et la petitesse des parcelles qui sont des raisons de plus pour faire hésiter les cultivateurs à acheter un tracteur. L'étude de la répartition des parcelles à l'intérieur d'une même exploitation, permet de distinguer une nette opposition entre les exploitations aux parcelles bien groupées, correspondant aux fermes isolées¹⁾ et aux domaines ou anciens domaines aristocratiques²⁾ qui sont pratiquement dans des conditions de fin de remembrement, et les exploitations aux parcelles très dispersées malheureusement les plus nombreuses, qui sont celles des ha-meaux. Ainsi, une exploitation de 25 ha, comprend souvent une quarantaine de parcelles, ce qui fait pour chacune une moyenne de 60 ares. Les plus éloignées sont parfois situées à trois kilomètres des bâtiments d'exploitation. Certes, lorsque plusieurs parcelles se touchent il est possible de faire un "quartier" en abattant les haies, mais cela est assez rare : aussi compte-t-on seulement deux ou trois "quartiers" par exploitation. Bref, qu'on le veuille ou non, le remembrement est nécessaire.

exemple : Mondésir à Plélan, les Mottes à Maxent, la Fléchais à Bovel
 " : les Erioux, la Touche, la Rue, Villeneuve à Plélan
 le Breil-Moussoux à Treffendel
 la Haie-Chapeau, la Chesnais à St-Thurial
 la Musse, la Chaise à Baulon
 la Frimelois à la Chapelle-Bouëxic
 le Bois-Denats, la Harlais à Bovel
 Les Hayes, Pourrie à Maxent

Les pommiers, alignés en files au milieu des champs, constituent un autre handicap à la mécanisation. Car, dans la région de Plélan, on ne les rencontre pas, sauf au Breil-Houssoux en Treffendel, disposés au bord des champs le long des routes comme dans le bassin rennais. On ne les trouve que dans les champs labourés, car les cultivateurs ont toujours évité de les planter dans les prés, de peur que les bêtes ne mangent les jeunes pousses et les fruits. Depuis une dizaine d'années, plus de la moitié des pommiers ont disparu : encouragés par les primes d'abattage les paysans en ont abattus beaucoup, avec ou sans l'aide du tracteur, mais comme cela demande beaucoup de travail ils attendent souvent que la tempête les déracine. Il reste ainsi çà et là quelques arbres témoins. Les baux n'obligent plus les fermiers à remplacer les arbres morts. Au recensement de 1963, on comptait :

24 367	pommiers à Plélan	8 975	pommiers à Baulon
7 313	" à St-Thoriel	5 912	" à Bovel
4 433	" à Treffendel	6 200	" dans le "Haut" de la Chapelle-Bouëxic
13 851	" à Maxent		

On en a proportionnellement beaucoup moins abattus dans le bassin de Rennes ou de Maure que sur le plateau : ainsi, à Bréal, terre de pommiers par excellence, on comptait 39 942 arbres pour 2 630 ha de S.A.U (contre 24 367 arbres pour 3 886 ha à Plélan). Il s'agit toujours de pommes à cidre, en général de mauvaise qualité et dont la production est peu soignée. Aussi rien d'étonnant que les agriculteurs aient des difficultés à les vendre et qu'ils les laissent parfois pourrir dans les champs. Avec une partie de leurs pommes les cultivateurs fabriquent du cidre pour leur consommation personnelle et ils ont plaisir à vous offrir la "bolée" lorsque vous leur rendez visite. Ce qui reste est si possible vendu aux collecteurs, des commerçants du bourg, qui les revendent aux cidreries ou aux distilleries : il y a une distillerie à Maxent mais elle fonctionne une année sur deux. Tous les cultivateurs font distiller les lies de cidre à l'alambic le plus proche pour avoir de l'eau-de-vie semblable au "calvados" normand. Parallèlement à la disparition en masse des pommiers, on assiste dans de nombreuses exploitations à la création, dans des coins de champ perdus ou des petites parcelles, de petits vergers d'une vingtaine d'arbres sélectionnés. De cette manière, ils ne gênent en rien le travail des machines. *(Chiffre approximatif)*

L' E V O L U T I O N

DE LA

C O M M E R C I A L I S A T I O N

"Aucune production n'est aussi divisée, fractionnée, dispersée à l'heure où ailleurs tout se concentre pour dominer les marchés..."

Exposé du professeur Melassis, titulaire de la chaire d'économie rurale de Rennes, à la réunion régionale d'information du centre d'Etudes et de diffusion de l'agriculture de groupe (C.E.D.A.G). Faculté de Droit de Rennes. 1er juin 1964

Il n'y a pas un problème qui préoccupe autant les cultivateurs que la vente des produits agricoles. C'est un sujet d'inquiétude quasi-général dans toutes les exploitations. Il faut en effet reconnaître que les difficultés de vente n'ont fait que s'accroître depuis la guerre. L'agriculture doit s'adapter aux besoins du marché, aux exigences de la demande, car elle n'évolue pas seulement sous l'influence de facteurs internes (le progrès technique par exemple) mais aussi de facteurs externes comme la distribution de masses de produits homogènes, conditionnés et transformés. A l'heure des grandes concentrations, il est impossible que le cultivateur s'en tire tout seul comme jadis : aussi est-il nécessaire de développer les coopératives ; certaines préconisent même l'intégration coopérative. Mais tous les esprits sont loin d'être préparés dans la région de Flélan à de telles méthodes. Cependant tous les cultivateurs ont pris conscience qu'ils avaient des intérêts communs à défendre, et par là même s'est développé l'esprit syndical dans ce monde si individualiste. Tout le problème de la vente "se cristallise" autour des prix agricoles qui sont une cause permanente de conflit entre la F.N.S.E.A.¹ et le gouvernement.

Une bonne partie du blé est consacrée aux échanges blé pain, à la semence et à la consommation animale. Ce qui reste est livré aux marchands de grains et d'engrais des bourgs qui travaillent pour le compte de l'une des coopératives rennaises : les Moissonneurs ou la Paysanne, organismes stockeurs qui améliorent et développent chaque année leurs silos et leurs dispositifs de séchage et de conservation. Cette vente représente 8% du produit d'exploitation : certes, cela n'est pas négligeable, mais il convient d'insister davantage sur la vente des produits animaux qui représente la presque totalité des revenus de la ferme, en l'occurrence 87% du produit d'exploitation. Viennent en tête, à égalité, la vente du lait ou des produits laitiers et la vente des veaux qui fournissent respectivement 32% du produit brut animal. Nous trouvons ensuite la vente des

porcs : 25 % du produit brut animal.

Dans le domaine laitier, on assiste depuis vingt ans, à une évolution progressive vers la vente du produit brut, évolution imposée aux agriculteurs par les variations des prix. En 1945, tous les cultivateurs faisaient du beurre pour la vente, qu'ils livraient le dimanche aux épiceries du bourg en venant à la messe dominicale. D'était du beurre doux que les épiciers salaient eux-mêmes. Ils en gardaient une partie pour les familles du bourg et expédiaient le reste par le train¹⁾ à des grossistes de Rennes. Quelques fermes sont encore fidèles au commerce du beurre, mais ce dernier est maintenant "tout préparé" c'est-à-dire salé : il s'agit tout d'abord des exploitations des bourgs qui ont une clientèle toute trouvée ; puis, des fermes des hameaux de la Chevalleries²⁾ et de la Besselais en Treffendel, de la Poulmais en St-Thurial, dont les cultivatrices grâce au car vont au marché des Lices de Rennes tous les samedis, où elles vendent non seulement du beurre mais aussi des oeufs et de la volaille ; enfin, de grosses exploitations qui livrent toutes les semaines à des familles rennaises dont elles se sont assurées la clientèle habituelle. A partir de 1955, les paysans ont préféré vendre la crème, ce qui leur rapportait davantage en évitant de baratter, sauf pour leurs besoins personnels. Elle était collectée pour les crémeries et les laiteries par l'intermédiaire des épiciers des bourgs. A l'heure actuelle, la majorité des exploitations font toujours la crème, mais une tendance nouvelle se fait jour : les laiteries forcent les cultivateurs à leur livrer le produit brut, c'est-à-dire le lait non écrémé. Et déjà presque la moitié des exploitations des communes avancées de Treffendel et de St THURIAL vendent le lait : d'ici deux ans, ce sera certainement le cas général dans toutes les communes. Ce qui fait le plus hésiter les cultivateurs, c'est de ne plus avoir de lait écrémé, de "petit lait" comme on dit, à donner aux cochons.

Les laiteries utilisent toujours l'intermédiaire des épiciers qui collectent le lait et la crème au cours de leurs tournées en campagnes. Mais depuis deux^{ans} elles essaient d'or-

1) T.I.V.

-----ganiser un ramassage direct : c'est le cas de Lulu de l'Hermitage et plus récemment de Sogé-crème de Rennes. Ce ne sont pas moins de sept laiteries qui achètent le lait ou la crème à des cultivateurs de la région de Flélan.

- Sogécrème de Rennes
- la Beurrerie de l'Ouest de Rennes
- Lulu de l'Hermitage
- Délisses de Monteuban
- Sovaco de Marcillé-Raoul
- Entremont de Malestroit
- la laiterie de Redon

Il est très difficile de cartographier le domaine de chacune d'elles, car dans la même commune il y a toujours plusieurs laiteries qui ramassent. A Flélan par exemple, c'est Délisses qui passe à la Bourgoulière, à la Vieille-Ville, à Couédouan et au Thélin ; Sogécrème à la Chapelle-aux-Chèvres et au Moulin-à-Vent ; Lulu au Néard et aux Châtaigniers. Tout au plus peut-on parler de la prédominance de l'une d'elles, c'est-à-dire de celle qui ramasse dans le plus grand nombre d'exploitations.

Ainsi :

- la Beurrerie de l'Ouest à St-Thurial et Saulon
- Délisses à Flélan
- Sogécrème à Treffendel et Campel
- Entremont à Maxent et au Loutehel
- Sovaco à Bovel^{er} à la Chapelle-Bouëxic

Le commerce des bovins et des porcs nous amène à parler des bouchers, des marchands de cochons et des marchands de bestiaux. En principe, les cultivateurs vendent les veaux de boucherie à l'âge de 2 mois aux bouchers, les porcelets à l'âge de 2 mois 1/2 aux marchands de cochons et les porcs gras à l'âge de 7 mois aux bouchers. Lorsqu'ils veulent vendre une vache, une génisse ou un "taurain" ou en acheter, ils s'adressent aux marchands de bestiaux, ou aux bouchers à l'occasion. Jadis les marchands de bestiaux

petit taureau

cochons ne s'occupaient uniquement que des porcelets, laissant le "gras" aux bouchers : maintenant ils achètent aussi le "gras"; il y a donc eu diminution de la spécialisation de cette profession. Tout ce commerce s'est caractérisé depuis la guerre par une augmentation du rôle des intermédiaires au fur et à mesure que les foires diminuaient d'importance : pour les porcelets ou les vaches par exemple, les cultivateurs avaient alors l'occasion de s'arranger entre eux. Les paysans ne sont pas forcément hostiles à ce monopole des intermédiaires : ceux-ci viennent à domicile, dans les fermes, à une époque où les cultivateurs par suite du manque de main-d'œuvre n'ont plus le temps de s'absenter et d'aller aux foires. Toutes ces professions n'ont pas la réputation de faire faillite. On compte dans l'ensemble des communes étudiées dans ce mémoire :

- 20 bouchers
- 14 marchands de cochons
- 11 marchands de bestiaux

Les bouchers placent fréquemment des vaches à "creil"⁶ dans les petites exploitations: les cultivateurs se chargent de les nourrir moyennant quoi ils gardent le lait, mais le boucher par contre, prend les veaux. Chacun y trouve son avantage mais quand on sait qu'un veau est facilement vendu 500 francs on est obligé de reconnaître que ce n'est pas le boucher qui est le perdant ...

Les bouchers amènent tous les lundis matin au marché de Maxent les veaux qu'ils ont collectés durant la semaine, pour les vendre à l'un des quatre "bouchers-acheteurs" représentant un abattoir industriel :

Mr. Bourgeois	} des abattoirs de Rennes
Mr. Collet	
Mr. Guérin de l'abattoir de Trémoré	
la S.I.V.A.: abattoir de St-Jean-Brévelay	

Ce n'est pas moins de quarante bouchers qui fréquentent régulièrement le marché de Maxent. Cette rencontre entre les bouchers de campagne et les bouchers des abattoirs est indispensable, de sorte que le marché a même lieu les jours fériés. Seulement dix

⁶ "creil" : à crédit. Le boucher est propriétaire.

cultivateurs de Maxent par marché amènent leurs veaux pour les vendre directement aux bouchers des abattoirs, mais cela ne se fait pas sans difficultés. Le marché de Maxent n'est donc qu'une affaire de bouchers qui n'intéresse personne, sinon les cafés du bourg car les discussions se font toujours autour d'un verre. Pourquoi a-t-il lieu à Maxent ? car il pourrait très bien se dérouler ailleurs. Maxent avait la tradition d'un marché de veaux que la municipalité a relancé après la guerre grâce à l'achat d'une bascule. Il y a toujours en moyenne 100 veaux de vendus, mais cela peut atteindre 300 à certains marchés. Les chiffres suivants permettent de mieux apprécier encore l'importance de ce marché :

En 1960,	7 000	veaux	ont	été	pesés	»
En 1961,	9 000	"	"	"	"	"
En 1962,	10 560	"	"	"	"	"
En 1963,	8 366	"	"	"	"	"

Il convient de majorer légèrement ces chiffres pour avoir le nombre total de veaux qui ont été vendus : en 1963 par exemple, il faut en compter 9 000. La baisse de 1963 est liée à la lutte contre la tuberculose bovine. A peu près 100 moutons et 120 vaches de "Saucisse" sont aussi vendus annuellement au marché de Maxent : c'est donc essentiellement un marché de veaux. Il ne faudrait pas croire que dans ce commerce les bouchers y gagnent toujours : certes ils peuvent faire un bénéfice de 5 à 10 francs par veau, mais si la demande baisse en quelques jours, ils peuvent aussi avoir ramassé à des prix élevés, ceux du journal, et être obligés de vendre à des prix plus bas imposés par les "bouchers-acheteurs" : ils perdent ainsi facilement 40 à 50 francs par marché. Les bouchers vendent les porcs gras qu'ils collectent dans les fermes, aux abattoirs de Montfort, de Collinés et de St-Jean-Brévelay dont les camions viennent les visiter toutes les semaines.

Parler de la mort des foires n'est pas un vain mot. La foire n'a plus l'importance de jadis et pour cause : comme nous l'avons déjà dit, les cultivateurs n'ont plus le temps de s'absenter ; de plus, tous les commerçants sont maintenant à domicile que ce soit le marchand de cochons, l'épicier ou le marchand de

la commune s'en tire à bon compte en faisant payer des droits
chiffres fournis par Mr. Prioul, secrétaire de mairie de Maxent
taches de boucherie

chaussures. Pourtant les bourgs de la région de Plélan avaient l'habitude d'avoir des foires et des marchés renommés dont leurs halles et leurs grands champs de foire témoignent le souvenir. La foire du 11 septembre à Bovel, qui correspond avec le pèlerinage à Notre-Dame, n'est plus qu'une fête champêtre dans la tradition du pardon breton : marchands de galettes et de saucisses, marchands de bonbons, marchands de jouets. Elle ne subsiste que grâce à la fête religieuse qui incite encore les cultivateurs à se déplacer.²³ A Baulon, les marchés n'existent plus ; la foire du deuxième mardi de chaque mois n'amène plus que quelques marchands de cochons (on trouve une trentaine de porcelets) et, trois ou quatre marchands de tissus et marchands de chaussures itinérants : le commerce y est donc plus que réduit. Ailleurs ce n'est guère mieux : il n'y a plus de marchés de bestiaux à Treffendel et à St-Thurial et les foires de ces bourgs (23 avril, 30 août à Treffendel ; 15 mai à St-Thurial) ressemblent à celles de Baulon. A Marent, les foires du deuxième jeudi d'avril et d'octobre n'existent plus. Si à Plélan les foires du deuxième samedi de chaque mois ressemblent fort à celles des autres bourgs, il reste cependant trois grandes foires à date fixe : le 15 février, le 19 mai et le 3 novembre. Situées à des moments de morte saison sur le plan des travaux agricoles, elles voient affluer de nombreux cultivateurs de la commune et des communes environnantes (Beignon, Paimpont, St-Péran, Treffendel et Marent). Outre les marchands traditionnels (de tissus, de chaussures, etc...), on y trouve de nombreux marchands de cochons (il y a facilement une centaine de porcelets) et une vingtaine de marchands de bestiaux (le cheptel mis en vente s'élève à soixante bêtes) qui viennent des communes proches, mais parfois de très loin : il y a un marchand de St-James en Normandie qui a l'habitude de venir à ces trois foires. Ce qui frappe le plus c'est l'importance du matériel agricole exposé : on y voit des tracteurs de marques et de puissances variées, des presses remaneuses, des barres de coupe etc..., bref tout le matériel moderne. Cependant une constatation s'impose : peu de jeunes cultivateurs y viennent mais beaucoup de vieux, ceux de la génération pour qui la foire avait encore un rôle.

le recteur a pensé transférer le pèlerinage au dimanche suivant. Tous les commerçants ont protesté de peur que la foire ne disparaisse.

UNITÉ ET DIVERSITÉ

DIVERSITE DES EXPLOITATIONS

=====

L'exploitation de 5 ha n'est suivant le terme employé par les économistes qu'une "pseudo-exploitation" qui n'a qu'un rôle d'appoint. Il s'agit ou d'une exploitation complémentaire (l'exploitant fait un autre métier : ouvrier d'usine, cantonnier, journalier, cordonnier, etc.) ou d'un domaine-retraite. Elle ne possède aucun moyen de traction ni aucun matériel en général. Aussi dépend-elle totalement des autres exploitations pour tous les travaux agricoles qui sont effectués non pas à titre d'entr'aide mais dans un esprit d'entreprise aux règles bien définies : ainsi en 1965, un collier de cheval (c'est-à-dire un cheval venant travailler avec ses outils : charrue, herse...) et le conducteur, se payent 25 Francs par journée, cheval et conducteur étant nourris midi et soir; l'heure de tracteur se paie 18 Francs. Si l'utilisateur peut rendre des journées de travail, le tarif sera alors de trois journées par collier. Pour le travail chez les autres, le voisinage, les liens de parenté, la commodité rentrent généralement peu en ligne de compte : c'est surtout la sympathie réciproque qui joue, et l'on verra par exemple, un cultivateur faire 1.800 mètres et traverser toute la commune pour aller labourer le champ d'un autre. Dans une ferme de 5 ha, l'exploitant cherche à nourrir le plus grand nombre de vaches : aussi trouve-t-on couramment cinq bêtes. On y cultive un peu de tout, mais surtout des cultures fourragères (trèfle violet, navette, choux, betteraves) pour les bêtes et si possible un peu de blé pour les échanges de blé-pain. Les rendements sont très médiocres, car comme cette exploitation fait les mêmes cultures que les autres, ses travaux agricoles ne sont jamais faits en temps opportun. Elle n'a pas de ^{prairie} ~~prairie~~ temporaire mais seulement quelques

"vieilles" prairies, car semer une prairie coûte trop cher et réclame ensuite trop d'entretien. On même les vaches pâturer le long des routes ou dans les landes, parfois même dans le champ du voisin... Dans la mesure du possible, l'exploitant engraisse annuellement un cochon qui est tué pour la consommation personnelle. Une telle exploitation, par suite des rendements bas et des prix de location du matériel, n'est pas rentable, mais elle satisfait l'exploitant car c'est un surplus.

L'exploitation de 8 ha est avant tout une exploitation de subsistance. L'exploitant cherche à produire le plus possible pour lui-même, tout ce qui est vendu étant réservé à l'achat d'engrais et de quelques outils. L'économie de la ferme est donc concentrée sur l'élevage : en plus des cultures fourragères, toutes les cultures céréalières sont destinées à la consommation des animaux; et ainsi, le blé qui n'a pas été utilisé pour les échanges blé-pain, est donné aux bêtes. L'élevage se répartit ainsi :

- 6 mères vaches
- 2 génisses
- 2 cochons à l'engraissement

Les seuls revenus de l'exploitation sont fournis par la vente de la crème et des veaux et des porcs engraisés. Les principes d'élevage sont très simples : les génisses sont saillies à 2 ans, puis, quand elles ont un veau il est élevé uniquement avec le lait de sa mère jusqu'à l'âge de 2 mois. Après quoi les vaches sont "tirées" jusqu'au huitième mois de lactation. Les porcs achetés à l'âge de 2 mois 1/2 sont engraisés au "petit lait" et à l'orge et vendus à l'âge de 7 mois pesant 80 à 100 Kgs. Bien que consacré uniquement à l'élevage, une telle exploitation possède souvent un cheptel médiocre nourri selon

des méthodes routinières. Les réserves fourragères y sont limitées et, comme dans les exploitations de 5 ha, un hiver prolongé est une catastrophe. Les prairies temporaires y sont peu nombreuses et ^{sou-}~~en-~~ jours mal entretenues et de trop longue durée. On y trouve rarement un tracteur, mais presque toujours un cheval, car le Crédit agricole n'accorde pas de prêt d'achat-tracteur aux exploitations de moins de 10 hectares.

L'exploitation de 15 ha traditionnelle tire ses revenus de l'élevage certes, mais aussi de la culture du blé pour la vente. Elle possède couramment :

13 mère vaches
3 génisses
5 cochons à l'engraissement
2 chevaux, ou 1 cheval et 1 tracteur.

Dans les petites exploitations, les cultivateurs ne peuvent se permettre d'attendre pendant un an une rentrée d'argent due à une récolte de blé plus ou moins certaine ; aussi préfèrent-ils se charger au ^{ma-}~~maxi-~~mum d'un bétail (1 vache à 1 ha) qui leur procure des rentrées régulières sans leur immobiliser beaucoup de capital. Dans l'exploitation de 15 ha traditionnelle, l'optique du cultivateur est différente : les revenus de l'élevage (vente de la crème et du lait et des veaux et des porcs engraisés) ne fournissent plus alors que l'argent nécessaire pour faire tourner l'exploitation ; les bêtes ne rapportent pas mais permettent uniquement de vivre ; le bénéfice est représenté par la récolte du blé à laquelle le cultivateur essaie d'apporter tous ses soins. Mais comme celui-ci choisit souvent très mal ses semences et ses engrais, celle-ci varie d'une année à l'autre et est un peu considérée comme un placement en bourse : l'année où l'on a de l'argent et où l'on veut spéculer, on fait du blé ; par contre l'année où l'on a perdu des bêtes, on cultive en blé le strict minimum, car on préfère de l'orge. Le blé n'est pas vendu tout de suite après la récolte, mais au fur et à mesure des besoins. Les grosses périodes de livraison sont au mois de novembre lors des achats d'engrais et au printemps.

L'exploitation de 15 hectares évoluée est avant tout orientée vers l'élevage. Le cultivateur préfère semer des prairies temporaires, que cultiver du blé : une telle exploitation faisait jadis 3 ha de blé, elle n'en fait plus maintenant qu'1ha 50.

L'exploitant a constaté en faisant une très brève comptabilité, que les bêtes étaient d'un rapport beaucoup plus intéressant et plus sûr qu'une récolte de blé plus ou moins certaine. Les vaches laitières sont diminuées en nombre (ici nous n'avons que 11 mères vaches pour 15 hectares), mais sélectionnées sur leurs rendements laitiers. Les veaux sont souvent moins bien engraisés et soignés que dans les petites fermes, car le cultivateur se demande si "ils payent le lait qu'ils consomment".

Tout le problème est de provoquer chez les exploitants cette prise de conscience qui paraît pourtant facile, mais qui marque une rupture complète avec la tradition.

D I V E R S I T E C O M M U N A L E

Il est difficile de parler de diversité communale. Pourtant nous avons bien souvent employé dans ce mémoire les termes de "différence" parfois même d'"opposition" entre les communes du Nord et les communes du Sud: inexistence ou présence de "micro-openfield", vaches croisées normandes, ou croisées bretonnes, élevage du porc "gras" ou du porcelet, disparition plus ou moins complète de cultures traditionnelles comme le blé noir ou le trèfle incarnat, pays du cheval ou pays des bœufs. Mais la région s'est uniformisée depuis la guerre, et bien des caractères de différenciation que nous venons de citer, se sont progressivement estompés. Le degré d'évolution agricole semble être le meilleur moyen de diversifier les communes entre elles. Mais sur quel critère se baser ? Sur le nombre des tracteurs ? Sur le pourcentage des exploitations qui font des prairies temporaires ? Sur la disparition ou le maintien des petites exploitations ? Les chiffres obtenus confirment alors les différences locales que l'on a senti en parcourant la région. Il suffit, en effet, pour se convaincre que St Thurial est plus évolué que Baulon, de visiter quelques exploitations et de parler à des cultivateurs des deux communes.

Si l'on tient compte des chiffres donnés dans ce mémoire et des impressions ressenties au cours de nos enquêtes, on peut dire sans hésiter que St Thurial et Treffendel sont les communes les plus "évolues" sur le plan agricole. On peut leur ajouter la partie Nord de Baulon qui tranche nettement par rapport au Sud. Les caractères de cette première catégorie sont les suivants : les petites exploitations ont disparu ; la majorité des exploitants sont "ouverts" aux méthodes modernes ; il existe des élites de jeunes agriculteurs chez lesquels se développe l'esprit coopératif. Bref, ces deux communes sont dans de bonnes conditions d'avenir.

Maxent et Flélan forment ensuite la deuxième catégorie. Il y a encore un grand nombre de petites exploitations ; les exploitants "ouverts" aux méthodes modernes sont nombreux, mais ne sont pas la majorité ; il y existe de jeunes agriculteurs dynamiques,

mais l'esprit coopératif reste à créer. Ces deux communes seront dans de bonnes conditions dans une dizaine d'années.

Les communes du Sud : Loutehel; Maure, Campel, Bovel, La Chapelle Bouëxic, et la plus grande partie de Baulon, forment la troisième catégorie. Les petites exploitations y sont très nombreuses; les cultivateurs " ouverts " aux méthodes modernes y sont ^{une} faible minorité; il n'y a pratiquement pas de jeunes cultivateurs dynamiques; chez tous, il y a un esprit farouchement individualiste. Il est difficile de ne pas être pessimiste en pensant à l'avenir de ces communes.

Il est nécessaire de nuancer cette classification et de ne pas l'interpréter de façon rigoureuse. St Thuriel et Treffendel sont des communes " évoluées ", mais cela n'empêche pas d'y trouver, mais certes en petit nombre, des exploitations au ^{de} ~~si~~ routinières que celles de Campel ou de Bovel; et par contre, dans ces dernières communes on rencontre quelques fermes modernes qui n'ont rien à envier à celles de St Thuriel ou de Treffendel. Il est parfois même bien difficile de définir le mot " évolué " quand on trouve dans ^{la} ~~les~~ mêmes exploitations des éléments d'archaïsme et de progrès: tel cultivateur qui pratique le contrôle laitier croit encore aux sorts ...

Il est encore plus difficile de déterminer les raisons de ces différences. Dès 1942, Monsieur BIAIS avait déjà senti l'avance de St Thuriel et de Treffendel, mais il ne l'expliquait pas. Ces deux communes ont bénéficié de la proximité du bassin rennais qui a toujours fait figure de pays de cocagne, et qu'on a cherché à imiter. La proximité de Rennes, la route nationale, la présence d'une ligne de chemin de fer, puis de services de cars réguliers, ont incité les cultivateurs à voyager et à sortir de leur isolement. Les exploitants des petites fermes y ont davantage subi l'attrait d'aller travailler en ville comme ouvriers. Les mêmes raisons sont valables, mais à un moindre degré, pour Flélan et Maxent. Les communes du Sud ont été influencées par le pays de Redon (1) auquel certains traits les rattachent.

1) Cela ne veut pas dire que le pays de Redon est uniformément arriéré. C'est la région d'Ille et Vilaine la plus en retard, mais il y existe des secteurs en plein progrès, comme St Séglin et St Just

-----Les relations avec Rennes sont plus difficiles ; les structures agraires sont moins favorables : les champs y sont plus petits et les " domaines " aux parcelles minuscules sont plus un facteur d'archaïsme que de progrès ; la mentalité y est plus conservatrice : l'attachement à la terre des aïeux est très vif et le petit exploitant a beaucoup de mal à abandonner sa ferme. Ce sont peut-être là quelques raisons.

U N I T É

Quelque soit la commune, quelque soit sa taille, aucune exploitation n'est spécialisée dans une production. Dans toutes les fermes, on pratique un polyélevage bovin et porcin dont on assure la nourriture grâce à un système fourrager, céréalier. On pratique partout la même gamme de productions animales : vente de lait ou des produits laitiers, vente des veaux de boucherie, vente des porcs " gras " ; dans le domaine porcin les cultivateurs sont de plus en plus nombreux à faire le cycle complet en élevant des porcelets. Bref, les agriculteurs font un peu de tout, ce qui leur permet de se rattraper dans telle production quand ils ont des ennuis dans telle autre. La région de Plélan a la réputation de fournir de bons veaux de boucherie, ce qui explique l'importance du marché de Maxent. L'élevage des veaux de boucherie pourrait peut-être devenir une spécialisation dans les années à venir. Il existe d'autre part quelques tendances : certaines fermes de St Thuriel s'orientent vers la production de " porcs maigres " et de veaux " bien culottés ".

Il existe quelques productions tout à fait spécialisées, mais qui ont peu de rapport avec la vie agricole, car elles sont le fait de gens des bourgs qui ne sont pas des cultivateurs ; il s'agit de l'aviculture et des cultures maraichères. A la différence des Côtes-du-Nord, l'aviculture ne s'est pas beaucoup développée dans la région de Plélan : il n'existe que deux petits élevages de volaille, l'un chez monsieur Detoc, au Thelin en Plélan, et l'autre chez monsieur Porteneuve au bourg de Baulon. Ces deux élevages agréés, sous contrôle vétérinaire, sont spécialisés dans la vente des poussins d'un jour ou de quatre semaines, que les cultivateurs viennent acheter à domicile. Les effectifs sont de 200 poules pondeuses de race Rhodes-Island et B.K. II4 au Thelin, et de 400 poules de races Marans et Sussex à Baulon. Dans les deux maisons il y a un petit incubateur. Monsieur Macé, à Baulon, fait de 4 à 5 ha. de cultures maraichères, non irriguées. Les terres bien arrosées sont cependant trop froides.

Ses productions sont les salades, les concombres, les melons ("petit gris rennais ") et les endives, qu'il vend à des grossistes de Rennes, mais sa spécialité est les physalis (ou alkékenge) qu'il expédie en Angleterre.

La production animale et végétale se caractérise dans l'ensemble de la région de Plélan par des rendements bas. Certes, il y a un progrès certain depuis la guerre ; les " Enquêtes agricoles " de 1945 nous donnent les chiffres de :

9 qtx à 1'ha.	pour le blé
7 qtx	" pour l'avoine
6 qtx	" pour l'orge

En 1965, les moyennes sont nettement plus fortes, mais comparées à celles des autres régions, elles restent faibles.

Blé :	17 qtx à 1'ha.	(23 qtx à St Thuriel et Treffendel)
Avoine	20 qtx	"
Orge :	25 qtx	"

En blé, les meilleurs rendements sont de 35 qtx. Or, dans le bassin de Rennes 40 quintaux est une moyenne courante. Comme on peut le constater, l'orge rend davantage que le blé qui est, sans aucun doute, le parent pauvre de la production végétale. Il n'y a guère que les plantes sarclées et la prairie temporaire (5 à 6 tonnes de foin sec à l'hectare) qui aient des rendements corrects.

Les vaches laitières produisent de 1 500 à 2 100 litres de lait par lactation. Dans les étables soumises au " contrôle laitier " certaines bêtes atteignent 3 000 litres : c'est une bonne moyenne, mais on en est loin

C O N C L U S I O N

Parler des rendements, c'est presque faire un bilan. Certes, le cheptel a été amélioré, l'introduction de la prairie temporaire est un succès, les locaux sont de plus en plus rénovés, les fermes sont électrifiées, l'insémination artificielle est générale, la mécanisation est de plus en plus poussée, l'orientation vers la livraison du produit brut se précise, mais : le contrôle laitier et les analyses de sol sont inexistantes, l'utilisation de conseiller agricole est plus que réduite. Bref, tout ce qui pourrait stimuler un progrès certain est laissé de côté. Il y a eu des transformations certaines depuis vingt ans, mais en fait ces transformations ont été imposées par force, ou se sont imposées par nécessité.

L'agriculture de la région de Plélan reste, pour une large part, une agriculture de routine, et nous ne donnerons qu'un exemple pour illustrer cette opinion. Nous venons de voir que le blé donne en moyenne 17 quintaux à l'hectare. Tous les spécialistes estiment qu'au dessous de 25 quintaux cette culture n'est pas rentable.

En effet, les cultivateurs mettent facilement 700 à 800 kgs de scories à l'hectare, d'une valeur de 160 à 180 francs. Or, une bonne ferme ne peut jamais faire plus de 5 qtx à l'hectare pour la vente (soit 202 francs, au prix de 1964) ; les petites fermes ne vendent pas toujours à la coopérative. A quoi sert le blé ? Surtout aux échanges blé-pain : c'est une culture d'autoconsommation qui donne aux cultivateurs l'illusion de faire un bénéfice. Les surfaces emblavées rapporteraient davantage si elles étaient semées en orge ou en prairie temporaire.

L'EXPLOITATION FAMILIALE TRADITIONNELLE

129

"Jusqu'à une époque récente, l'existence d'une paysannerie bien routinière a été trop souvent considérée comme une donnée constante de toute civilisation respectable".

J. Chombart de Lauwe : "Les Paysans Soviétiques".

Les exploitations agricoles de la région de Plélan sont avant tout des exploitations familiales groupant le père, la mère et les enfants (la famille paysanne moyenne ayant deux enfants). Il n'en était pas ainsi il y a vingt ans, et l'on trouvait couramment dans les fermes de plus de 10 ha, un commis, parfois deux, et toujours un petit "pâtou". Ceux-ci vivaient comme leurs maîtres, partageant leur table et leur nourriture ; cependant leur condition était modeste. Le nombre des employés agricoles n'a fait que diminuer depuis la guerre :

	1946	1954	1962
Plélan-la-Grand	87	73	10
Maxent	70	54	13
Faulon	46	33	16
Treffendel	35	33	8
St-Thurial	28	24	6
Novel	27	23	5

Des bas salaires, un travail pénible qui ne laisse aucun jour de repos, sont la cause de cette diminution : aussi les ouvriers agricoles préfèrent-ils s'embaucher comme manoeuvres à Rennes ou au Camp de Coëtquidan. Un employé agricole permanent touche de 130 à 150 francs par mois, nourri et logé. Assez souvent il dort dans l'écurie au cheval. Le tarif du S.M.A.G.⁰ est de 1860 de l'heure : il n'est jamais appliqué et les contrôles sont difficiles. Le journalier qui fait une ou deux journées par semaine dans une ferme, est beaucoup mieux rémunéré : on

Recensements de 1946, 1954 et 1962
Salaire Minimum Agricole Garanti.

lui donne facilement de 10 à 12 francs par jour en plus de la nourriture du midi et du soir. Un manoeuvre gagne 600 francs par mois, il a des congés réguliers et peut exploiter une ferme de 6 ha tout en bénéficiant quand même des prestations "salaire unique". Tous les cultivateurs déplorent le manque de main-d'oeuvre : ils en sont en partie responsables car ils ne veulent pas payer leurs employés. Pour les grands travaux ils bénéficient généralement de l'aide des vieux parents. Les cultivateurs qui le peuvent essaient d'avoir un garçon de 14 à 15 ans en contrat d'apprentissage ; les parents du jeune homme peuvent ainsi continuer à percevoir les prestations familiales, mais celui-ci n'est pas rémunéré : le patron le paie ce qu'il veut (en général 50 francs par mois) ; here très souvent il fait le travail d'un homme.

L'exploitation traditionnelle se caractérise tout d'abord par l'autococonsommation. En économie rurale, c'est la quantité de la "production totale" que la famille paysanne prélève pour assurer sa propre subsistance, plus ce qui est prélevé "par affouragement" pour assurer l'alimentation des bestiaux. En général, l'autococonsommation représente 75 % de la "production totale". Nous avons déjà dit que les cultivateurs pratiquaient l'échange blé-pain, ne payant au boulanger que la cuisson ; mais de plus, ils achètent très rarement de la viande à la boucherie. Dans toutes les fermes on tue annuellement le cochon : on fait alors du pâté, de la saucisse et l'on met la viande dans le charnier. C'est l'occasion d'une véritable fête : "le boudin" qui se traduit par un bon repas où l'on invite parents et amis ; on n'oublie pas le recteur et on ne manque jamais de lui donner un morceau de saucisse. Quand les paysans veulent varier leur nourriture, ils tuent un poulet ou un lapin. Ils n'ont à acheter ni lait, ni beurre, ni oeufs. Ils consomment les légumes de leur jardin mangeant particulièrement des pommes-de-terre. Ils boivent leur cidre. Leur nourriture est généralement très simple et peu variée : les plats traditionnels sont la soupe au pain, le lard et le pot-au-feu. Les citadins pensent presque toujours que cette autococonsommation est un avantage puisque les cultivateurs dépensent peu d'argent dans l'alimentation, mais il faut se garder de conclusions hâtives : un paysan qui cultive du blé pour son pain et qui obtient des rendements médiocres perdrait certainement moins d'argent à semer son champ en prairie tempo-

raire et à payer comme tout le monde son pain chez le boulanger.

Il peut paraître étonnant de donner côte à côte comme autres caractéristiques de l'exploitation traditionnelle, le sous-emploi et le sur-emploi. Ce sous-emploi est entendu dans le sens d'une trop faible productivité par travailleur; ^{or} ~~hère~~ à ce sous-emploi économique correspond souvent un sur-emploi physique. Ceci est provoqué par une dispersion du travail due à des structures désuètes, à un matériel vétuste, à une organisation inadéquate, à un manque de connaissances techniques, à beaucoup de travaux improductifs comme l'émondage des arbres ou la garde des vaches... C'est le chômage, technologique ou chômage de non-adaptation, caractérisé par une utilisation irrationnelle de l'équipement et de la main-d'oeuvre et par un sous-emploi réel en hiver. "L'exploitation familiale exige des femmes et des adolescents un travail irrationnel, improductif et épuisant, visant simplement à l'économie d'un argent trop rare... On affirme que l'exploitation familiale sauvegarde l'indépendance et la responsabilité ; ne devrait-on pas dire, pour nombre de femmes : dépendance, esclavage, mesquinerie, et pour les jeunes : abandon, pauvreté, solitude."¹⁾

Autoconsommation, sous-emploi économique, sur-emploi physique, l'exploitation traditionnelle se caractérise aussi par une mauvaise utilisation du peu d'argent dont dispose l'exploitant. Il n'est pas rare que des vieux parents lèguent à leurs enfants une somme assez importante, fruit des économies de toute leur vie ; si ceux-ci ne possèdent pas de tracteur, ils s'empressent d'en acheter un généralement trop puissant pour la taille de leur exploitation. Bien que ne servant que quelques jours par an, la presse-ramasseuse a elle aussi à l'heure actuelle beaucoup de succès. Bref, que ce soit un tracteur, une presse-ramasseuse ou toute autre machine, les cultivateurs achètent du matériel sans aucun souci de sa rentabilité mais seulement pour imiter le voisin et ne pas lui paraître inférieur. Prenons le cas d'une

1. Lerouxel. "La femme et la famille brimées par l'exploitation traditionnelle".

Economie et humanisme. 1951. n°1

exploitation de 15 ha qui possède un cheval et un tracteur ; le cultivateur utilise la plupart du temps son cheval comme moyen de traction ; le tracteur reste ainsi presque tout le temps au fond d'une grange en sous-emploi ; un capital déjà trop rare est immobilisé dans un matériel non rentable. Certes, afin d'assurer à leurs machines un plein emploi, les cultivateurs peuvent "faire de l'entreprise",¹⁾ mais ils n'en ont généralement pas le temps.

Ainsi dans les exploitations inférieures à 15 ha le matériel devient souvent une charge, car les coûts d'utilisation sont démesurément élevés. Un tracteur qui travaille seulement 300 heures par an coûte deux fois plus cher que le même tracteur travaillant 900 heures. Le seuil de rentabilité est atteint vers 15 ha, c'est-à-dire qu'avec cette surface travaillée (correspondant à environ 800 heures d'utilisation par an) le tracteur n'est plus une charge mais commence à devenir rentable. Les exploitations de moins de 15 ha possédant leur tracteur individuel ne sont donc pas assurées de sa rentabilité et perdent les avantages d'une utilisation optimum. Or, bon nombre d'exploitations possédant un tracteur sont dans ce cas :

- 66% à Maure
- 41% à Bovel
- 32% à Baulon
- 26% à St-Thurial
- 25% à Maxent
- 22% à Plélan
- 13% à la Chapelle-Bouëxic
- 9% à Treffendel

L'on voit par ce seul exemple la nécessité pour les cultivateurs de n'acheter une machine qu'en fonction de sa rentabilité.

Des investissements trop souvent mal orientés, des travaux improductifs, des cultures non rentables, un surmenage physique et le bilan, une exploitation qui ne rapporte rien : la tenue d'une comptabilité contrôlée par la Direction des Services Agricoles ou le Centre d'Economie rurale et de gestion est le seul moyen de donner aux cultivateurs un aperçu exact de la marche et du bilan de leurs exploitations ; il est ainsi possible d'en déterminer la viabilité ou la non-viabilité et surtout d'amélio-

louer leurs machines à d'autres

rer le revenu annuel grâce aux indications des conseillers de gestion. Il est en tout cas indispensable de provoquer chez tous les exploitants une prise de conscience de la notion de rentabilité que beaucoup d'entre eux semblent ignorer. Tous les cultivateurs ont le désir d'améliorer leur condition mais ils comptent trop souvent pour cela sur l'aide de l'Etat : ^{or} ~~here~~ aucun progrès véritable ne peut être réalisé s'il n'y a pas au départ une meilleure gestion des exploitations. La nécessité de tenir une comptabilité devrait s'imposer à tout exploitant mais bien peu de cultivateurs l'ont compris : il n'y a en tout que huit exploitations où l'on tient une comptabilité complète contrôlée par des conseillers de gestion. L'analyse de l'une ou l'autre de ces comptabilités peut sembler intéressante, mais outre la méfiance des cultivateurs à confier quelque chose de personnel l'examen d'une seule comptabilité risque de ne refléter qu'un cas particulier et non la physionomie d'ensemble de la région. Aussi préférons-nous reproduire les résultats du rapport de Mr. André Pallusson, conseiller de Gestion, réalisé à partir de 72 comptabilités suivies pendant la campagne 1963-1964 par les Services Agricoles et le Centre d'Economie Rurale et de gestion dans la zone spéciale d'Action Rurale d'Ille-et-Vilaine dont fait partie la région de Plélan.

Le compte d'exploitation s'établit comme suit :³⁾

1) Charges principales :

Par Ha de S.A.U. et en % des charges réelles.⁴⁾

	ENGRAIS		ALIMENTS-BETAIL		TOTAL AP-		MATÉRIEL		Charges RÉELLES
	Ha	%	Ha	%	Ha	%	Ha	%	
- 15 Ha	135F	14	218F	23	413F	43	248F	26	957F
- 25 Ha	133	14	129	14	296	32	202	22	930
+ 25 Ha	130	15	120	14	307	36	214	25	844

à St-Thurial : Mr. Dahyot au Teil
 Mr. Kernaléguen à la Chesnais
 Mr. Aubin au Vautredon
 Mr. Mérel à Simon
 à Treffendel : Mr. Geffroy à la Krovotais
 Mr. Joubrel aux Vignes
 à Plélan : Mr. Noury à Francoquemont
 à Bovel : Mr. Lebreton à la Harelais

8 exploitations de moins de 15 ha
 12 " de 15 à 25 ha
 12 " de plus de 25 ha

1 Pallusson. Zone d'action rurale. exploitations moyennes. Exercice 1963-64
 p;9. 10; 11

charges réellement payées

Les approvisionnements sont essentiellement des achats d'engrais et d'aliments du bétail. Les dépenses de ces derniers sont égales ou supérieures à celles d'engrais. Cela traduit la faiblesse des rendements en céréales ; les achats d'aliments devraient se limiter aux concentrés azotés, aux aliments pour jeunes bovins et porcelets. Les charges en matériel comprennent l'amortissement l'entretien du matériel et les travaux par entreprise ; elles atteignent partout le quart des charges réelles. Les charges réelles sont un peu inférieures à 1 000F/Ha pour la petite et moyenne exploitation ; pour la ferme de plus de 25 Ha, les charges sont moins élevées, traduisant une intensification moindre.

2) Produits :

CULTS VEGETAUX	LAIT		BOVINS		PORCS		PRODUITS ANIMAUX		PRODUIT EXPLOITE		P.E./ U.T.H.
	Ha	%PE	Ha	%PE	Ha	%PE	Ha	%PE	Ha	%PE	
15 Ha	164	4	662F	22	782F	26	1 127F	38	2 859F	96	13 482F
25 Ha	134	7	437	24	411	23	677	39	1 598	93	17 511
25 Ha	299	18	353	25	328	23	420	30	1 161	82	20 250

Le produit d'exploitation/Ha est relativement faible, particulièrement dans la ferme de plus de 25 ha. On observe l'importance des productions animales, particulièrement du porc. Le produit d'exploitation/travailleur augmente quand la superficie de l'exploitation s'accroît.

3) Revenus :

	Revenu agricole/Ha	Revenu Travail/U.T.H.
- 15 ha	787F	7 220F
15 - 25 ha	784	8 478
+ 25 ha	568	9 846

Il faut noter que sur ces revenus, 34% sont réinvestis dans la petite ferme.

36% dans la ferme intermédiaire

58% dans la ferme la plus importante.

Les revenus disponibles/travailleur sont de l'ordre de :

- 4 700F dans la première
- 5 400F dans la deuxième
- 4 100F dans la troisième.

P.E : produit d'exploitation

U.T.H. : unité de travail humain (1 homme qui travaille toute l'année : 300j, sur la ferme.

Les fermes de la région, quelle que soit leur taille, laissent donc des revenus faibles aux agriculteurs et à leur famille. L'équilibre de leur budget est fragile et varie d'une année à l'autre : ainsi si l'efficiencia de l'exercice 1963-1964 était positive :

- 15 ha	15-25ha	+25ha
1,059	1,046	1,013

celle de l'exercice 1964-1965 sera sans nul doute négative à cause du prix du porc. Les résultats de la zone spéciale d'Action Rurale sont très nettement inférieurs à ceux des autres régions agricoles et à la moyenne départementale :

	Moyenne de la région	Moyenne du département
Revenu agricole/Ha	689F	788F

Résultats peu brillants ! Et pourtant, il s'agit des moyennes établies à l'aide des comptabilités des exploitations les meilleures... Ce que dit Mr. Louapre à propos de la région du Grand-Fougeray peut très bien s'appliquer à la région de Plélan : "une région de petite culture, de petites surfaces. Des moyennes de 13 ha, un revenu brut de 700 à 800F par ha, c'est-à-dire aucun bénéfice si on fait une comptabilité. Comment tiennent ces fermes ? Parce que les ouvriers sont mal payés : 4 à 5F par jour ; parce que les femmes remplacent le moteur électrique que les enfants vont d'abord aux champs au lieu d'aller à l'école. Bref, des exploitations qui ne rapportent rien, l'avenir des gosses, sacrifiés des femmes qui ne sont plus des femmes. Et des conséquences dramatiques : les jeunes rentrent du service militaire, refusent de travailler avec leur père si celui-ci n'achète pas un tracteur. Alors, c'est le crédit, une dette de un million, un million et demi (ancien francs) et rapidement la catastrophe, car l'exploitation n'est pas viable. Alors les jeunes s'expatrient sans formation vers Paris, ou Rennes. Ce sont les meilleurs qui partent et c'est la déshumanisation de la région."

b) efficacité : rapport $\frac{\text{produit d'exploitation}}{\text{charges globales}}$

produit d'exploitation : produits animaux + produits végétaux

charges globales : charges réelles + charges calculées

charges calculées : salaires + intérêt des capitaux compté à 5%

2) Louapre : "L'agriculture de groupe : les C.U.M.A. "La vie Bretonne." Décembre 1962, n° 63

La non-rentabilité de l'exploitation familiale traditionnelle a favorisé durant les vingt dernières années l'accentuation de l'exode rural commencé à la fin du siècle dernier. L'étude des trois derniers recensements accuse une très nette diminution des chiffres de population dans toutes les communes de la région de Plélan :

	1946	1954	1962 ¹	% de cette diminution (1946-1962)
Plélan	2 941 hab.	2 608	{ A. 2 316 B. 2 407	- 21%
Pléneuf	1 504	1 329	{ A. 1 169 B. 1 209	- 22%
Pléneux	1 189	1 072	{ A. 995 B. 1 033	- 11%
Pléneux	765	728	{ A. 708 B. 727	- 7%
Chapelle-Bouëxic	803	734	{ A. 682 B. 712	- 15%
Pléneuf	702	657	{ A. 573 B. 599	- 18%
Pléneuf	514	470	{ A. 421 B. 437	- 18%
Pléneuf	446	425	{ A. 379 B. 390	- 15%

L'exode rural touche surtout les jeunes en âge de procréer ; c'est pourquoi certaines années le nombre des décès l'emporte sur celui des naissances et cette tendance est surtout le fait des trois dernières années.

De 1945 à 1963 :

A Plélan :

12 années, les naissances ont été supérieures aux décès.

7 années, " " " " inférieures " "

A St-Thurial :

17 années, les naissances ont été supérieures aux décès.

1 " , " " " " inférieures " "

1 " , " " " " " = " "

A la Chapelle-Bouëxic :

11 années, les naissances ont été supérieures aux décès.

5 " , " " " " inférieures " "

3 " , " " " " " = " "

A Treffendel :

11 années, les naissances ont été supérieures aux décès.

7 " , " " " " inférieures " "

1 " , " " " " " = " "

A Campel :

10 années, les naissances ont été supérieures aux décès.

7 " , " " " " inférieures " "

2 " , " " " " " = " "

A Bovel :

13 années, les naissances ont été supérieures aux décès.

4 " , " " " " inférieures " "

2 " , " " " " " = " "

Afin de mieux apprécier la répartition de la population par tranches d'âge, nous avons établi la pyramide des âges de deux communes un peu différentes : St-Thurial et Bovel. Outre les deux "trous" correspondants aux deux guerres mondiales et que l'on trouve dans toutes les communes de France, on peut constater qu'il s'agit d'une population relativement vieille mais marquée par un certain rajeunissement, conséquence du "baby-boom" de l'après-guerre. Sur le plan des différences locales, St-Thurial est une commune plus jeune que Bovel. Dans cette région où le dépeuplement rural a provoqué un vieillissement de la population, le taux de natalité révèle cependant une certaine vitalité :

Moynne des années 1945 à 1963

nombre de naissances x 1 000

population totale

Treffendel	: 15,2
Maxent	: 15,8
Campel	: 15,9
Baulon	: 16,7
Plélan	: 16,9
la Chapelle:	17
Bovel	: 18
St-Thurial	: 20

Il y a vingt ans l'émigration se faisait presque uniquement au profit de Paris. Depuis l'industrialisation de Rennes et la création de nouveaux emplois, les jeunes ruraux préfèrent aller s'établir dans la capitale bretonne, située seulement à quelques dizaines de kilomètres de leur pays natal. Sur l'influence du clergé¹⁾ les départs vers Paris ne sont plus anarchiques comme ce fut le cas entre les deux guerres : aucun départ n'a lieu sans l'assurance d'un emploi et d'un lieu d'hébergement. Les gars sont en général plus fidèles que les jeunes filles à l'agriculture : celles-ci en voyant vivre leurs mères considèrent à tort que "la terre est le dernier des métiers" et ne veulent pas "aller en ferme". Dans une exploitation qui possède une superficie et un matériel convenables, l'aîné des garçons (c'est une tradition) succède dans la plupart des cas à son père mais il a de très grosses difficultés à trouver une épouse. Il existe ainsi un assez grand nombre de jeunes cultivateurs (surtout dans la commune de Maxent) qui ne doivent qu'à leur profession de rester célibataire : c'est là pour eux une situation dramatique.

Comment va se poursuivre l'évolution démographique dans les années à venir ? A moins que des facteurs imprévisibles comme l'implantation d'une usine, ne viennent contrarier cette évolution, l'exode rural va continuer dans la plupart des communes de la région de Plélan. A propos des exploitations, nous avons vu l'importance de la disparition des petites exploitations dans l'équilibre des communes. A St-Thurial et à Treffendel, communes "équilibrées", l'agriculture va libérer beaucoup moins de main-d'oeuvre ; ailleurs l'exode rural va se poursuivre : il va s'accélérer à Campel et à Maure, mais devrait s'atténuer à la Chapelle-Bouëxic, Maxent et Plélan.

Il faut signaler le rôle joué par la "Mission Bretonne".

Les usines Citroën ramassent des ouvriers dans toutes les communes :

- 17 à Baulon
- 15 à St-Thurial
- 14 à Plélan
- 12 à Maxent
- 11 à Campel
- 7 à Bovel
- 4 à Treffendel

A l'exception de St-Thurial et de Treffendel qui vont construire des lotissements, les autres communes sont trop éloignées de Rennes et ne peuvent devenir des "cités-dortoir". De l'avis même des intéressés, après une journée de travail les trajets sont trop longs et fatigants. Certes, la région a une vocation touristique pendant les mois d'été, mais seule l'implantation de quelques usines peut freiner l'exode rural et redonner un peu de vie au pays. Grâce à Mr. de la Lande de Calan, propriétaire du château des Hayes et directeur du personnel, il est question que les usines Citroën décentralisent à Maxent. Les travaux de construction du lycée de Coëtquidan et de l'école Inter-armes de St-Cyr offrent momentanément des emplois aux plélanais et aux thélandais.

Le vieillissement de l'âge des chefs d'exploitation, la pénurie de cadres jeunes, est une autre marque de cette "déshumanisation de la région" dont parle Mr. Louapre. Les chiffres suivants sont assez évocateurs :

A Bovel : (en 1965)

6,57%	des exploitants ont de 25 à 35 ans	5
22,37%	" " " 35 à 45 ans	17
47,37%	" " " 45 à 65 ans	36
23,69%	" " " plus de 65 ans	18

A Plélan :

7,69%	des exploitants ont de 25 à 35 ans	22
24,48%	" " " 35 à 45 ans	70
52,79%	" " " 45 à 65 ans	151
15,04%	" " " plus de 65 ans	43

A Treffendel :

9,19%	des exploitants	ont de 25 à 35 ans	8
28,74%	"	" " 35 à 45 ans	25
54,03%	"	" " 45 à 65 ans	47
8,04%	"	" " plus de 65 ans	7

Certes on distingue quelques différences de pourcentage entre ces trois communes : ainsi les jeunes agriculteurs sont un peu plus nombreux à Plélan qu'à Bovel et à Treffendel qu'à Plélan, mais la physionomie d'ensemble reste la même partout. Ce vieillissement est peut-être un peu exagéré, car il existe un certain nombre de fermes qui tout en étant au compte d'une veuve sont en fait exploitées par le fils ou le gendre.

Ce chapitre nous a permis de voir les caractéristiques de l'exploitation familiale traditionnelle et principalement sa non-rentabilité qui engendre sur le plan humain des conséquences graves pour la région. Ainsi dans les conditions actuelles la plupart des exploitations sont condamnées à plus ou moins brève échéance. L'achat d'un tracteur dans une exploitation de moins de 15 ha n'est pas une chose rentable, pourtant l'agriculture est de plus en plus mécanisée. Voici pour quelques machines les normes de surface annuelle à travailler pour une saine gestion :

charrue 1 soc	: 25 ha
cover-krop (16 disques)	: 100 ha
cultipecker	: 60 ha
semoir en lignes	: 50 ha
épandeur engrais	: 100 ha
barre de coupe	: 20 ha
presse-ramasseuse	: 35 ha

On voit combien il est évident que les petites exploitations, à moins de se suréquiper en matériel non rentable sur leurs seules exploitations, ne peuvent se constituer individuellement la gamme des machines agricoles indispensables aujourd'hui à toute exploitation.

Normes établies par la F.N.-C.U.M.A.

"Devant l'échec des unités agraires de production concentrationnaire du système capitaliste et celui des kolkhozes de l'est, l'agriculture de groupe en libre association sera le moyen terme où l'efficacité économique pourra se concilier avec la responsabilité et le respect de la personne." "L'agriculture de groupe semble la seule alternative pour répondre aux trois courants suivants :

- les exigences techniques et économiques nouvelles : la concentration et la spécialisation ; les exigences d'une organisation plus rationnelle de l'agriculture : la planification.

- les exigences sociales et humaines des agriculteurs : libération des hommes.

- enfin les formes d'intégration capitaliste qui ne peuvent fournir qu'une sécurité illusoire à l'agriculture ;

"L'agriculture de groupe doit assurer la rentabilité économique et la promotion humaine sur le plan de l'entreprise agricole et la conquête d'un pouvoir économique réel au plan de l'économie globale. Elle est par là une réponse à des phénomènes externes et à des nécessités internes".⁴⁾

Rémond R. Rapport général, tome II. L'agriculture de groupe XVII^e. congrès de la F..S.E.A. 1963 (Fédération Nationale des syndicats d'Exploitants Agricoles).

Canevet C. L'agriculture de groupe dans l'Ouest p. 39

L' E T A T D E S E S P R I T S

L'individualisme est le trait fondamental de la société paysanne de la région de Plélan. Le cultivateur évite de confier ses soucis et ses difficultés à son voisin ; il n'accepte l'entraide que dans la mesure où il en a besoin ; il se méfie des achats de matériel en copropriété car il a toujours peur que son associé le "roule". Lorsque vous visitez une ferme, il est très rare que l'exploitant ne vous critique pas le voisin qu'il jalouse au fond de lui-même : il vous dira qu'il a été beaucoup plus aidé que lui, qu'il a beaucoup moins de difficultés, bref il vous en abaissera les mérites. Le fermier est jaloux du ~~fermier-exploitant~~ ^{propriétaire exploitant}, le petit propriétaire est jaloux du fermier que ne paie pas d'impôts. A cela s'ajoute un attachement excessif à la terre des aïeux : tous les cultivateurs vous diront que "leur terre est la meilleure". Certains cultivateurs de Bovel se sont roulés devant le bull-dozers pour défendre un landier inculte, afin d'empêcher que l'on trace une route qui ne les intéressait pas...

L'esprit de clan est difficile à définir et pourtant on le sent très bien en visitant les exploitations. Il ne s'agit pas d'un esprit de "village", car il n'unit pas les gens d'un même hameau ; il s'agit parfois d'un esprit de famille. Il réunit surtout des cultivateurs de la même génération ayant les mêmes opinions et des exploitations de superficie semblable. Le clan correspond souvent aux agriculteurs qui font partie de la même entreprise de battage. L'esprit de clocher est loin d'avoir disparu. Dans toute la région les gens de Maxent ont mauvaise réputation et on les connaît sous le sobriquet peu flatteur de "taquenauds"¹⁾. Les plélanais ont droit au titre un peu moins méchant de "chouans". Les thélésais n'acceptent pas leur rattachement communal à Plélan qui selon eux, ne leur vaut que des ennuis.

1) mouches qui agacent les vaches et qu'elles chassent d'un coup de queue.

Plélan-Le-Grand

I. : 1739

E. : 1129

Renouard	700	62 %
de Sonis	220	18 %
Vibert	75	6 %
Dubois	114	10 10 %

Baulon

I. : 700

E. : 454

Renouard	287	63 %
de Sonis	94	20 %
Vibert	28	6 %
Dubois	33	8 %

La Chapelle-Bouëxic

I. : 506

E. : 283

Renouard	115	40 %
de Sonis	65	23 %
Vibert	21	7 %
Dubois	79	27 %

Campel

I/ : 346

E. : 221

Renouard	135	61 %
de Sonis	53	23 %
Vibert	12	5 %
Dubois	16	7 %

Maxent

I. : 832

E. : 363

Renouard	257	71 %
de Sonis	23	7 %
Vibert	15	4 %
Dubois	63	17 %

St Thuriel

I. : 472

E. : 337

Renouard	260	77 %
de Sonis	61	18 %
Vibert	4	1 %
Dubois	7	2 %

Treffendel

I. : 428

E. : 279

Renouard	220	78 %
de Sonis	46	17 %
Vibert	6	2 %
Dubois	6	2 %

Bovel

I. : 267

E. : 111

Renouard	70	63 %
de Sonis	18	16 %
Vibert	5	4 %
Dubois	11	10 %

Le corps électoral de la région de Plélan est nettement conservateur. Les cultivateurs font peu de politique et souvent beaucoup moins que les gens des bourgs. Si l'on veut définir les opinions de la majorité de la population, on peut dire qu'elle est de "droite-nuance M.R.P.". Les élections municipales et au Conseil Général sont peu politisées : on regarde avant tout l'homme ; pour les élections législatives, c'est différent : on vote davantage en fonction du parti.

Vers 1920 il y eut un assez fort courant radical-socialiste dans les communes de Plélan, Bazent, Baulon et la Chapelle-Bouëxic, qui valut à la région la réputation d'être assez "à gauche" par opposition au pays de Saure plus "chouan". Le fléchissement vers la "droite" est en partie dû au droit de vote des femmes accordé en 1945. Les femmes, très influencées par le clergé, donnent leurs voix aux partis qui défendent l'école libre. A Baulon, le revirement fut complet : au lendemain de la libération les élections donnèrent la municipalité à Monsieur Le Conte de Pioger ; du même coup le secrétariat de mairie passa de l'instituteur public à une institutrice libre : Mademoiselle Lecoq. A l'heure actuelle, les municipalités sont tenues par des hommes sans étiquette politique (en fait Indépendants-Paysans, mais avant tout soucieux des gestion~~s~~ municipales. Nous reproduisons les résultats des élections législatives du 19 novembre 1962 ¹⁾ qui nous donneront un bon aperçu de la physionomie politique de la région :

Renouard (Action Rurale et Sociale) (Indépendant-M. R. P.)
 De Sonis (U.N.R.)
 Vibert (S.F.I.O.)
 Dubois (Communiste)



1) Ouest-France 20 novembre 1962 Edition Rennes V. C.

<u>Pratiquants</u>	
Femmes	
Bourg.....	108
Campagne.....	196
Jeunes filles de moins de	
30 ans	38
Total	<u>342</u>
Hommes.....	186
Jeunes gens.....	54
Total	<u>240</u>
Enfants d'âge à aller à la	
messe...	133
TOTAL.....	<u>715</u>
%	86 %

<u>non-pratiquants</u>
17
11
0
<u>28</u>
73
15
<u>88</u>
<u>116 non-pratiquants</u>
14 %

Comme on peut le constater, les partis de "gauche" recueillent peu de voix, à l'exception de la Chapelle-Bouëxic où les électeurs communistes représentent 27 % des suffrages. La faiblesse des partis de "gauche" est due à leur manque d'élites et de notabilités influentes.

Dans l'article du Chanoine Boulard sur la "pratique religieuse dans le diocèse de Rennes"¹⁾, les paroisses de la région de Plélan sont classées parmi les "paroisses chrétiennes", c'est-à-dire celles où le taux de pratique est le plus élevé. A l'image des nombreux calvaires qui parsèment la campagne, le pays est profondément chrétien. Bien plus, avec toute son armature : église, presbytère, écoles libres, patronage, la religion fait partie des structures sociales, de l'ordre établi : vivre en dehors d'elle et souvent même ne pas assister à la messe, c'est se mettre en dehors de la vie du pays. Dans toutes les mairies le crucifix est placé au-dessus du portrait du chef de l'Etat. Aucune cérémonie officielle ne se fait sans la participation du clergé ; aucune cérémonie religieuse n'a lieu sans la participation des autorités civiles. Il n'y a pas de fermes qui refusent de donner au "denier du culte". Quand ils tuent un cochon, les cultivateurs font toujours un cadeau au recteur ; quand une génisse vêle pour la première fois, il est d'usage de déposer un kilo de beurre sur l'autel de la Vierge à l'église. La pratique et l'attitude religieuse varient selon les sexes. Voici les résultats d'une enquête effectuée par le recteur de Baulon lors de la Mission 1960 :

←

Les femmes, très sensibles aux choses de la religion, sont profondément croyantes et l'on compte celles qui n'assistent pas à la messe ; les hommes par contre sont souvent indifférents et abandonnent facilement le chemin de l'église ; mais sur le plan religieux comme sur le plan éducatif, c'est la femme qui mène la maisonnée : aussi dans beaucoup de ménages unis l'homme

1) Boulard. La pratique religieuse dans le diocèse de Rennes. Economie et humanisme. 1952 n° 2-3 p; 115-120

va-t-il à la messe pour faire plaisir à son épouse. Les taux de pratique sont élevés et partout, sauf dans le "Haut de la Chapelle Bouëxic" (35 %), ^{plus} ~~plus~~ de la moitié de la population assiste à la messe dominicale :

80 % à Baulon, Campel, au Loutchel, à St Thuriel et à Treffendel

55 % à Bovel, Maxent, Plélan et le Thélin

Il faut établir un parallèle entre cette forte pratique religieuse et l'importance des écoles libres. Partout sauf à la Chapelle-Bouëxic, la majorité des enfants vont à l'école libre. Au Loutchel, au Thélin et à Treffendel, il n'existe pas d'école communale : l'école libre a donc le monopole scolaire. Pourquoi cet attachement à l'enseignement privé ? C'est une pure habitude : les gens auraient peur "de ne pas faire comme tout le monde" en envoyant leurs enfants à l'autre école. Il faut remarquer que par suite de petits effectifs, les écoles communales manquent de consistance et les instituteurs changent souvent. Dans ce pays très chrétien la foi est purement traditionnelle et manque de vitalité : les mouvements d'Action Catholique sont presque inexistantes. A l'église, les femmes se mettent dans la nef, les hommes sur les bas-côtés ; tout le monde est toujours à la même place car les chaises sont louées à l'année.

Il peut paraître étonnant d'aborder dans ce mémoire un sujet aussi curieux que la superstition. C'est pourtant là que l'on peut le mieux juger l'état d'esprit des cultivateurs. La superstition ne transparaît pas au grand jour et l'étranger qui séjourne dans la région ne s'apercevra pas de son existence. Il faut connaître les cultivateurs, les mettre en confiance pour qu'ils vous dévoilent cette sorte de sorcellerie. La superstition se résume à la croyance aux sorts. Les sorts "jetés" par quelqu'un qui vous veut du mal ont toujours une conséquence malfaisante : avortement d'une vache, feu dans une étable, impossibilité de faire du beurre, etc... Quand un sort a été,

"jeté", si l'on veut que les malheurs cessent, il faut obliger la personne qui l'a "jeté" à le retirer : c'est ce qu'on appelle le "déjouer". Pour cela on fait appel à un "défaïnou" qui moyennant rémunération, vous dira le procédé à employer. Voici un exemple ¹⁾ : dans telle étable une vache avorte. Un "défaïnou" consulté préconise le remède suivant pour "déjouer" le sort : tuer une poule dont on arrache le coeur ; enterrer la poule à l'entrée de l'étable puis mettre le coeur percé d'épingles rouillées à sécher dans la cheminée ; quand le coeur aura séché la personne qui a "jeté" le sort tombera malade et sera obligée de le retirer. Dernièrement une femme de la Vieille Ville en Plélan qui mourait d'un cancer, était ainsi accusée par certains voisins de souffrir pour les sorts qu'elle n'avait pas pu retirer. La croyance aux sorts a diminué depuis la guerre, mais les 3/4 des cultivateurs y croient encore à Baulon, Bovel, Campel, la Chapelle Bouexic et le Loutehel, la 1/2 à Maxent et Plélan, 1/4 à St Thural et Treffendel.

La femme est la gardienne des valeurs familiales et morales. C'est elle qui s'occupe de l'éducation des enfants dont le mari se désintéresse. Si parfois elle semble moins ouverte aux méthodes modernes et plus routinière que son époux, à sa différence elle ne boit pas et est plus sensible aux problèmes psychologiques. Elle souffre du reste souvent au fond d'elle-même de la rusticité de son mari. Dans les fermes la femme travaille davantage que l'homme, car en plus des travaux des champs elle a à s'occuper de son intérieur, c'est-à-dire du ménage et de la cuisine. Physiquement, elle est marquée par ce surmenage. Sa tristesse étonne les étrangers au pays : elle semble subir une destinée peu enviable. Chez elle il n'y a pas de coquetterie : au-delà de 35 ans toutes les femmes s'habillent en noir ; certes à 20 ans les jeunes filles s'habillent facilement en couleurs chaudes, mais il semble qu'une fois mariées le travail ne leur permette plus de s'occuper de toilette. Du reste tout le pays respire une certaine tristesse que ne sauraient atténuer les maisons en schiste pourpré...

1) communiqué par Mr. Albert Coquaire, la Vieille Ville en Plélan

Un individualisme qui s'oppose à la tendance actuelle au groupement, une hiérarchie sociale insuable, un conservatisme politique hérité d'un long attachement à la monarchie, une église catholique encore baignée de l'atmosphère du 19^e siècle, une superstition d'un autre âge, tel est le tableau sociologique qu'offre la région de Plélan en 1965. La population est profondément attachée au passé : la tradition est de règle. Proposez-leur une nouvelle technique, donnez-leur un conseil, ils vous écouteront mais n'en feront qu'à leur tête : en fait, ils ne feront rien. Le mot-clef qui peut résumer l'attitude des cultivateurs, c'est la "passivité". Cette passivité est grave car elle s'oppose à tout progrès. Vous comprendrez alors les difficultés d'implantation de l'agriculture de groupe à un moment où elle est nécessaire et indispensable.

L'AGRICULTURE DE GROUPE

TRADITIONNELLE

L'entraide bénévole dont parle les cultivateurs est mieux connue sous le nom d'entraide complémentaire. C'est une formule simple que l'on peut illustrer par un exemple. Pierre a un tracteur, Paul un semoir. Pierre dit à Paul : "j'utilise ton semoir, tu emploieras mon tracteur". Il n'y a pas de contrat signé : il s'agit seulement d'un accord tacite d'utilisation. Les prêts sont gratuits et l'on ne tient aucune comptabilité. L'entraide bénévole suppose des cultivateurs qui s'entendent bien, hors quand on connaît la méfiance de chacun, ce n'est pas souvent le cas. De plus l'entraide n'est pas reconnue par les assurances : ce n'est donc pas sans risques. Néanmoins l'entraide bénévole est assez pratiquée dans la région de Plélan.

Il était de tradition jadis d'effectuer certains travaux exceptionnels en chantiers en commun : ainsi pour les durs labours des défrichements, pour la fenaison, pour la moisson et pour les battages. Ce travail en équipe appelé "souhaitage" ou "souhaite" n'existe plus aujourd'hui que pour les battages. Les "batteries à la mécanique" groupent en général 8 à 10 fermes soit une vingtaine d'ouvriers, et durent de 10 à 15 jours. On commence toujours la "batterie" chez le propriétaire de la batteuse ; ensuite chaque fermier a son tour et l'ordre de succession change tous les ans de façon que ce ne soit pas toujours les mêmes qui aient battu les premiers. La "batterie" réunit rarement tous les cultivateurs d'un même hameau ; comme nous l'avons déjà dit, elle rassemble souvent les agriculteurs d'un même clan et ceux-ci peuvent être dispersés dans un rayon de plusieurs kilomètres. Quand un fermier quitte une exploitation, son successeur est automatiquement admis dans la même "batterie", mais si celui-ci ne s'arrange pas avec ses nouveaux associés, il a toujours

la possibilité de s'en retirer. La "batterie" reste pour les cultivateurs l'une des fêtes les plus gaies de l'année : elle est l'occasion de bons repas et de réjouissances. Les "batteries" vont bientôt disparaître, car la batteuse mécanique est de plus en plus concurrencée par la moissonneuse-batteuse. Cependant, il n'y a pas encore beaucoup de fermes à avoir abandonné la "batterie", car jusqu'à présent les cultivateurs n'utilisent la moissonneuse-batteuse que pour couper l'orge.

ES ESSAIS D'AGRICULTURE DE GROUPE DE TYPE
 =====
 NOUVEAU
 =====

SYNDICALISME et VULGARISATION

Le syndicalisme agricole s'est assez largement développé dans la région de PLELAN depuis la guerre :

98 %	des cultivateurs	sont syndiqués	à SAINT THURIAL	1)
83 %	"	"	"	à TREFFENDEL
35 %	"	"	"	à BAULON
32 %	"	"	"	à PLELAN
30 %	"	"	"	à BOVEL, CAMPEL et la CHAPELLE
25 %	"	"	"	à MAXENT

Certes, cela peut paraître étonnant dans ce monde si individualiste, mais la question des prix agricoles si souvent à l'ordre du jour a joué le rôle de catalyseur en démontrant aux cultivateurs la nécessité des syndicats. L'importance du syndicat, le nombre des adhérents, dépend aussi en grande partie de l'estime dont jouit le président dans la commune. Etre syndiqué consiste la plupart du temps à payer sa cotisation, à élire le bureau (quand on se déplace !) et à recevoir un journal : il n'y a guère qu'à SAINT THURIAL et à TREFFENDEL que l'on trouve quelques membres actifs.

Les groupements communaux de Vulgarisation ²⁾ pourtant si nécessaires, réunissent trop peu d'adhérents. Les réunions de vulgarisation rassemblent :

15	cultivateurs	à TREFFENDEL	(87 exploitations)	3)
15	"	à SAINT THURIAL	(91 exploitations)	
20	"	à la CHAPELLE BOVEL	(143 exploitations)	
20	"	à BAULON	(176 exploitations)	
25	"	à PLELAN	(286 exploitations)	
8	"	à MAXENT	(244 exploitations)	

Ces réunions présidées par le conseiller agricole du canton, ont généralement lieu à la Mairie, sauf à BAULON où elles se déroulent dans une exploitation. Elles ont pour but d'initier les agriculteurs aux nouvelles techniques de travail et de production : ainsi à chaque réunion, on aborde un sujet différent. Ces réunions sont souvent accompagnées de projections.

1) Selon les présidents de syndicat.
 2) créés en Avril 1959
 3) Selon les conseillers agricoles des cantons intéressés.

qui illustrent ce qui a été dit.

Le C.E.T.A. (centre d'études techniques agricoles) est la première forme d'agriculture de groupe, car il se caractérise par la mise en commun des idées et d'un technicien ; c'est la matrice du mouvement actuel d'agriculture de groupe. Le C.E.T.A. de SAINT THURIAL fut créé en 1957. Au départ, il comprenait 6 membres ; à l'heure actuelle, ils sont 19 :

6 de TREFFENDEL :

Monsieur COIGNARD, du Ristay
Monsieur COTTO, du Breil - Houssoux
Monsieur GEFFROY, de la Provostais
Monsieur JOUBERT, des Vignes
Monsieur REGNAULT, du Coudray
Monsieur ROBIN, de la Chevallerais

4 de SAINT THURIAL :

Monsieur AUBIN, du Vautredon
Monsieur COTTO, de la Portière
Monsieur DAHYOT, du Teil
Monsieur KERNALEGUEN, de la Chesnais

2 de BAULON :

Monsieur COIGNARD, des Métairies
Monsieur ROUSSEL, de la Lande Rehault

7 de communes non étudiées dans ce mémoire :

3 de BREAL
2 de MONTERFIL
1 d'IFFENDIC
1 de BEDEE

Ces hommes sont âgés en moyenne de 35 ans et exploitent des fermes de 14 à 15 ha. Aidés par un technicien : Monsieur SERRAND, ils consacreront leurs premières recherches à la "Révolution fourragère" ; à l'heure actuelle, les discussions portent sur les "planches bombées"²⁾ et sont dirigées par un ingénieur de "l'association pour l'encouragement à la productivité".

C.U.M.A. et BANQUE du TRAVAIL

Avec les progrès de la mécanisation, les achats de matériel en copropriété ont tendance à se développer. Ainsi (il ne s'agit que de quelques exemples.)

1) Renseignements fournis par Monsieur KERNALEGUEN, président honoraire des Jeunes Agriculteurs d'Ille et Vilaine ; la Chesnais en SAINT THURIAL.

2) mode de labour.

10	cultivateurs possèdent en copropriété	1	cover-Krop à TREFFENDEL
5	"	"	1 épandeur d'engrais à SAINT THURIAL
2	"	"	1 moissonneuse - lieuse et
			1 planteuse à SAINT THURIAL
3	"	"	1 presse ramasseuse
			1 tronçonneuse et 1 planteuse à PLELAN

Le prix de chaque machine est réparti au prorata du nombre d'hectares. Il s'agit d'un simple accord à l'amiable sans règles. Dès que survient la moindre réparation, c'est un sujet de mésentente. La C.U.M.A. (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) au contraire, offre une forme juridique et davantage de possibilités de crédit. Il s'agit alors d'un matériel collectif, avec dépersonnalisation des capitaux engagés sous forme de parts sociales.

Comme on peut le constater sur la carte, ci-jointe montrant la répartition des CUMA dans le département d'Ille et Vilaine, la région de PLELAN fait figure de parent pauvre. Ce n'est par hasard que les deux C.U.M.A. existantes furent créées à SAINT THURIAL. SAINT THURIAL a toujours eu un groupe actif du J.A.C. (aujourd'hui M.R.J.C.)¹⁾; ainsi, les jeunes agriculteurs qui ont maintenant 35 ans se retrouvaient adolescents autour du vicaire-instituteur de la paroisse pour discuter des problèmes de la foi mais aussi et surtout de questions agricoles. Ces jeunes avaient donc compris très tôt la nécessité de se grouper et de défendre des intérêts communs, aussi devenus adultes ils étaient tout préparés à de futurs essais d'agriculture de groupe.

Les membres du C.E.T.A. de SAINT THURIAL s'orientèrent dès le début vers la production de l'herbe. Mais l'herbe devenue trop abondante pour le cheptel, cinq d'entre eux se proposèrent de faire de l'ensilage; mais l'ensilage suppose un matériel adéquat. En 1960, les 6 membres du C.E.T.A. de SAINT THURIAL fondent alors la C.U.M.A. de la Vallée de la Chèze pour l'acheter. La mise de fonds est de 430 000 AF.³⁾ Ils empruntent la somme. Leur nombre d'adhérents passe à 11, puis à 15 :

6 de TREFFENDEL 2)

E.C. Monsieur COIGNARD, du Ricotay

E.C. Monsieur COTTO, du Breil - Mousoux

E.C. Monsieur Geffroy, de la Provostais

1) Jeunesse Agricole Catholique

2) C : Section cover-Krop ; E : Section ensileuse ; P : Section planteuse.

3) Anciens francs, 1 F. = 100 A.F.

E.C. Monsieur JOUBREL, des Vignes
 E.C. Monsieur REGNAULT, du Coudray
 E.C. Monsieur ROBIN, de la Chevallerais

7 de Saint-Thurial

P.E.C. Monsieur AUBIN, du Vautredon
 P. Monsieur CHEVILLARD, de la Souche
 P.E.C. Monsieur COTTO, de la Portière
 P.E.C. Monsieur DANKOT, du Teil
 E.P. Monsieur HERVIAUX, du Champ-Texier
 P.E.C. Monsieur KERNALEGUEN, de la Chesnais
 P. Monsieur METAY, des Brées

2 de Baulon

P.C. Monsieur COIGNARD, des Métairies
 C. Monsieur ROUSSEAU, de la Lande Renault

En 1962, ils achètent un nouvel outil, une déchaumeuse à gazon : un cover-krop de 270 000 AF. Enfin, en 1964, ils achètent une planteuse. Leur C.U.M.A. a ainsi trois sections distinctes : une pour l'ensileuse, une pour la déchaumeuse et une pour la planteuse. Chaque adhérent rentre, dans la ou les sections qui l'intéressent, suivant le nombre d'adhérents à l'une ou à l'autre, la part sociale est fixée à 7 000 AF pour l'ensileuse, à 4 000 AF pour la déchaumeuse et à 5 000 AF pour la planteuse. Le prix de l'utilisation de l'une ou de l'autre tient compte des investissements, intérêts, assurance, réparations, etc... Il n'est fixé qu'en fin d'année, en fonction pour l'ensileuse du nombre global d'heures d'utilisation, en fonction du tot d'hectares travaillés pour la déchaumeuse et la planteuse. En 1964, les prix ont été de 1 000 AF pour l'ensileuse et pour les adhérents de la C.U.M.A., de 1 500 AF pour les non-adhérents, de 800 AF de 1^{ère} travailleur pour la déchaumeuse, de 700 AF pour la planteuse.

Prenons un cas précis : celui d'un exploitant de 15 ha. Il a utilisé l'ensileuse pendant 11 heures, la déchaumeuse sur 7 ha, adhérent de deux sections de la C.U.M.A., il a apporté en parts sociales : 7 000 AF + 4 000 AF = 11 000 AF

Utilisateur, il a payé par an :

pour l'ensileuse : 1 000 x 11	=	11 000 AF
pour la déchaumeuse : 800 x 7	=	5 600 AF
soit au Total	=	16 600 AF

La C.U.M.A. a une durée de 5 ans, celle du matériel. En cinq ans, il aura donc dépensé : 11 000 AF de parts sociales + (en utilisation 16 600 x 5) 83 000 AF; soit au total 94 000 AF. Par contre; s'il avait voulu posséder son propre matériel, il lui

.../...

aurait fallu investir 700 000 AF, ajoutez à cela les intérêts du prêt qu'il aurait peut-être fait, les réparations, l'entretien. Bref, il n'y a pas de commune mesure entre le résultat financier qu'il retire par l'intermédiaire de la C.U.M.A. et celui résultant d'un achat et d'une utilisation personnels. Il faut dire encore que le matériel en C.U.M.A. est employé au maximum rentable, qu'il ne pourrait pas l'être sur une exploitation de 15 ha, que ce même matériel peut être renouvelé tous les cinq ans, et de ce fait, pourvu des derniers perfectionnements techniques. Il faut dire enfin que les sommes non investies en matériel coûteux par un exploitant peuvent l'être et le sont en cheptel vif, que les terres nettement améliorées par la déchaumuse produisent davantage, enfin que le travail des exploitants des C.U.M.A. est nettement allégé, au point que sur une ferme de 20 ha, au lieu de deux travailleurs, il en suffit d'un.

L'utilisation d'une ensileuse pose un problème difficile : celui du personnel et du matériel. Faire un chantier d'ensilage exige 10 personnes, 5 tracteurs, 3 et 4 remorques. La méthode la plus simple serait sans doute de faire appel aux voisins et à leur matériel, puis de leur rendre le même service. Vieille méthode, excellente dans son principe, elle n'est pas la plus juste. Elle ouvre la voie aux contestations. Elle n'est pas non plus la plus sûre, car Paul peut ne pas être libre le jour où Pierre a besoin de lui. C'est alors qu'est née l'idée d'une "Banque de Travail", par analogie aux banques de sang. L'idée est simple. Il s'agit d'exprimer en francs le service rendu par l'homme et le matériel, puis d'en tenir la comptabilité. La réaliser est plus complexe. Comment fixer le prix de l'heure de l'un et de l'autre. A Saint-Thurial, les adhérents de la C.U.M.A. ont appliqué la méthode des équivalences pour exprimer en nombre d'unités le travail fait par chacun avec des moyens très divers. L'unité de base est celle de l'heure du travailleur manuel. Elle est estimée à 500 AF, à partir d'elle, le matériel est évalué lui aussi en unités. Ainsi, sur le chantier d'ensilage :

- le tracteur traînant l'ensileuse et son chauffeur valent 5 unités
- le tracteur traînant une remorque : 3 unités
- une remorque seule : 1 unité.

Pourquoi ces différences ? Elles ont été déterminées après discussion entre adhérents et après appréciation des temps d'arrêt pour certaines tâches, de la consommation du gaz-oil, du déplacement du matériel, etc... A la fin, les adhérents ont un compte ouvert avec crédit et débit, c'est à dire que dans une colonne est porté le nombre d'unités qui leur reviennent pour leur participation à des chantiers d'ensilage et dans une seconde celui des unités faites sur leur propre chantier, par les autres adhérents. Ainsi pour être plus clair :

Paul a 500 unités : il en doit 250

Pierre a 500 unités : il en doit 600

.../...

Paul en fin d'exercice recevra 50 unités x 300 = 15 000 AF. Les somme dues et les sommes à recevoir passent par la "Banque du Travail" qui en tient la comptabilité.

Les avantages du système sont très importants. Il lie davantage encore les utilisateurs de l'ensileuse. Il évite à certains adhérents d'être handicapés par le manque de moyens mécaniques notamment, et de compenser par des journées de travail manuel le service qui lui serait rendu par le propriétaire de tracteurs. Il permet à chacun de ne participer aux chantiers qu'en fonction du temps dont il dispose. Il libère de toute inquiétude l'adhérent qui peut être arrêté par la maladie. Enfin, il faut le remarquer, il valorise l'heure de travail manuel jusqu'alors sous-estimée lorsqu'il s'agissait d'un service à rendre.

Le C.M.T.A. de Saint Thuriel, la C.U.M.A. de la Vallée de la Chèze et la Banque du Travail n'ont pas été sans provoquer certains remous. A tort ou à raison, les membres, tous des jeunes agriculteurs, ont été accusés par les plus anciens de former un groupe fermé. C'était la querelle des anciens et des modernes qui allait malheureusement rejillir sur les élections au Conseil Général et montrer une fois de plus la complète division du monde agricole. Il s'est ainsi formé en 1963 une autre C.U.M.A. : "La Thurialaïse" qui, inspirée des mêmes principes que la précédente, regroupent des cultivateurs d'un autre clan :

- Monsieur AUBIN, du Teil en SAINT THURIAL
- Monsieur BEGUINEL, de Crambert en BAULAN
- Monsieur BERTHIAUT, les Grandes Landes en SAINT THURIAL
- Monsieur BLANCHET, les Pomerayes, "
- Monsieur BOURGEOIS, les Coudrais, "
- Monsieur CLOUET, la Hardinais, "
- Monsieur DE COUTANCOS, Callouët, "
- Monsieur FERCHAUD, la Jacopière, "
- Monsieur HOUILLIER, la Limbergère, "
- Monsieur MENARD, le Bourg, "
- Monsieur PIEL Alex., le Temple, "

-
- 1) Monsieur CHAUMONT et Monsieur KERNALEGUEN, candidats, sont tous deux cultivateurs,
 - 2) Renseignements fournis par Monsieur MENARD, président de la "Thurialaïse"
-

- Monsieur PIEL Jean, La Haye-Chapeau, en SAINT-THURIAL
- Monsieur PIEL Victor, la Poulmais, "

.../...

A la différence de la C.U.M.A. de la Vallée de la Chèze, la "Thurialaise" ne comprend qu'une seule section, c'est à dire une seule comptabilité; elle possède trois outils :

- 1 cover-krop
- 1 cultipacker
- 1 planteuse.

Autre forme d'agriculture de groupe, le syndicat de producteurs de porcs est en quelque sorte le premier stade d'une évolution vers l'atelier de groupe. 10 cultivateurs de Saint-Thurial avaient un groupement de vente ; en 1962, ils décidèrent de s'associer à d'autres groupements de vente répartis dans l'ancien arrondissement de Montfort, ainsi naquit "le Syndicat de Producteurs de porcs de Montfort", son but est d'agir simultanément au niveau de l'approvisionnement par des achats groupés sous contrat, au niveau de la production par une certaine planification intérieure, l'amélioration des souches, le contrôle de l'alimentation, etc... et enfin, au niveau de la commercialisation par des ventes à la qualité, des contrats de livraison passés avec un abattoir industriel ou une S.I.C.A. Le Syndicat de Montfort a récemment adhéré à la "Coopérative de l'Argoat".

Au delà de ces avantages obtenus, la coopération faite "sur le tas" incite ces groupes de cultivateurs à pousser plus loin leurs expériences réussies, se réunir, débattre, réaliser, améliorer et revaloriser leur cheptel, pouvoir aménager l'intérieur de leur habitat, tout cela les amène à éviter que d'une ferme à l'autre, les travaux ne se chevauchent, à penser à un planning de travail entre exploitations. Iront-ils jusqu'aux ateliers de groupes, jusqu'aux fusions d'exploitations ? Nous leur avons posé la question. Ils n'y ont pas répondu. Ils demeurent prudents au sens exact du terme.

CONCLUSION

La région de Flélan a des raisons d'espérer, avons-nous dit au début de ce mémoire. Ces raisons d'espérer, nous venons de les voir, ce sont ces essais d'agriculture de groupe qui par les résultats obtenus donnent la preuve que les cultivateurs de la région peuvent "s'en tirer", à condition qu'ils s'organisent intelligemment. Nous avons signalé à maintes reprises l'avance incontestable dans tous les domaines de St Thuriau et de Treffendel. Pourtant ces deux communes n'étaient pas plus favorisées au départ que les autres, mais leurs agriculteurs y ont compris plus tôt qu'ailleurs la nécessité de s'adapter aux nouvelles données de l'agriculture moderne. Comment supprimer cet esprit de routine, cette attitude de passivité chez la plupart des cultivateurs ? Comment provoquer en eux une prise de conscience de la réalité, un esprit d'ouverture au progrès ? Le remède est dans la vulgarisation pour les plus anciens et dans l'enseignement pour les jeunes.

Le niveau intellectuel des paysans est souvent très bas. Les familles considèrent les études comme quelque chose de secondaire : aussi beaucoup de jeunes ruraux vont à l'école par obligation, mais se désintéressent de ce qu'on y enseigne. "Tu en sauras toujours assez pour être agriculteur" est un dicton encore trop à la mode. Hors Or. la profession d'agriculteur réclame de plus en plus des connaissances scientifiques. Dans cette région rurale, il faut donc développer l'enseignement agricole, c'est-à-dire augmenter le nombre des établissements mais surtout celui des élèves. Les Cours postsecondaires agricoles ont lieu à Nazant tous les jeudis. Ils sont obligatoires pour les jeunes de 14 à 17 ans qui ne disposent d'aucune autre formation. Ils comprennent un enseignement général et un enseignement agricole, et préparent au Certificat d'Etudes postsecondaires agricoles. Les familles y envoient leurs enfants pour percevoir les Allocations Familiales, mais ceux-ci ne font souvent que des heures de présence... Le Centre d'Apprentissage Ménager Rural Féminin de Flélan (établissement privé) est considéré comme l'un des meilleurs du département. Cet établissement a un régime mixte, c'est-à-dire qu'on y donne des cours permanents et des cours alternants (1 semaine sur 3). Il prépare au Brevet d'Apprentissage Ménager Agricole et au Brevet Professionnel Agricole. Pour les garçons, la Maison Familiale d'Apprentissage Rural de Baulon (établissement privé) créée en 1954, fonctionne par alternance. Elle prépare au Brevet d'Apprentissage Agricole et au Brevet Professionnel

.../.....

.../.....

Agricole. Mais comme bon nombre de jeunes ruraux ne trouveront pas d'emploi dans l'agriculture, il faut aussi développer l'Enseignement général et les centres d'apprentissage. Maure possède 2 C.E.G. mixtes, l'un officiel créé en 1964, l'autre privé créé en 1965. Nélan possède un C.E.G. mixte privé, créé en 1964. Dans le cadre de l'implantation définitive de l'Ecole de St Cyr à Coëtquidan, un lycée mixte d'Etat a été récemment créé ; des cars de ramassage scolaire permettent aux jeunes de la région de s'y rendre. On peut ainsi espérer que les futurs jeunes agriculteurs seront mieux formés que leurs pères, et que ceux qui doivent partir auront des connaissances suffisantes pour ne pas être manœuvres.
